

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE

SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE – SAFA

INITIEE PAR LA SOCIETE

COMPAGNIE DU CAMBODGE

PRESENTEE PAR



MEDIOBANCA
Banca di Credito Finanziario S.p.A.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE COMPAGNIE DU CAMBODGE



Le présent document relatif aux autres informations de la société Compagnie du Cambodge a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 28 novembre 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'article 5 de l'instruction AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Compagnie du Cambodge.

Le présent document d'information complète la note d'information établie conjointement par les sociétés Compagnie du Cambodge et Société Anonyme Forestière et Agricole – SAFA relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la Société Anonyme Forestière et Agricole – SAFA, initiée par la société Compagnie du Cambodge et visée par l'AMF le 27 novembre 2012 sous le n° 12-574, en application d'une déclaration de conformité en date du 27 novembre 2012.

Des exemplaires du présent document et de la note d'information conjointe sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Compagnie du Cambodge (www.compagnie-du-cambodge.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Compagnie du Cambodge
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex
France
www.compagnie-du-cambodge.com

**Mediobanca Banca di Credito
Finanziario S.p.A.**
Succursale de Paris
43, rue de la Bienfaisance
75008 Paris
France
www.mediobanca.it

Natixis
47, Quai d'Austerlitz
75648 Paris Cedex 13
France
www.natixis.com

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

AVIS IMPORTANT

En application des dispositions de l'article L. 433-4 II du Code monétaire et financier, Compagnie du Cambodge a l'intention, à l'issue de l'offre publique de retrait décrite dans la note d'information conjointe ayant reçu le visa n° 12-574 le 27 novembre 2012, de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire. Les actions SAFA qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées à compter du jour de négociation suivant le jour de clôture de l'offre à la société Compagnie du Cambodge, moyennant une indemnisation de 80 euros par action SAFA, nette de tous frais. Dans cette perspective, le rapport du cabinet Didier Kling & Associés, agissant en qualité d'expert indépendant, est inclus dans la note d'information conjointe.

Table des Matières

1. PRESENTATION DE L'OPERATION DONNANT LIEU A L'ETABLISSEMENT DU DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF A COMPAGNIE DU CAMBODGE	3
2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	3
3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT COMPAGNIE DU CAMBODGE.....	4
3.1 Dénomination et siège social	4
3.2 Registre du commerce et des sociétés.....	4
3.3 Forme sociale	4
3.4 Constitution et durée	4
3.5 Objet social	4
3.6 Exercice social	5
4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR	5
4.1 Capital social.....	5
4.2 Cotation des actions de l'Initiateur	5
4.3 Forme, propriété et transmission des actions	5
4.4 Droits et obligations attachés aux actions.....	5
4.5 Droits de vote.....	5
4.6 Franchissement de seuils statutaires	5
4.7 Autres titres donnant accès au capital	5
4.8 Programme de rachat d'actions.....	6
4.9 Pactes d'actionnaires.....	6
4.10 Répartition du capital et des droits de vote.....	6
4.11 Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	6
4.12 Evolution du cours de l'action Compagnie du Cambodge	7
5. ADMINISTRATION DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR.....	7
5.1 Composition du Directoire et du Conseil de surveillance.....	7
5.1.1 Composition du Directoire	7
5.1.2 Composition du Conseil de surveillance	8
5.2 Pouvoirs du Directoire et du Conseil de surveillance	8
5.2.1 Pouvoirs du Directoire.....	8
5.2.2 Pouvoirs du Conseil de surveillance.....	9
5.3 Commissaires aux comptes.....	9
6. ACTIVITES ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RECENTS.....	9
6.1 Activité et évolution de Compagnie du Cambodge depuis le 31 décembre 2011.....	9
6.2 Faits exceptionnels et litiges	10
6.3 Evénements significatifs récents.....	10
7. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES CONCERNANT L'INITIATEUR	12
7.1 Résumé des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2011	12
7.2 Résumé des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011	12
7.3 Résumé des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012.....	13
8. FINANCEMENT DE L'OFFRE ET DU RETRAIT OBLIGATOIRE.....	13
9. IMPACT DE L'ACQUISITION SUR LES PRINCIPAUX RESULTATS COMPTABLES ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'INITIATEUR	13
9.1 Montant et traitement comptable de l'écart d'acquisition.....	13
☐ la juste valeur du prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle	13
☐ la juste valeur de la participation détenue avant la prise de contrôle.....	13
☐ le montant des intérêts minoritaires déterminés selon les modalités prévues par la Norme IFRS3 Révisée ; et	13
9.2 Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés	14
10. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LA SOCIETE COMPAGNIE DU CAMBODGE.....	14

1. PRESENTATION DE L'OPERATION DONNANT LIEU A L'ETABLISSEMENT DU DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF A COMPAGNIE DU CAMBODGE

Le présent document d'information relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Compagnie du Cambodge, société anonyme au capital de 23.508.870 euros, dont le siège social est situé au 31-32, Quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 073 785, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Eurolist de NYSE-Euronext Paris sous le code ISIN FR0000079659 (l'« **Initiateur** » ou « **Compagnie du Cambodge** »), est établi dans le cadre de l'offre publique de retrait (l'« **Offre** ») suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») initiée par Compagnie du Cambodge visant les actions de la société Société Anonyme Forestière et Agricole – SAFA, société anonyme au capital de 4.040.400 euros dont le siège social est situé au 31-32, Quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 409 140 530, dont les actions sont admises aux négociations sur le Marché Libre de NYSE-Euronext Paris sous le code ISIN FR0000060295 (« **SAFA** » ou la « **Société** »).

L'Offre suivie d'un Retrait Obligatoire initiée par Compagnie du Cambodge et visant les actions de SAFA fait suite à une offre volontaire de rachat initiée par Compagnie du Cambodge et ouverte du 3 octobre 2012 au 6 novembre 2012 (l'« **Offre Volontaire de Rachat** »). L'Offre Volontaire de Rachat visait les actions de la Société que Compagnie du Cambodge ne détenait pas directement, indirectement ou de concert avec les sociétés du Groupe Bolloré (soit 69.633 actions représentant 12,06% du capital et des droits de vote de SAFA). A l'issue de l'Offre Volontaire de Rachat, la société Compagnie du Cambodge a acquis 63.000 actions auprès d'actionnaires extérieurs au Groupe Bolloré (et au total, en incluant les titres détenus par le Groupe Bolloré et reclassés chez Compagnie du Cambodge, 176.649 actions SAFA) au prix de 80 euros par action. A la date du présent document, Compagnie du Cambodge détient directement, indirectement ou de concert avec les autres sociétés du Groupe Bolloré actionnaires de SAFA 570.567 actions SAFA représentant 98,85% du capital et des droits de vote de SAFA.

Dans le cadre de l'Offre, l'Initiateur s'engage irrévocablement auprès des actionnaires de SAFA à acquérir, au prix de 80 euros par action, toute action SAFA qui serait présentée pendant une période de 10 jours de négociation. A la clôture de l'Offre, les actions SAFA visées par l'Offre qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées, le jour de négociation suivant la clôture de l'Offre, à l'Initiateur, moyennant une indemnisation d'un montant égal au prix de l'Offre, soit 80 euros par action SAFA, nette de tous frais.

Le contexte de l'Offre et ses principales caractéristiques sont décrits en détail dans la note d'information établie conjointement par l'Initiateur et SAFA qui a reçu le visa de l'AMF n° 12-574 le 27 novembre 2012.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction AMF n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisitions.

Il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Compagnie du Cambodge figurent dans :

- le rapport annuel 2011 de Compagnie du Cambodge incluant (i) les comptes consolidés et annuels de Compagnie du Cambodge au 31 décembre 2011 et (ii) les rapports des commissaires aux comptes sur ces comptes (le « **Rapport Annuel** ») qui a été mis à la disposition du public et transmis à l'AMF le 30 avril 2012,

- le rapport financier semestriel de Compagnie du Cambodge au 30 juin 2012 incluant (i) les comptes consolidés résumés semestriels et (ii) le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (le « **Rapport Financier Semestriel** ») qui a été mis à la disposition du public et transmis à l'AMF le 31 août 2012.

Le Rapport Annuel et le Rapport Financier Semestriel sont disponibles sur le site Internet de Compagnie du Cambodge (www.compagnie-du-cambodge.com) au sein de la rubrique « Publications » et sont joints en Annexe A du présent document. Ils sont complétés par les informations figurant dans le présent document.

3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT COMPAGNIE DU CAMBODGE

3.1 Dénomination et siège social

L'Initiateur a pour dénomination sociale « COMPAGNIE DU CAMBODGE ». Le siège social de Compagnie du Cambodge est situé 31-32, Quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux.

3.2 Registre du commerce et des sociétés

L'Initiateur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 073 785.

3.3 Forme sociale

L'Initiateur est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit français, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché réglementé Eurolist de NYSE-Euronext Paris. Elle est régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ainsi que par ses statuts.

3.4 Constitution et durée

L'Initiateur a été constitué pour une durée initialement fixée à 75 années et prorogée de 99 années par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1996. Il est prévu que la société expire le 13 décembre 2096 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

3.5 Objet social

L'Initiateur a pour objet, en tous pays, et ce directement ou indirectement :

- l'aménagement, le défrichement et la culture de terrains, la plantation du coton et de tous arbres, arbustes, plantes ou produits quelconques du sol. L'acquisition et l'installation de matériel pour le traitement de tous produits du sol. La préparation des produits obtenus, l'achat de produits et leur préparation, le transport et la vente de tous ces produits partout où il conviendra à la société ;
- la commission de transport, en agissant comme consignataire de navires ou agent de compagnies de navigation ;
- l'acquisition et la gestion par voie d'achat, vente, échange, apport en société, création de sociétés, fusion ou autrement, de tous biens immobiliers et mobiliers, et notamment de toutes valeurs mobilières et de toutes participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, notamment agricoles, minières, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, quel qu'en soit l'objet social ; et
- toutes opérations généralement quelconques se rattachant à l'un des objets précités et qui peuvent être considérées dans l'intérêt de la société.

3.6 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR

4.1 Capital social

A la date du présent document, le capital social est fixé à 23.508.870 euros. Il est divisé en 559 735 actions d'une valeur nominale de 42 euros chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.

4.2 Cotation des actions de l'Initiateur

Les actions de l'Initiateur sont admises aux négociations sur le marché réglementé Eurolist de NYSE-Euronext Paris sous le code ISIN FR0000079659.

4.3 Forme, propriété et transmission des actions

Les actions de l'Initiateur sont obligatoirement nominatives et font l'objet d'une inscription en compte dans les conditions et modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Toute transmission ou mutation des actions de l'Initiateur s'effectue par simple virement de compte à compte.

4.4 Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action de l'Initiateur donne droit, dans la propriété de l'actif social, dans les bénéfices ou le boni de liquidation à une quotité proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Toute action donne droit en cours de société comme en liquidation, eu égard à la quotité de capital qu'elle représente, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, en sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par l'Initiateur, auxquelles cette répartition ou ce remboursement pourrait donner lieu, le tout en tenant compte éventuellement du montant en nominal des actions et des droits des actions de catégories différentes.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

4.5 Droits de vote

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

4.6 Franchissement de seuils statutaires

Néant.

4.7 Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, il n'existe aucun autre droit, titre de capital ou valeur mobilière pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de l'Initiateur.

4.8 Programme de rachat d'actions

Néant.

4.9 Pactes d'actionnaires

A la date du présent document, l'Initiateur n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires.

4.10 Répartition du capital et des droits de vote

A la date du présent document, le capital social et les droits de vote de la société Compagnie du Cambodge sont répartis de la façon suivante :

Actionnaires	Actions et droits de vote	Pourcentage du capital et des droits de vote
Plantations des Terres Rouges	346 032	61,821%
Compagnie des Glénans	123 446	22,054%
Bolloré SA	55 963	9,998%
Financière du Champ de Mars	27 987	5,000%
Autres sociétés du Groupe Bolloré	68	0,012%
Sous-total du Groupe Bolloré	553 496	98,885%
Public	6 239	1,115%
TOTAL	559.735	100%

4.11 Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

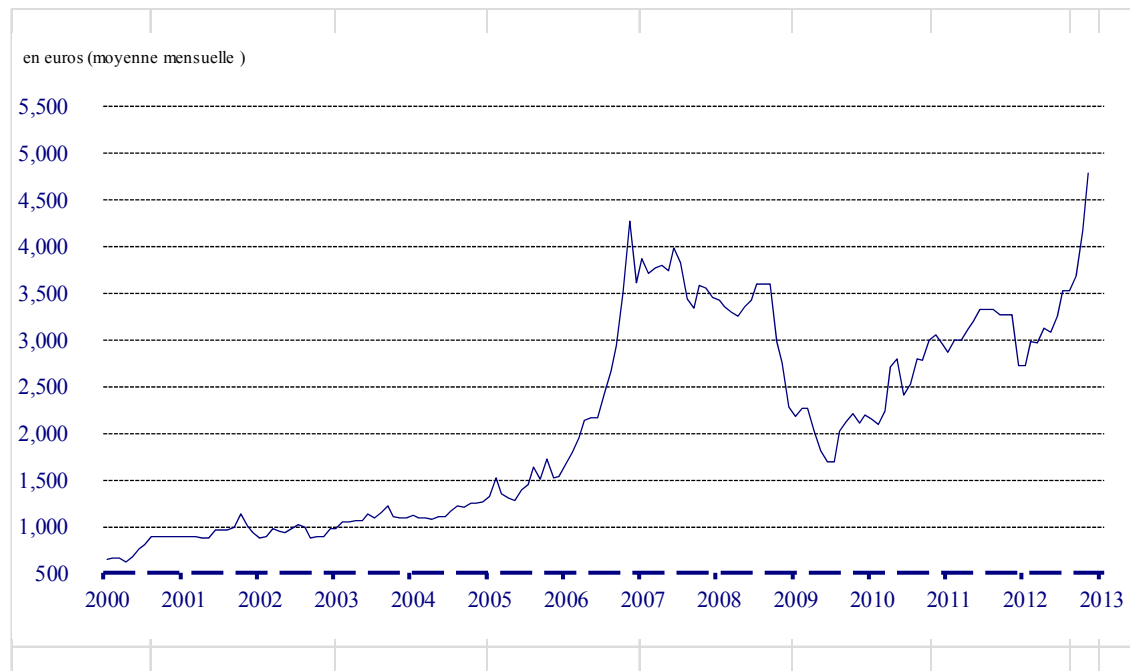
Exercice	2011	2010	2009
Nombre d'actions	559 735	559 735	559 735
Dividendes (en euros)	143 ⁽¹⁾	100 ⁽¹⁾	100 ⁽¹⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	80,04	55,97	55,97

⁽¹⁾ Le dividende à répartir au titre des exercices 2009, 2010 et 2011 était éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Le dividende relatif à l'exercice 2011 a été mis en paiement, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, le 18 juin 2012.

4.12 Evolution du cours de l'action Compagnie du Cambodge

A la date du présent document, le cours de Compagnie du Cambodge avait évolué comme indiqué ci-dessous :



(en euros)

Cours au 31 décembre 2010	2 755,00
Cours au 31 décembre 2011	2 720,00
Cours au 26 novembre 2012	4 749,99

Au 26 novembre 2012, la capitalisation boursière de Compagnie du Cambodge s'élève à 2 659 millions d'euros.

5. ADMINISTRATION DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR

5.1 Composition du Directoire et du Conseil de surveillance

5.1.1 Composition du Directoire

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de surveillance.

Le Directoire est composé de deux membres au moins, nommés par le Conseil de surveillance qui, sous cette réserve, en fixe le nombre comme il l'entend et conformément à la loi.

Les membres du Directoire sont obligatoirement des personnes physiques qui peuvent être choisies en dehors des actionnaires, même parmi le personnel salarié de l'Initiateur.

Le Directoire est nommé pour une durée de trois ans.

Tout membre du Directoire est rééligible.

Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président. Il est seul compétent pour lui en retirer sa qualité.

A la date du présent document, le Directoire est composé de :

- Monsieur Cédric de BAILLIENCOURT (Président du Directoire), et
- Monsieur Emmanuel FOSSORIER.

5.1.2 Composition du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de seize membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois années et sont rééligibles.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'une (1) action au moins pendant la durée de son mandat.

Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres personnes physiques un Président et un Vice-Président dont il détermine la rémunération. Ils sont toujours rééligibles.

A la date du présent document, le Conseil de Surveillance est composé de :

- Monsieur Edouard le Comte de Ribes (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Monsieur Hubert FABRI (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Bolloré Participations représentée par Monsieur Vincent BOLLORE ;
- Plantations des Terres Rouges représentée par Monsieur Sébastien BOLLORE ;
- Monsieur Jean Philippe HOTTINGUER ; et
- Madame Céline MERLE BERAL.

Les mandats de membre du Conseil de surveillance d'Edouard le Comte de Ribes, Hubert Fabri, Jean-Philippe Hottinguer, Bolloré Participations et Plantations des Terres Rouges ont été renouvelés, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 7 juin 2012, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Céline Merle Beral prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

5.2 Pouvoirs du Directoire et du Conseil de surveillance

5.2.1 Pouvoirs du Directoire

Les pouvoirs du Directoire et de son Président sont ceux que leur confère la loi.

Le Président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il peut déléguer ce pouvoir de représentation.

Les actes engageant la société vis-à-vis des tiers doivent porter la signature du Président du Directoire ou de tout fondé de pouvoirs dûment habilité à l'effet de ces actes.

5.2.2 Pouvoirs du Conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce, dans les conditions prévues par la loi, le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il reçoit un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales, chaque fois qu'il le juge nécessaire et au moins une fois par trimestre.

Il vérifie et contrôle les comptes sociaux établis par le Directoire et présentés par celui-ci dans les trois mois de la clôture de l'exercice, accompagnés d'un rapport écrit sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

5.3 Commissaires aux comptes

L'Initiateur est tenu d'avoir au moins un commissaire aux comptes titulaire et un commissaire aux comptes suppléant. Il est tenu d'avoir au moins deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants s'il est astreint à publier des comptes consolidés.

A la date du présent document, les commissaires aux comptes titulaires sont :

Constantin & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

AEG Finances – Audit Expertise Gestion
100, rue de Courcelles
75017 Paris

A la date du présent document, les commissaires aux comptes suppléants sont :

Institut de Gestion et d'Expertise
Comptable – IGEC
3, rue Léon Jost
75017 Paris

Cisane
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires ont été renouvelés à l'occasion de l'Assemblée générale tenue le 7 juin 2012, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les commissaires aux comptes suppléants ont été nommés au cours de la même Assemblée générale, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

6. ACTIVITES ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RECENTS

6.1 Activité et évolution de Compagnie du Cambodge depuis le 31 décembre 2011

Compagnie du Cambodge est une filiale du Groupe Bolloré depuis 1997, date à laquelle le Groupe a pris le contrôle de la banque Rivaud qui possédait cette société.

Compagnie du Cambodge est une société holding organisée autour de deux pôles d'activités :

- des prestations de transport et de services logistiques, en particulier la gestion de la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire ; et
- des participations dans différentes sociétés et notamment dans Financière du Loch, Forestière Equatoriale, IER, SAFA, SOCPHIPARD et SOCFIN.

Au premier semestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 28,1 millions d'euros contre 15,1 millions d'euros au premier semestre 2011.

Le résultat net consolidé de l'Initiateur ressort à 97,8 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 26,4 millions d'euros pour les six premiers mois de 2011. Il intègre principalement une importante reprise de provisions sur Havas de 38 millions d'euros et une plus-value réalisée sur la cession de titres Bolloré de 31 millions d'euros.

6.2 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date du dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Compagnie du Cambodge.

6.3 Evénements significatifs récents

Le 14 novembre 2012, Compagnie du Cambodge a publié le communiqué de presse suivant portant sur le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2012 :

« Le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie du Cambodge des neuf premiers mois 2012 s'établit à 192,2 millions d'euros, contre 26,9 millions d'euros au 30 septembre 2011. Cette évolution s'explique par l'intégration globale du Groupe Havas à compter du 1er septembre 2012. A périmètre et taux de change constants, il progresse de 7 % sur les neuf mois et est stable sur le troisième trimestre.

Havas : le chiffre d'affaires du mois de septembre 2012 qui s'établit 150,9 millions d'euros, en baisse de 1,3 %.

Sitarail : la société exploite la ligne de chemin de fer reliant la Côte-d'Ivoire au Burkina-Faso. Après une année 2011 marquée par les événements en Côte d'Ivoire, le chiffre d'affaires de Sitarail sur les neuf premiers mois 2012 a progressé de 54 % à 41,1 millions d'euros. Au troisième trimestre 2012, la progression est de 13 % par rapport au troisième trimestre 2011.

Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)	3^{ème} trimestre			Cumul des 9 mois		
	2011	2011 (à périmètre et change constants)	2012	2011	2011 (à périmètre et change constants)	2012
Havas	0,0	152,9	150,9	0,0	152,9	150,9
Transport et logistique	11,7	11,7	13,2	26,7	26,7	41,1
Autres activités (dont médias)	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Total	11,8	164,6	164,1	26,9	179,8	192,2

Évolution du chiffre d'affaires par trimestre (en millions d'euros)	1^{er} trimestre			2^{ème} trimestre			3^{ème} trimestre		
	2011	2011 (à périmètre et change constants)	2012	2011	2011 (à périmètre et change constants)	2012	2011	2011 (à périmètre et change constants)	2012
<i>Havas</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	152,9	150,9
<i>Transport et logistique</i>	6,9	6,9	13,5	8,1	8,1	14,4	11,7	11,7	13,2
<i>Autres activités (dont médias)</i>	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Total	7,0	7,0	13,6	8,1	8,2	14,5	11,8	164,6	164,1

Faits marquants et perspectives

Aegis : à fin août 2012, Financière du Loch a cédé à Dentsu 18,3 % du capital pour 655 millions d'euros, générant une plus-value de l'ordre de 360 millions d'euros. Le solde de sa participation de 6,4 % sera apporté à l'offre lancée par Dentsu.

Simplification de structures : dans le cadre de l'offre volontaire de rachat lancée par Compagnie du Cambodge, le Groupe Bolloré a franchi le seuil de 95 % du capital et des droits de vote SAFA, Compagnie du Cambodge détenant directement 77,4 %. L'offre sera suivie d'une Offre Publique de Retrait et d'un retrait obligatoire. Par ailleurs, une Assemblée générale extraordinaire de Bolloré se tiendra le 12 décembre 2012, afin d'approuver la fusion de Bolloré et de Financière du Loch. Compagnie du Cambodge, qui a déjà encaissé un montant de près de 110 millions d'euros en septembre suite à la réduction du capital de Financière du Loch, recevra en échange de sa participation environ 959 000 titres Bolloré, soit 3,6 % du capital.

Le Groupe n'anticipe pas d'autres modifications significatives de sa situation globale au cours du quatrième trimestre 2012. »

Concernant le projet de fusion entre Bolloré et Financière du Loch mentionné dans le communiqué de presse publié par Compagnie du Cambodge le 14 novembre 2012 reproduit ci-dessus, la société Bolloré a publié, le 9 novembre 2012, un communiqué de presse précisant les conditions et modalités dudit projet de fusion qui sera soumis à l'approbation des assemblées générales extraordinaires des actionnaires des deux sociétés concernées le 12 décembre 2012. Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet de la société Bolloré à l'adresse suivante : www.bollore.com.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre 2012, le groupe Havas est consolidé en intégration globale dans les comptes de Compagnie du Cambodge.

A la connaissance de la Société, à la date du dépôt du présent document, aucun événement significatif récent autre que ceux mentionnés dans le présent document n'est intervenu.

7. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES CONCERNANT L'INITIATEUR

La présente section contient un résumé des comptes sociaux et consolidés de Compagnie du Cambodge du dernier exercice clos et du premier semestre 2012. Ces informations doivent être lues en relation avec les comptes sociaux et consolidés et les notes annexes qui figurent dans le Rapport Annuel et le Rapport Financier Semestriel reproduits en Annexe A du présent document. Les informations ci-dessous sont issues du Rapport Annuel et du Rapport Financier Semestriel de Compagnie du Cambodge.

7.1 Résumé des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Chiffres clés sociaux (en millions d'euros)	31/12/2011
Chiffre d'affaires	0
Résultat opérationnel	(1,8)
Résultat financier	30,5
Impôts	0,1
Résultat net	28,7
Capitaux propres	706,7

7.2 Résumé des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Chiffres clés consolidés (en millions d'euros)	31/12/2011
Chiffre d'affaires	38,5
Résultat opérationnel	3,3
Résultat financier	74,4
Part dans le résultat net des entreprises associées	15,3
Impôts	6,7
Résultat net	99,7
Dont part du Groupe	67,2
Capitaux propres	1 887,9
Dont part du Groupe	1 602,3
Endettement net	186,4

7.3 Résumé des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012

Chiffres clés consolidés (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012
Chiffre d'affaires	28,1
Résultat opérationnel	0,2
Résultat financier	37,0
Part dans le résultat net des entreprises associées	62,5
Impôts	(1,0)
Résultat net	98,7
Dont part du Groupe	72,9
Capitaux propres	2 102,0
Dont part du Groupe	1 761,2
Endettement net	249,4

8. FINANCEMENT DE L'OFFRE ET DU RETRAIT OBLIGATOIRE

Le montant maximum de l'Offre et de la mise en œuvre du Retrait Obligatoire est estimé à 530.640 euros, correspondant à l'acquisition de 6.633 actions SAFA au prix unitaire de 80 euros par action, étant précisé que la totalité des actions SAFA apportées à l'Offre ou transférées dans le cadre du Retrait Obligatoire seront acquises par l'Initiateur.

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre et du Retrait Obligatoire, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que des experts et autres consultants, les frais de publicité et de communication ainsi que le montant des frais relatifs au financement de l'Offre, est estimé à environ 250.000 euros (hors taxes).

Le coût total maximum de l'Offre est ainsi estimée à environ 780.640 euros et sera financé par l'Initiateur par l'utilisation des disponibilités de Compagnie du Cambodge.

Le financement de cette Offre, compte tenu de son coût et de la taille de l'Initiateur, n'aura pas d'incidence significative sur les actifs, l'activité, les résultats ou les perspectives de l'Initiateur.

9. IMPACT DE L'ACQUISITION SUR LES PRINCIPAUX RESULTATS COMPTABLES ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'INITIATEUR

9.1 Montant et traitement comptable de l'écart d'acquisition

A la suite de l'acquisition par la société Compagnie du Cambodge de la totalité des actions SAFA non encore détenues par Compagnie du Cambodge un goodwill d'un montant non significatif sera constaté à l'actif du bilan, pour un montant égal à la différence entre:

- la somme des éléments suivants :
 - la juste valeur du prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle
 - la juste valeur de la participation détenue avant la prise de contrôle
 - le montant des intérêts minoritaires déterminés selon les modalités prévues par la Norme IFRS3 Révisée ; et

- le montant des actifs et passifs assumés au titre du regroupement, évalués à la juste valeur à la date d'acquisition

9.2 Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés

Cette opération a pour conséquence une prise de contrôle de SAFA et de sa filiale, entités précédemment mises en équivalence dans le Groupe Cambodge, et elle se traduit comptablement par les deux opérations suivantes :

- cession des titres précédemment mis en équivalence : comptabilisation en résultat financier de la réévaluation de la quote-part d'intérêts détenus par l'acquéreur dans la société acquise avant la prise de contrôle, pour un montant non significatif ;
- acquisition de la totalité des titres détenus après la prise de contrôle : comptabilisation d'un *goodwill*, ainsi que des actifs et passifs assumés de l'entreprise acquise. L'impact sur les capitaux propres reste non significatif au regard des comptes consolidés du Groupe Cambodge.

Les entités SAFA et SAFA Cameroun sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date de la prise de contrôle.

10. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LA SOCIETE COMPAGNIE DU CAMBODGE

« J'atteste que le document « informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables » de Compagnie du Cambodge, qui a été déposé le 28 novembre 2012 et qui sera diffusé le 29 novembre 2012, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisitions dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Compagnie du Cambodge, et visant les actions de Société Anonyme Forestière et Agricole – SAFA. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Puteaux, le 28 novembre 2012

Cédric de Baillencourt,
Président du Directoire de Compagnie du Cambodge

Annexe A

Rapport Annuel et Rapport Financier Semestriel

RAPPORT ANNUEL 2011

COMPAGNIE DU CAMBODGE

RAPPORT ANNUEL 2011

COMPAGNIE DU CAMBODGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2012

Société anonyme au capital de 23 508 870 euros
Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 / Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

www.compagnie-du-cambodge.com
552 073 785 R.C.S. Nanterre

CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU 22 MARS 2012

COMTE DE RIBES

PRÉSIDENT

HUBERT FABRI

VICE-PRÉSIDENT

VINCENT BOLLORÉ

REPRÉSENTANT BOLLORÉ PARTICIPATIONS

SÉBASTIEN BOLLORÉ

REPRÉSENTANT PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

CÉLINE MERLE-BÉRAL

JEAN-PHILIPPE HOTTINGUER

DIRECTOIRE

AU 22 MARS 2012

CÉDRIC DE BAILLIENCOURT

PRÉSIDENT

EMMANUEL FOSSORIER

DIRECTEUR

INFORMATION FINANCIÈRE

CÉDRIC DE BAILLIENCOURT

DIRECTEUR FINANCIER

TÉL. : +33 (0)1 46 96 46 73

FAX : +33 (0)1 46 96 48 76

EMMANUEL FOSSORIER

RELATIONS INVESTISSEURS

TÉL. : +33 (0)1 46 96 47 85

FAX : +33 (0)1 46 96 42 38

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RAPPORT DE GESTION	5
Rapport du Directoire	6
Données sociales	15
Données relatives à la maîtrise des risques environnementaux	15
Rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012	16
Rapport du Président du Conseil de surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société	17
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance	23
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	25
Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	28
État du résultat global consolidé	29
Variation de la trésorerie consolidée	30
Variation des capitaux propres consolidés	32
Annexe aux comptes consolidés	33
Notes sur le bilan	40
Notes sur le compte de résultat	54
Autres informations	59
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	68
COMPTES ANNUELS	69
Bilan	70
Compte de résultat	72
Annexe aux comptes annuels	73
Notes sur le bilan	73
Notes sur le compte de résultat	76
Informations diverses	78
Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	79
Filiales et participations au 31 décembre 2011	80
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	82
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	83
RÉSOLUTIONS	85
Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012	86
AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES	89
Attestation du rapport financier annuel	90
Document d'information annuel	90

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Directoire	6
Données sociales	15
Données relatives à la maîtrise des risques environnementaux	15
Rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012	16
Rapport du Président du Conseil de surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société	17
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance	23

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DU DIRECTOIRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

COMPTES CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 39 millions d'euros, en retrait de 24 % par rapport à 2010, en raison de l'arrêt complet de l'activité de Sitarail (chemin de fer) durant deux mois, suite aux événements en Côte d'Ivoire. Le résultat opérationnel de 3 millions d'euros intègre une reprise de provisions de 6 millions d'euros.

Le résultat financier, à 74 millions d'euros, bénéficie de la hausse des dividendes reçus, notamment du dividende spécial perçu d'Aegis au second semestre 2011 pour un montant de 57 millions d'euros.

La part dans le résultat net des entreprises associées de 15 millions d'euros intègre la progression des résultats d'IER et les bons résultats d'Havas et de SAFA Cameroun. En 2010, elle comprenait une importante reprise de provisions sur Havas (99 millions d'euros).

Le résultat net consolidé s'établit à 100 millions d'euros, contre 177 millions d'euros en 2010.

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 1 602 millions d'euros au 31 décembre 2011, en diminution de 57 millions d'euros, en raison de la baisse des valeurs boursières des participations.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires	39	51
Résultat opérationnel	3	0
Résultat financier	74	48
Part dans le résultat des entreprises associées	15	135
Impôts	7	(6)
Résultat net	100	177
dont part du Groupe	67	107

COMPTES ANNUELS

Le résultat net social est de 29 millions d'euros, contre 106 millions d'euros l'année précédente qui bénéficiait de reprises de provisions, notamment sur les titres Aegis.

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2011, la trésorerie de la Compagnie du Cambodge s'élève à 238 millions d'euros, contre 179 millions d'euros au 31 décembre 2010.

PARTICIPATIONS

FINANCIÈRE DU LOCH / COMPAGNIE DE PLEUVEN (55,5 %) ⁽¹⁾

La Compagnie du Cambodge détient directement 55,5 % de la Financière du Loch et de la Compagnie de Pleuven qui gèrent un portefeuille de participations, dont notamment :

Havas ⁽²⁾

Au 31 décembre 2011, le Groupe Bolloré détient 32,8 % ⁽³⁾ du capital du sixième groupe mondial. La valeur boursière de cette participation s'élève à 450 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le revenu 2011 s'élève à 1 645 millions d'euros, avec une croissance organique de 5,9 %. Son new business s'élève à 1,4 milliard d'euros. Le groupe publicitaire poursuit l'amélioration de sa rentabilité ; le résultat opérationnel courant s'élève à 220 millions d'euros, en hausse de 8 %, et le résultat net part du Groupe progresse de 9 %, à 120 millions d'euros. Son endettement net s'établit à 37 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre une trésorerie de 87 millions d'euros un an plus tôt.

(1) Consolidé par intégration globale.

(2) Consolidé par mise en équivalence.

(3) Dont 28,1 % détenu indirectement par Compagnie du Cambodge et 4,7 % par Bolloré.

Aegis

Au 31 décembre 2011, le Groupe Bolloré détient 26,5 % ⁽⁴⁾ du capital d'Aegis Group Plc, l'un des premiers groupes indépendants d'agence média et « marketing services » spécialisée, qui figure également parmi les plus importantes sociétés d'études. Au 31 décembre 2011, la valeur boursière de la participation s'élève à 530 millions d'euros.

En 2011, la cession de Synovate pour 525 millions de livres sterling a été suivie par la distribution d'un dividende exceptionnel de 200 millions de livres sterling. Aegis a réalisé un chiffre d'affaires (hors Synovate) de 1 135 millions de livres sterling, faisant ressortir une croissance organique de 9,9 %. Le résultat opérationnel courant, à 146 millions de livres sterling, est multiplié par deux et le bénéfice net part du Groupe s'élève à 164 millions de livres sterling, multiplié par quatre. L'endettement net d'Aegis au 31 décembre 2011 a été ramené à 128 millions de livres sterling, pour un *gearing* de 28 %.

FORESTIÈRE ÉQUATORIALE (64,2 %) ⁽¹⁾

Le résultat net consolidé, à - 210 millions de francs CFA, contre 1 719 millions de francs CFA en 2010, intègre les résultats du chemin de fer Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso. L'année 2011 a été fortement marquée par les événements en Côte d'Ivoire qui ont entraîné l'arrêt complet du chemin de fer durant deux mois entre février et avril 2011. Dans ce contexte, les volumes transportés ont été nettement inférieurs à ceux de 2010.

L'activité Marchandises a redémarré à fin avril 2011 et le transport voyageurs à fin juin 2011.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende de 3 300 francs CFA par action au titre de l'exercice 2011, identique à celui de 2010.

IER (47,6 %) ⁽²⁾

En 2011, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 147 millions d'euros, en augmentation de 18 % par rapport à l'exercice 2010. Les résultats sont en nette progression et reflètent la reprise des volumes d'activité, associée aux efforts menés durant les exercices précédents qui ont permis de retrouver des conditions de rentabilité.

En support à sa nouvelle stratégie, IER a accru de 15 % ses investissements technologiques dans ses trois métiers à hauteur de 9,3 millions d'euros (totalement enregistrés en charges sur l'exercice). Le projet Autolib' et le déploiement de contrats-cadres importants signés avec de grands opérateurs aériens et terrestres assurent une bonne visibilité sur 2012.

IER se concentre sur ses trois métiers stratégiques :

- l'activité Libre-service et enregistrement poursuit sa croissance depuis 2010, notamment en Amérique du Nord dans le secteur aérien. IER bénéficie de succès commerciaux remportés en 2010 (La Poste, CNAF...) et du contrat Autolib' pour la fourniture de bornes ;
- l'activité Contrôle d'accès a connu une croissance soutenue suite à la réalisation d'importants contrats obtenus dans le domaine des transports publics européens que sont les métros de Bruxelles, Stockholm et Madrid, à l'élargissement de sa gamme de produits en 2011 et à un bon niveau d'activité en Amérique du Nord ;
- l'activité Identification automatique a connu une progression significative de son chiffre d'affaires et de sa part de marché, grâce au gain d'importants projets, notamment dans le secteur de la logistique (Geodis, Schenker,...), et à des perspectives de nouveaux marchés RFID dans la distribution.

SAFA (46,8 %) ⁽²⁾

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 33 %, à 26,3 millions d'euros, et le résultat opérationnel atteint 15,8 millions d'euros, contre 7,6 millions d'euros en 2010.

Cette progression provient essentiellement du résultat de sa filiale, SAFA Cameroun, qui exploite 8 800 hectares d'hévéas et de palmiers à huile dont l'activité a bénéficié de la forte hausse du prix de vente du caoutchouc et de l'accroissement de la production.

Le résultat net consolidé de SAFA s'élève à 9,2 millions d'euros, contre 5,8 millions d'euros en 2010.

(4) Dont 24,8 % détenus indirectement par la Compagnie du Cambodge, 0,3 % détenu par Bolloré Participations et 1,4 % par Nord Sumatra Investissements.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende de 1,60 euro par action au titre de l'exercice 2011, multiplié par deux par rapport à 2010.

SOCCHIPARD : 77,1 %

Socchipard poursuit son activité de recouvrement de créances pour la treizième année consécutive. La résolution d'une vingtaine de dossiers a permis d'encaisser 3,5 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel aux dossiers Nadaud et Seror Wises. Au 31 décembre 2011, la trésorerie nette de Socchipard prêtée au Groupe s'élève à 34 millions d'euros, contre 30 millions d'euros à fin 2010. Le résultat net 2011 de 8 millions d'euros intègre 6 millions d'euros de reprise de provisions suite à un arrêt favorable intervenu début 2012.

SOCFIN (EX-SOCFINAL) (11,5 %)

Le Groupe Socfin⁽¹⁾ gère 150 000 hectares de plantations en Asie et en Afrique :

- Socfindo, en Indonésie, (48 100 hectares de palmiers et d'hévéas) a réalisé un résultat net social de 85,5 millions d'euros en 2011, contre 68,5 millions d'euros en 2010 ;
- Okomu, au Nigeria, (15 700 hectares de palmiers et d'hévéas) : le résultat net atteint 18 millions d'euros, contre 8 millions d'euros en 2010, grâce principalement à la forte hausse des prix de vente ;
- Socapalm (33 600 hectares de palmiers et d'hévéas) et Ferme Suisse (unité de raffinage) au Cameroun : le résultat net s'élève à 13 millions d'euros contre 12 millions d'euros un an plus tôt, grâce à la hausse des volumes ;
- Lac, au Liberia, (13 600 hectares d'hévéas) : le résultat net est en forte progression, atteignant 19 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2010, grâce aux prix de vente soutenus.
- Salala, au Liberia, (4 400 hectares d'hévéas) : le résultat net s'établit à - 0,8 million d'euros, pénalisé par les frais financiers et la concurrence à l'achat du caoutchouc ;
- SOGB, en Côte d'Ivoire, (23 200 hectares de palmiers et d'hévéas) : le résultat net progresse de 82 %, à 47 millions d'euros contre 26 millions d'euros en 2010, notamment grâce à la production exceptionnelle d'huile de palme.

Par ailleurs, le Groupe Socfin poursuit son expansion. Il a entrepris la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas au Cambodge, dont 3 900 hectares ont déjà été plantés, la replantation de 5 000 hectares de palmiers en République démocratique du Congo, dont 3 800 plantés, et la création d'une nouvelle plantation de 12 000 hectares de palmiers au Sierra Leone.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 28 652 721,41 euros ; il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

(en euros)	
Résultat de l'exercice	28 652 721,41
Report à nouveau antérieur	315 937 881,33
Bénéfice distribuable	344 590 602,74
Dividendes	80 042 105,00
Au compte « Report à nouveau »	264 548 497,74

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 143 euros par action au nominal de 42 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement le 18 juin 2012.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	2010	2009	2008
Nombre d'actions	559 735	559 735	559 735
Dividendes (en euros)	100,00 ⁽¹⁾	100,00 ⁽¹⁾	—
Montant distribué (en millions d'euros)	55,97	55,97	—

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2009 et 2010 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* du Code général des impôts.

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la société.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires au 31 décembre 2011 :

	% du capital
Plantations des Terres Rouges	61,82
Compagnie des Glénans	22,05
Bolloré	10,00
Financière du Champ de Mars	5,00
Autres sociétés du Groupe Bolloré	0,02
Sous-total Groupe Bolloré	98,89
Public	1,11
Total	100,00

Le nombre des droits de vote est identique à celui des actions.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire, autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus, détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2011, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 31, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 191 (*source* : CM-CIC Securities).

Au 31 décembre 2011, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

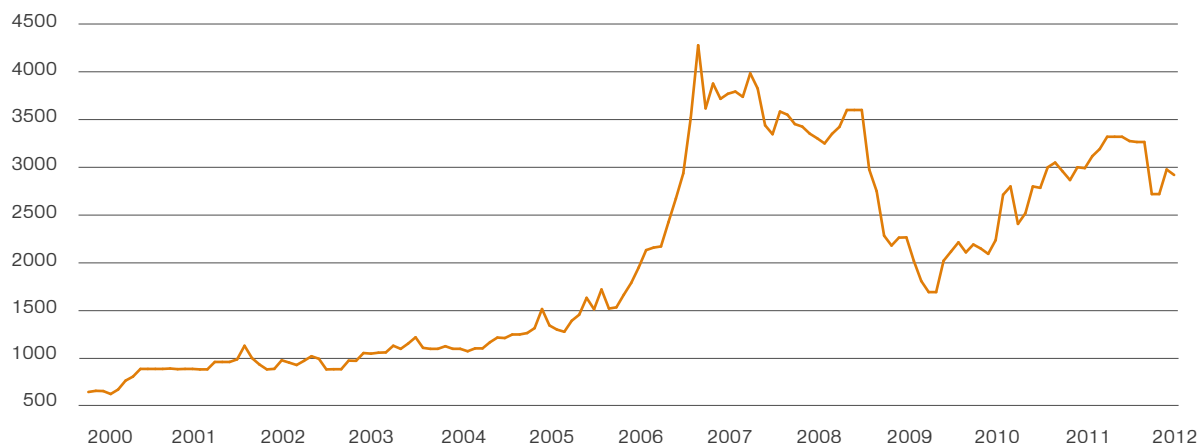
Les salariés du Groupe ne détiennent aucun pourcentage du capital de la société au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

(1) Données sociales avant retraitement IFRS. Non consolidées dans les comptes de la Compagnie du Cambodge.

RAPPORT DE GESTION

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Moyenne mensuelle (en euros)



(en euros)	
Cours au 31 décembre 2010	2 755,00
Cours au 31 décembre 2011	2 720,00
Cours au 1 ^{er} mars 2012	2 920,00

Au 1^{er} mars 2012, la capitalisation de la Compagnie du Cambodge s'élève à 1 634 millions d'euros.

PRISES DE PARTICIPATIONS

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS INDIRECTES

Néant.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISÉS À L'ARTICLE L. 225-88 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 225-88 du Code de commerce, il est demandé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver les conventions et engagements visés à l'article L. 225-86 du même Code et conclus au cours de l'exercice et des exercices écoulés après avoir été régulièrement autorisés par votre Conseil de surveillance.

JETONS DE PRÉSENCE

Le montant global maximum des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil de surveillance à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 à la somme de 23 477 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition de jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration, par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions d'administrateurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

Structure du capital de la société

Se reporter au paragraphe « Renseignements concernant l'actionnariat de la société au 31 décembre 2011 ».

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce

Néant.

Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Se reporter au paragraphe « Prise de Participations ».

Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et leur description

Néant.

Mécanismes de contrôle prévus dans les systèmes d'actionnariat du personnel, accords entre actionnaires dont la société a connaissance et pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration et à la modification des statuts de la société

Les statuts prévoient que la société est administrée par un Directoire, qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de surveillance.

Le Directoire est composé de deux membres au moins, nommés par le Conseil de surveillance qui, sous cette réserve, en fixe le nombre comme il l'entend et conformément à la loi. La durée de leurs fonctions est de trois années. En cas de vacance, le remplaçant est nommé pour le temps qui reste à courir jusqu'au renouvellement du Directoire.

Nul ne peut être nommé membre du Directoire s'il est âgé de 75 ans et plus. Tout membre du Directoire en fonction, venant à dépasser cet âge, est réputé démissionnaire d'office.

Les membres du Directoire sont toujours rééligibles sous réserve des cas de cessation des fonctions de membre du Directoire prévus par la loi et de l'application de la limite d'âge fixée ci-dessus.

Les règles relatives à la modification des statuts de la société sont celles prévues par la loi.

Pouvoirs du Directoire, en particulier émission ou rachat d'actions

Se reporter au paragraphe « Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité ».

Accords conclus par la société, modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle

Néant.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ (ARTICLE L. 225-100 DU CODE DE COMMERCE)

Délégation de compétence consentie au Directoire d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (1^{re} résolution) : Les augmentations de capital ne pourront dépasser 7 700 000 euros Montant nominal des valeurs constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 euros Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 10 août 2013)
Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (2^e résolution) : Les augmentations de capital ne pourront dépasser 7 700 000 euros Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 10 août 2013)
Délégation de pouvoir consentie au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (3^e résolution) : Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 10 août 2013)
Délégation de compétence consentie au Directoire d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés	Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (4^e résolution) : 1 % du capital Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 10 août 2013)

Il n'a pas été fait usage de ces délégations de compétence au cours de l'exercice 2011.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER, RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant total de l'opération (en euros)	Référence AMF
Bolloré ⁽¹⁾	17/05/2011	Prêt de titre	1	0,00	0,00	211D2380

(1) Société contrôlée par Vincent Bolloré.

MANDATS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Comte de Ribes, Président

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine ;
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾ ;
- Vice-Président de Bolloré⁽¹⁾ ;
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Société Bordelaise Africaine et Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾ ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

- Membre du Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie ;

(R) Renouvelé.

(1) Société cotée.

RAPPORT DE GESTION

• Administrateur de Ciments Français⁽¹⁾.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Président de Redlands Farm Holding ;
- Vice-Président de Financière du Champ de Mars ;
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, Financière du Champ de Mars, Nord-Sumatra Investissements et SFA ;
- Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) au Conseil de SAFA Cameroun⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Socfinasia⁽¹⁾, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾ et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾.

Hubert Fabri⁽²⁾, Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Financière Moncey⁽¹⁾, Financière de l'Odé, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) et Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Vice-Président de Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale⁽¹⁾, SAFA Cameroun⁽¹⁾, Nord-Sumatra Investissements et Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Induservices SA, Palmeraies du Cameroun, Palmeraies de Mopoli⁽¹⁾, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Socfinde, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Centrages, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfinaf Company Ltd et Liberian Agricultural Company (LAC) ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli⁽¹⁾, Okomu Oil Palm Company⁽¹⁾, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Socfinde, Socfin KCD, Socfindo, Induservices SA, et Terrasia ;
- Cogérant de Brabanta ;
- Représentant permanent de PF Représentation au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)⁽¹⁾.

Jean-Philippe Hottinguer⁽²⁾, Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Administrateur au Conseil de Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats :*

- Président-directeur général de Jean-Philippe Hottinguer Corporate Finance ;
- Membre des Conseils de Surveillance de Devanlay SA, Etam Développement⁽¹⁾ ;
- Administrateur au Conseil d'Etam SA ;
- Représentant permanent de Jean Conrad Hottinger AG, associé commandité gérant de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie ;
- Représentant de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie au Conseil de Banque Jean-Philippe Hottinguer gestion privée.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur au Conseil de Forestière Équatoriale⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Céline Merle-Béral, Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 10 juin 2011

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2013

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Président directeur général de Rivaud Innovation ;
- Administrateur de Financière Moncey⁽¹⁾ ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Membre du Comité de direction de PUSHTVI ;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Direct Soir ;
- Représentant permanent de Rivaud Innovation aux Conseils de Streampower et de Rivaud Media ;
- Représentant permanent au Conseil de Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Néant.

Bolloré Participations, Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

Représentant permanent : Vincent Bolloré

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;
- Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odé⁽¹⁾, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de Bolloré Africa logistics Cameroun, Nord Sumatra Investissements, SAFA Cameroun⁽¹⁾, SDV Congo, SFA.

— *Autres fonctions et mandats*

- Administrateur de Agro Products Investment Company Ltd, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)⁽¹⁾, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Induservices, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Socfinasia⁽¹⁾, Socfinde et Terrasia.

(R) Renouvelé.

(1) Société cotée.

(2) Administrateur indépendant.

Plantations des Terres Rouges SA, Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

Représentant permanent : Sébastien Bolloré

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

• Membre du Conseil de surveillance de Cambodge⁽¹⁾.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Néant.

DIRECTOIRE

Cédric de Bailliencourt, Président du Directoire

Date d'entrée en fonction : 10 juin 2011^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2013

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

• Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odé⁽¹⁾ ;

• Vice-Président-directeur général de Bolloré⁽¹⁾ ;

• Président du Directoire de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;

• Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ;

• Président de Sofibol, Compagnie de Bénodet, Compagnie des Glénans, Compagnie de Tréguennec, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Kerdévet, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean et Omnium Bolloré ;

• Gérant de Socarfi, Financière du Loch et Compagnie de Malestroit ;

• Administrateur de Bolloré⁽¹⁾, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey⁽¹⁾, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾, Financière de l'Odé⁽¹⁾ et Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;

• Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;

• Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de Batscap et Socotab ;

de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA).

— *Autres fonctions et mandats*

• Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration d'Havas⁽¹⁾ et au Conseil de surveillance de Vallourec⁽¹⁾ ;

• Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

• Président du Conseil d'administration de Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, PTR Finances, SFA ;

• Administrateur de African Investment Company, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale⁽¹⁾, BB Group, PTR Finances, Plantations des Terres Rouges⁽¹⁾, SFA, Sorebol et Technifin ;

• Représentant permanent de Pargefi Helios Iberica Luxembourg SA au Conseil de Participaciones y gestion financiera SA ;

• Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Nord-Sumatra Investissements.

— *Autres fonctions et mandats*

• Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinas⁽¹⁾, Socfinaf (ex-Intercultures)⁽¹⁾, Socfinde, Terrasia, Socfin (ex-Socfinal)⁽¹⁾, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol et Agro Products Investment Company.

Emmanuel Fossorier, Membre du Directoire

Date d'entrée en fonction : 10 juin 2011^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2013

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

• Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge⁽¹⁾ ;

• Président-directeur général de Société Anonyme Forestière et Agricole ;

• Président de Compagnie de Dinan, Financière de l'Île Tudy, Financière de Locmaria ;

• Administrateur de Société Anonyme Forestière et Agricole ;

• Représentant permanent de Compagnie du Cambodge aux Conseils de Société Industrielle et Financière de l'Artois⁽¹⁾, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de Compagnie des Tramways de Rouen et de Société Bordelaise Africaine.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

• Administrateur de BB Group, African Investment Company SA, PTR Finances SA, SFA SA ;

• Représentant permanent de SFA SA au Conseil de Cormoran Participations SA.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les mandats de Comte de Ribes, d'Hubert Fabri, de Jean-Philippe Hottinguer, de Bolloré Participations (représentée par Vincent Bolloré) et de Plantations des Terres Rouges (représentée par Sébastien Bolloré) arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Nous vous proposons de renouveler leurs mandats respectifs pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Des comptes rendus des délibérations des Conseils de surveillance des 15 décembre 2008, 9 avril 2009 et 31 août 2010, appelés à se prononcer sur les pratiques en matière de gouvernement d'entreprises sont présentés au point II « Informations relatives au gouvernement d'entreprise » du rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Constantin Associés et AEG Finances, Commissaires aux comptes titulaires, et de Michel Bonhomme et Auditeurs et Conseil associés, Commissaires aux comptes suppléants, arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale.

Nous vous proposons :

• le renouvellement du mandat de Constantin Associés et d'AEG Finances en qualité de Commissaires aux comptes titulaires ;

• la nomination de CISANE, 185, avenue Charles-de-Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine, et d'IGEC, 3, rue Léon-Jost, 75017 Paris, en qualité de Commissaires aux comptes suppléants ;

pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-22 du Code monétaire et financier, l'Autorité des marchés financiers est informée de ces propositions sur lesquelles elle peut faire toutes observations qu'elle juge nécessaires et qui, le cas échéant, sont portées à la connaissance de l'Assemblée générale et des professionnels intéressés.

(R) Renouvelé.

(1) Société cotée.

RAPPORT DE GESTION

RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2011, par la société, par des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233.16 du Code de commerce, ou par la société qui contrôle votre société, au sens du même article :

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Comte de Ribes, Président du Conseil de surveillance		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	205 705	204 520
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–
Total	205 705	204 520
Cédric de Bailliencourt⁽¹⁾, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	453 939	435 269
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–
Total	453 939	435 269
Emmanuel Fossorier, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	94 046	85 261
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–
Total	94 046	85 261

(1) A été nommé en qualité de membre du Directoire et Président du Directoire le 10 juin 2011.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Comte de Ribes, Président du Conseil de surveillance				
Rémunération fixe	172 720	172 720	172 720	172 720
Rémunération variable	5 000	5 000	5 000	5 000
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	27 355	27 355	26 800	26 800
Avantages en nature	–	–	–	–
Total	205 075	205 075	204 520	204 520
Cédric de Bailliencourt, Président du Directoire				
Rémunération fixe	303 772	303 772	285 633	285 633
Rémunération variable	105 000	105 000 ⁽¹⁾	105 000 ⁽¹⁾	105 000 ⁽¹⁾
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	42 440	42 440	41 907	41 907
Avantages en nature	2 727	2 727	2 729	2 729
Total	453 939	453 939	435 269	435 269
Emmanuel Fossonier, membre du Directoire				
Rémunération fixe	83 288	83 288	75 516	75 516
Rémunération variable	9 000 ⁽¹⁾	9 000 ⁽¹⁾	9 000 ⁽¹⁾	9 000 ⁽¹⁾
Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
Jetons de présence	–	–	–	–
Avantages en nature	1 758	1 758	1 745	1 745
Total	94 046	94 046	85 261	85 261

(1) Partie variable liée aux résultats du Groupe Bolloré.

TABLEAU DES JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

(en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2011	Montants versés au cours de l'exercice 2010
Hubert Fabri		
Jetons de présence	25 686	25 843
Autres rémunérations	85 000	85 000
Jean-Philippe Hottinguer		
Jetons de Présence	2 516	2 288
Céline Merle-Béral		
Jetons de présence	1 890	–
Autres rémunérations	130 057	–
Avantages en nature	2 198	–
Bolloré Participations		
Jetons de présence	31 438	31 133
Plantations des Terres Rouges		
Jetons de présence	3 355	3 050
Total	282 140	147 316

RAPPORT DE GESTION

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée au dirigeant mandataire social au cours de l'exercice.

Cédric de Bailliencourt, Président du Directoire, a procédé au cours de l'exercice 2011 à la levée de 2 650 options Bolloré (Plan Bolloré avril 2007).

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action de performance n'a été attribuée au dirigeant mandataire social par l'émetteur ou par toute société du Groupe.

CONTRAT DE TRAVAIL, RETRAITES SPÉCIFIQUES, INDEMNITÉS DE DÉPART ET CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Exercice 2011	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Cédric de Bailliencourt Président du Directoire Date début mandat : 10 juin 2011 Date fin mandat : 31 décembre 2013		•		•		•		•
Emmanuel Fossonier Membre du Directoire Date début mandat : 10 juin 2011 Date fin mandat : 31 décembre 2013		•		•		•		•

INFORMATION RELATIVE AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2011 du solde des dettes fournisseurs et autres comptes rattachés par date d'échéance et en comparaison le tableau au 31 décembre 2010.

Échéances (J = 31/12/2011) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance à					Hors échéance	Total
		J + 15	Entre J + 16 et J + 30	Entre J + 31 et J + 45	Entre J + 46 et J + 60	Au-delà de J + 60		
Fournisseurs			1					
Fournisseurs d'immobilisations								
Total à payer			1					1
Factures non parvenues							80	80
Autres								
Total fournisseurs et autres comptes rattachés			1				80	81

Échéances (J = 31/12/2010) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance à					Hors échéance	Total
		J + 15	Entre J + 16 et J + 30	Entre J + 31 et J + 45	Entre J + 46 et J + 60	Au-delà de J + 60		
Fournisseurs			1					
Fournisseurs d'immobilisations								
Total à payer			1					1
Factures non parvenues							74	74
Autres								
Total fournisseurs et autres comptes rattachés			1				74	75

DONNÉES SOCIALES

Au 31 décembre 2011, la Compagnie du Cambodge emploie 1 320 salariés par la détention d'une participation de 64,22 % dans le capital de la société Forestière Équatoriale qui contrôle indirectement la société Sitarail.

Elle consolide deux sociétés et exerce principalement ses métiers dans le transport (Chemin de fer).

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2011

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France	Afrique	Total
Transport et logistique	0	1 319	1 319
Autres	1	0	1
Total	1	1 319	1 320
En pourcentage	0,08	99,92	100

Parmi les 1 320 salariés de la Compagnie du Cambodge, 1 319 sont localisés en Afrique (Côte d'Ivoire) et 1 travaille en France.

PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	1 225	94	133	1 186	1 059	260	1 319
Autres	0	1	1	0	1	0	1
Total	1 225	95	134	1 186	1 060	260	1 320
En pourcentage	92,8	7,2	10,15	89,85	80,30	19,70	100

RECRUTEMENTS/DÉPARTS

En 2011, la Compagnie du Cambodge a procédé à 362 recrutements.

Recrutements	Effectifs	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	0	0
Contrat à durée déterminée (CDD)	362	100
Total	362	100

Le nombre total des départs en 2011 est de 318 personnes.

Départs	Effectifs	%
Démission	10	3,14
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	232	72,96
Licenciement non économique	10	3,14
Mutation	3	0,94
Retraite	57	17,92
Autres motifs	6	1,90
Total	318	100

DONNÉES RELATIVES À LA MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

	Unité de mesure	Données 2011
Consommation de matières premières		
Eau	m ³	
Consommation d'énergie		
Électricité	MWh	
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l	
Fioul et diesel oil pour navires	t	
Fioul et diesel oil pour locomotives	l	8 911 028
Gaz	m ³	9 751

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, le Conseil de surveillance a pris connaissance et exercé son contrôle sur les comptes sociaux au 31 décembre 2011 arrêtés par le Directoire.

Il approuve sans réserve ces comptes, qui se traduisent par un bénéfice de 28 652 721,41 euros.

Les membres du Conseil de surveillance ont également examiné le rapport de gestion du Directoire sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et ont donné leur accord sur ses termes.

Votre Conseil de surveillance accepte la proposition d'affectation de résultat établie par le Directoire, à savoir :

(en euros)	
Résultat de l'exercice	28 652 721,41
Report à nouveau antérieur	315 937 881,33
Bénéfice distribuable	344 590 602,74
Dividendes	80 042 105,00
Au compte « Report à nouveau »	264 548 497,74

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 143 euros par action au nominal de 42 euros.

Les principaux actifs détenus par la Compagnie du Cambodge sont :

Compagnie de Pleuven	55,52 %
Financière du Loch	55,50 %
Forestière Équatoriale	64,22 %
Socphipard	77,06 %
Compagnie des Tramways de Rouen	28,56 %
Financière Moncey	36,69 %
IER	47,59 %
Société Anonyme Forestière et Agricole	46,79 %
SAFA Cameroun	20,32 %
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	31,50 %
Socfin	11,53 %

Le Conseil de surveillance constate que les mandats du Comte de Ribes, d'Hubert Fabri, de Jean-Philippe Hottinguer, de Bolloré Participations (représentée par Vincent Bolloré) et de Plantations des Terres Rouges (représentée par Sébastien Bolloré) arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire et propose de soumettre à l'assemblée le renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le Conseil de surveillance a pris acte que les mandats de Constantin Associés et AEG Finances, Commissaires aux comptes titulaires, et de Michel Bonhomme et Auditeurs Conseils Associés, Commissaires aux comptes suppléants, arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale et qu'il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire de se prononcer sur :

- le renouvellement du mandat de Constantin Associés et d'AEG Finances en qualité de Commissaires aux comptes titulaires ;
 - la nomination de Cisane, 185, avenue Charles-de-Gaulle – 92524 Neuilly sur Seine et d'Igec – 3, rue Léon-Jost 75017 Paris, en qualité de Commissaires aux comptes suppléants ;
- pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Conformément à la loi, le Conseil de surveillance a pris acte que le Directoire a indiqué dans son rapport de gestion les données sociales et environnementales liées à son activité, étant ici précisé que la société n'a pas de salariés mais détient une participation de 64,22 % dans le capital de Forestière Équatoriale, qui contrôle indirectement la société Sitarail, qui emploie 1 320 personnes.

En application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Président du Conseil de surveillance a établi un rapport, ci-après annexé, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil de surveillance

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Président du Conseil de surveillance rend compte aux actionnaires dans le présent rapport, qui a été approuvé par le Conseil de surveillance du 22 mars 2012 (i) de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles, services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes, selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions statutaires, les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires. Le Conseil doit comprendre trois membres au moins et 18 membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

La durée de leurs fonctions est de trois années, et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de six membres : Comte de Ribes (Président du Conseil de surveillance), Hubert Fabri (Vice-Président), Jean-Philippe Hottinguer, Céline Merle-Béral, Bolloré Participations (représentée par Vincent Bolloré) et Plantations des Terres Rouges (représentée par Sébastien Bolloré). Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, une information complète sur les membres du Conseil est disponible dans le rapport annuel.

Parmi les six membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Hubert Fabri et Jean-Philippe Hottinguer sont qualifiés d'indépendants.

POUVOIRS DU DIRECTOIRE

Le Conseil de surveillance, en séance du 10 juin 2011, a renouvelé le mandat du Directoire pour une durée de trois ans et nommé Cédric de Baillencourt, Président du Directoire et Emmanuel Fossorier, membre du Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Toutefois, le Directoire soumet à l'approbation du Conseil toutes les opérations d'importance véritablement stratégique.

RÉUNIONS DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, les membres du Conseil de surveillance peuvent être convoqués aux séances du Conseil par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président de séance étant prépondérante en cas de partage.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;
- le Conseil de surveillance, en séance du 19 mars 2008, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

MISSION DU CONSEIL

Le Conseil de surveillance détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, approuve le projet de rapport du Directoire. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns, à l'examen et à l'arrêté des comptes.

ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque membre du Conseil du Conseil de surveillance afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque membre du Conseil de surveillance, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les membres du Conseil de surveillance à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni à trois reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 31 mars 2011 (taux de présence : 80 %)

- Activités et résultats
- Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2010
- Autorisation donnée au Directoire d'émettre des cautions, avals et garanties
- Documents prévisionnels
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce
- Nomination d'un membre du Conseil de surveillance
- Modification du montant des jetons de présence
- Période d'abstention sur titres

Séance du 10 juin 2011 (taux de présence : 80 %)

- Renouvellement du mandat du Directoire
- Composition et organisation du Directoire

Séance du 30 août 2011 (taux de présence : 100 %)

- Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2011

RAPPORT DE GESTION

- Documents prévisionnels
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce
- Répartition des jetons de présence
- Évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil
- Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL

Le Conseil de surveillance, en séance du 30 août 2011 a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque membre du Conseil de surveillance aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

La méthode utilisée, comme les années précédentes, est celle de l'auto-évaluation.

Concernant les résultats de l'évaluation, les membres du Conseil de surveillance ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les membres du Conseil de surveillance ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition, tant sur le plan de la pertinence que sur les délais d'obtention de cette information, laquelle permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences et d'expertises reconnues, notamment industrielles, financières comptables et bancaires, qui s'expriment de façon permanente, notamment en ce qui concerne l'analyse de l'information financière, et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 a nommé Céline Merle-Béral en qualité de membre du Conseil de surveillance.

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil n'a pas de Comités spécialisés, les membres du Conseil de surveillance exerçant collégialement leurs fonctions.

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instituant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé), les membres du Conseil de surveillance, en séance du 9 avril 2009, ont décidé eu égard à la nature et à la structure du Groupe de faire application des dispositions de l'Article L. 823-20 1° du Code de commerce permettant aux entités contrôlées au sens de l'article L. 233-16 par une société elle-même soumise à l'obligation de mise en place d'un Comité d'audit, d'être exemptées de la création de ce Comité.

Ainsi, un Comité d'audit a été constitué au sein de la société Financière de l'Odé, société contrôlante, elle-même soumise à l'obligation de disposer d'un Comité spécialisé.

Le Comité d'audit constitué par le Conseil d'administration de Financière de l'Odé le 9 avril 2009 est composé de trois administrateurs indépendants, Olivier Roussel (nommé par le Conseil d'administration de Financière de l'Odé du 30 août 2011 pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013), Alain Moynot et Lucien Voche (renouvelés par le Conseil d'administration du 10 juin 2010, et ce, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012).

Le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière par l'examen des projets de comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels avant leur présentation au Conseil d'administration ainsi que de l'examen du respect de la réglementation boursière ;

- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par l'examen, avec le concours de l'audit interne, des systèmes de contrôle interne, de la fiabilité des systèmes et procédures et de la pertinence des procédures d'analyse et du suivi des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes par l'examen des risques pesant sur celle-ci et des mesures de sauvegarde prises pour atténuer les risques.

En outre, il lui appartient :

- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit est présidé par Alain Moynot.

Le règlement intérieur du Comité a été arrêté par le Conseil d'administration en séance du 31 août 2009.

Au cours de l'exercice 2011, le Comité d'audit s'est réuni à deux reprises et a notamment examiné les points suivants :

- Comité d'audit du 10 mars 2011 :
 - suivi de l'activité de l'audit interne, du contrôle interne et des processus de gestion des risques. Présentation du projet de rapport du Président aux membres du Comité d'audit,
 - suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation des comptes 2010,
 - suivi du contrôle légal des comptes et point sur l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- Comité d'audit du 29 août 2011 :
 - suivi de l'activité de l'audit interne Groupe à fin août 2011 et présentation du niveau de contrôle interne des entités auditées,
 - présentation des résultats du premier semestre 2011,
 - synthèse des travaux des Commissaires aux comptes sur l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2011.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La société n'a procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaire au profit des mandataires sociaux.

L'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 a fixé à 23 477 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil peut allouer à ses membres.

Le Conseil du 30 août 2011 a décidé de reconduire les modalités de répartition antérieures, soit par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des membres du Conseil de surveillance.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef octobre 2003 – *Le Gouvernement d'entreprises des sociétés cotées* –, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, publiées en janvier 2007, et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, publiées en octobre 2008 (disponibles sur www.medef.fr).

L'ensemble de ces textes a été, en décembre 2008, consolidé pour former le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Conseil de surveillance du 15 décembre 2008 appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008 a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires sociaux.

Le Conseil du 9 avril 2009 appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance

d'entreprise correspondent aux recommandations et assurent ainsi la transparence au sein de la société.

Toutefois, le Conseil n'a pas de Comités spécialisés, les membres du Conseil de surveillance exerçant collégialement leurs fonctions.

Il est rappelé, que dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Comité d'audit a été implémenté au niveau de Financière de l'Odet, société contrôlante et elle-même soumise à l'obligation légale d'instituer un Comité d'audit par un Conseil d'administration en date du 9 avril 2009.

En outre, les membres du Conseil de surveillance, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, ont opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil, appelé à se prononcer sur la qualification de membre du Conseil de surveillance indépendant, a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un membre du Conseil de surveillance témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'un membre du Conseil de surveillance dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un membre du Conseil de surveillance.

Ainsi, le Conseil a considéré que pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social dirigeant de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide par intégration globale ou l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - significatif de la société ou de son Groupe,
 - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte que le rapport consolidé Afep-Medef recommande que les membres du Conseil de surveillance possèdent un nombre significatif d'actions, a décidé, eu égard à la structure de l'actionariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre de titres précis à détenir.

Le Conseil de surveillance du 31 août 2010, appelé à se prononcer sur la recommandation d'avril 2010 relative à la présence des femmes dans les Conseils et complétant le Code de gouvernement d'entreprises des sociétés cotées Afep-Medef, a pris acte des dispositions de la recommandation et a déclaré s'efforcer à l'avenir de privilégier les candidatures féminines lors de nouveaux postes à pourvoir, sans pour autant s'engager sur un pourcentage minimum.

Cette dernière appréciation est sans objet depuis l'entrée en vigueur de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le rapport annuel.

DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques et le contrôle interne au sein du Groupe s'appuient sur le référentiel de l'AMF, publié en janvier 2007 et complété en 2010.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

Conformément à la définition du cadre de référence de l'AMF, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, des procédures ou des modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- un dispositif de gestion des risques visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiés au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
- un pilotage et une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cependant, comme indiqué dans le cadre de référence, il convient de préciser que le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Dans la description qui suit, la notion de Groupe couvre l'ensemble de la société mère et des filiales consolidées. Cette description du système de contrôle interne a été réalisée à partir du cadre de référence élaboré par le groupe de place mené sous l'égide de l'AMF, complété de son guide d'application. Les principes et les points clés contenus dans ce guide sont suivis lorsqu'ils sont applicables.

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE : UN SYSTÈME DE CONTRÔLE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

Le système de contrôle interne du Groupe repose sur les principes suivants :

La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

RAPPORT DE GESTION

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définition de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

LA DIFFUSION EN INTERNE D'INFORMATIONS PERTINENTES

CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des Comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridique, finance).

BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation, y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;

• l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;

• la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long termes.

FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes annuels des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

Processus du reporting financier

Les services de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et les normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément à la définition du cadre de référence de l'AMF, la gestion des risques est un dispositif dynamique de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Selon ce cadre, la gestion des risques recouvre les composantes suivantes :

- un cadre organisationnel comprenant la définition des rôles et responsabilités des acteurs, une politique de gestion des risques et un système d'information permettant la diffusion en interne d'informations relatives aux risques ;
- un processus de gestion des risques comprenant trois étapes : l'identification, l'analyse et le traitement des risques ;
- un pilotage en continu du dispositif de gestion des risques faisant l'objet d'une surveillance et d'une revue régulière.

LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE RÉPONDANT À CES RISQUES

• Gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. En ce qui concerne la gestion des sinistres, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Enfin, les modalités de gestion des risques font l'objet d'une revue régulière approfondie par le Comité des risques.

Les principaux risques auxquels le Groupe est soumis sont développés dans le chapitre « Facteurs de risques » du document de référence.

Compte tenu de la diversité des activités du Groupe, la gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

• Risque de marché sur actions cotées.

Sous l'égide de la Direction financière du Groupe, un suivi régulier de la valeur des sociétés non consolidées est réalisé. Par ailleurs, à chaque clôture, une appréciation de la valeur de ces titres est réalisée sur la base des derniers cours de Bourse.

• Risque de liquidité.

Une gestion centralisée de la trésorerie a été mise en place. Elle est placée sous la responsabilité de la Direction de la trésorerie du Groupe, qui s'assure du correct financement des activités de celui-ci notamment à travers des financements bancaires diversifiés. Un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette sont régulièrement suivis, certains crédits prévoyant une clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ces ratios.

• Risque de taux.

Les modalités de couverture des risques sur les taux d'intérêts décidées par la Direction générale du Groupe sont détaillées dans les notes annexes des comptes consolidés.

• Risque de crédit.

Un suivi mensuel du BFR est réalisé par la Direction de la trésorerie du Groupe. De plus, dans les principales divisions du Groupe, la gestion du risque de crédit est relayée par un *credit manager*. Le recours à l'assurance-crédit est privilégié et, lorsque le crédit n'est pas couvert par une assurance, l'octroi de crédit est décidé au niveau de compétence le plus adapté. Enfin, un suivi régulier des créances clients est effectué à l'échelon tant du Groupe que de la division, et des dépréciations sont pratiquées au cas par cas lorsque cela est jugé nécessaire.

• Risque de devise.

Le Groupe couvre ses principales opérations en devises. La gestion de la couverture est centralisée au niveau Groupe pour la France et l'Europe. Une couverture sur le net des positions commerciales est pratiquée par la Direction de la trésorerie du Groupe à travers des achats ou ventes à terme de devises. Enfin, la mise en place d'un *netting* mensuel des flux intragroupe permet de limiter les flux échangés et de couvrir le net résiduel. Pour la division Distribution d'énergie, les positions sont directement couvertes sur le marché.

• Risques opérationnels.

Chaque division du Groupe est responsable de la gestion des risques industriels, environnementaux et de conformité auxquels elle est confrontée. Une analyse régulière de la nature des risques et des modalités de gestion s'y rapportant est effectuée par chaque direction de division. Le suivi de la valeur recouvrable des *goodwill* et autres actifs, ainsi que des contrats de long terme, est réalisé au niveau des divisions et des tests sont effectués au niveau du Groupe. Par ailleurs, une supervision en est faite par le Comité des risques et la Direction des assurances du Groupe.

• Risque juridique.

Pour limiter l'exposition à ces risques, la Direction juridique du Groupe veille à la sécurité et à la conformité juridique des activités de celui-ci, en liaison avec les services juridiques des divisions. Lorsqu'un litige survient, la Direction juridique s'assure de sa résolution au mieux des intérêts du Groupe.

• Risque politique.

Le Groupe qui est présent depuis de nombreuses années à l'étranger peut être confronté à des risques politiques. Néanmoins la diversité de ses implantations et sa capacité de réaction lui permettent de limiter l'impact d'éventuelles crises politiques.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'évaluation et le contrôle des risques inhérents au fonctionnement de chaque entité sont au cœur des préoccupations du Groupe. L'existence d'un outil informatique permet de donner une dimension active et régulière dans le suivi des risques qui porte sur l'ensemble de nos métiers.

Les risques identifiés font l'objet d'une série de mesures détaillées dans les plans d'actions élaborés par les différents « propriétaires » de risques nommés au sein de chaque division, l'objectif étant de maîtriser l'exposition à ces risques et donc de les réduire.

L'actualisation de la cartographie des risques consolidée est validée trimestriellement par le Comité des risques.

LE PILOTAGE ET LA SURVEILLANCE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil d'administration de la société mère du Groupe

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques tels que définis et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

La Direction générale du Groupe

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques adaptés et efficaces. En cas de défaillance des dispositifs, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

Le Comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

Le Comité d'audit

Le rôle et les attributions de ce Comité sont précisés ci-avant au paragraphe « Comités spécialisés ».

Le Comité des risques

Le Comité des risques est en charge d'effectuer une revue régulière et approfondie des modalités de gestion des risques.

Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

RAPPORT DE GESTION

Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux Comités de direction.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financière et générale du Groupe.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse semestrielle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière, à la Direction générale du Groupe et au Comité d'audit.

Les comptes du Groupe sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006), représenté par Philippe Bailly. Le renouvellement de leur mandat respectif sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

UN RENFORCEMENT PERMANENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe s'efforce d'améliorer l'organisation de son contrôle interne et de sa gestion des risques, tout en maintenant des structures réactives, tant au niveau de la holding que des divisions.

Ainsi plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

DISPOSITIF ÉTHIQUE

L'ensemble du dispositif éthique du Groupe a été finalisé et se déploie dans les entités concernées.

La charte éthique rédigée en 2000 a été revue, afin de prendre en compte les nouvelles dispositions légales et les engagements du Groupe.

Le Comité éthique s'est réuni deux fois dans l'année ; il a validé l'ensemble des codes et dispositifs éthiques mis en œuvre au sein des entités. Aucun dysfonctionnement n'a été signalé via la procédure d'alerte mise en place depuis deux ans.

Des informations détaillées sur l'ensemble de nos procédures éthiques et *compliance* sont largement communiquées aux clients et prospects à leurs demandes.

LISTE D'INITIÉS

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers. L'annexe de la Charte d'Éthique du Groupe définissant les périodes pendant lesquelles les collaborateurs devront s'abstenir de réaliser des opérations sur les titres cotés des sociétés du Groupe a été modifiée pour prendre en compte les dispositions de la recommandation AMF n° 2010-07 du 3 novembre 2010 relative à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées.

MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un Intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

CARTOGRAPHIES DES RISQUES

En 2011, la cartographie des risques a été étendue à LCN (Les Combustibles de Normandie), qui représente une des principales acquisitions du Groupe Bolloré sur l'exercice.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Afin d'anticiper les nouvelles obligations définies par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite « Loi Grenelle II ») ainsi que les recommandations de l'AMF concernant les informations à publier par les sociétés en matière de responsabilité sociale et environnementale, le Groupe a élaboré son protocole de reporting.

Les principes retenus dans ce protocole sont cohérents notamment avec les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI), de l'IAS 100 et de l'IFRS. Ce protocole est diffusé et appliqué à l'ensemble des entités qui collectent et communiquent au Groupe leurs informations extra-légales. Il est revu chaque année et définit les conditions de collecte et de vérifications des données.

Le périmètre des entités interrogées correspond au périmètre financier. Le questionnaire relatif aux actions de développement durable, adressé chaque année aux différentes entités du Groupe, a été précisé et complété. Le questionnaire relatif aux actions RH a été diffusé plus largement aux équipes locales afin de remonter au mieux les actions déployées à l'international.

Le 22 mars 2012

Le Président du Conseil de surveillance
Comte de Ribes

RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE DU CAMBODGE

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Compagnie du Cambodge et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	28
État du résultat global consolidé	29
Variation de la trésorerie consolidée	30
Variation des capitaux propres consolidés	32
Principes comptables – note 1	33
Principales variations de périmètre – note 2	40
Comparabilité des comptes – note 3	40
Notes sur le bilan – notes 4 à 21	40
Notes sur le compte de résultat – notes 22 à 26	54
Autres informations – notes 27 à 33	59
Honoraires des contrôleurs légaux et des membres de leurs réseaux – note 34	66
Liste des sociétés consolidées – note 35	67
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	68

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
<i>Goodwill</i>	4	2 387	2 387
Immobilisations incorporelles	5-22	35	16
Immobilisations corporelles	6-22	30 144	30 779
Titres mis en équivalence	8	748 887	747 118
Autres actifs financiers	9	1 329 051	1 404 609
Impôts différés	26	746	1 884
Autres actifs	–	0	0
Actifs non courants		2 111 250	2 186 793
Stocks et en-cours	10	4 972	5 957
Clients et autres débiteurs	11	6 330	5 527
Impôts courants	12	7 731	4 304
Autres actifs financiers		0	0
Autres actifs	13	412	305
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	400 259	228 830
Actifs courants		419 704	244 923
Total actif		2 530 954	2 431 716

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capital		23 509	23 509
Primes liées au capital		282 575	282 575
Réserves consolidées		1 296 183	1 353 269
Capitaux propres, part du Groupe		1 602 267	1 659 353
Intérêts minoritaires		285 600	341 793
Capitaux propres	15	1 887 867	2 001 146
Dettes financières à long terme	19	200 547	175 725
Provisions pour avantages au personnel	17	1 959	2 120
Autres provisions	16	8 989	19 063
Impôts différés	26	4 098	4 046
Autres passifs		0	0
Passifs non courants		215 593	200 954
Dettes financières à court terme	19	386 073	188 567
Provisions (part à moins d'un an)	16	171	232
Fournisseurs et autres créditeurs	20	40 505	39 166
Impôts courants	21	745	1 651
Autres passifs		0	0
Passifs courants		427 494	229 616
Total passif		2 530 954	2 431 716

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
Chiffre d'affaires	22-23-24	38 528	50 849
Achats et charges externes	24	(30 948)	(36 203)
Frais de personnel	24	(9 424)	(10 916)
Amortissements et provisions	24	4 244	(8 329)
Autres produits opérationnels	24	2 026	5 843
Autres charges opérationnelles	24	(1 176)	(1 329)
Résultat opérationnel	22-23-24	3 250	(85)
Coût net du financement	25	(2 475)	(2 223)
Autres produits financiers	25	77 708	50 865
Autres charges financières	25	(808)	(213)
Résultat financier	25	74 425	48 429
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	15 297	134 976
Impôts sur les résultats	26	6 728	(6 518)
Résultat net consolidé		99 700	176 802
Résultat net consolidé, part du Groupe		67 228	107 284
Intérêts minoritaires		32 472	69 518

RÉSULTAT PAR ACTION ⁽¹⁾

15

(en euros)	2011	2010
Résultat net part du Groupe :		
– de base	120,1	191,7
– dilué	120,1	191,7

(1) Hors titres d'autocontrôle.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net consolidé de l'exercice	99 700	176 802
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)		
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	(73 906)	363 877
Autres variations du résultat global ⁽¹⁾	(6 144)	96 607
Résultat global	19 650	637 286
Dont :		
– Part du Groupe	(1 684)	487 695
– Part des minoritaires	21 334	149 591
<i>Dont impôt sur juste valeur des instruments financiers</i>	<i>63</i>	<i>(2 239)</i>

(1) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence :

- dont variations des réserves de conversion pour respectivement 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 33,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 ;
- dont variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente pour respectivement – 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 60,9 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les sorties du périmètre de consolidation et les dilutions ont entraîné la reprise en résultat en 2010 :

- de 9,7 millions d'euros au titre des réserves de conversion des entités (principalement Aegis pour 9,8 millions) ;
- de – 1 million d'euros au titre des réserves de réévaluations d'Aegis.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net part du Groupe	67 228	107 284
Part des intérêts minoritaires	32 472	69 518
Résultat net consolidé	99 700	176 802
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
– élimination des amortissements et provisions	(10 011)	8 032
– élimination de la variation des impôts différés	1 254	1 130
– autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(15 297)	(138 357)
– élimination des plus ou moins values de cession	97	(36 290)
Autres retraitements :		
– Coût net du financement	2 475	2 223
– Produits des dividendes reçus	(77 330)	(11 026)
– Charges d'impôts sur les sociétés	(4 766)	1 964
Dividendes reçus :		
– Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	14 261	20 366
– Dividendes reçus des sociétés non consolidées	77 330	11 026
Impôts sur les sociétés décaissés	(3 180)	(467)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	4 277	5 188
– dont stocks et en-cours	985	(332)
– dont dettes	659	3 298
– dont créances	2 633	2 222
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	88 810	40 591
Flux d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions :		
– immobilisations corporelles	(1 349)	(9 812)
– immobilisations incorporelles	0	0
– titres et autres immobilisations financières	(54)	(38)
Encaissements liés à des cessions :		
– immobilisations corporelles	61	23
– immobilisations incorporelles	0	0
– titres	0	32
– autres immobilisations financières	4 202	4 258
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(127)	(1)
Flux nets de trésorerie sur investissements	2 733	(5 538)

(en milliers d'euros)	2011	2010
Flux de financement		
Décaissements :		
– dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(55 974)	(55 974)
– dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(83 993)	(22 109)
– remboursements des dettes financières	(176 079)	(561)
Encaissements :		
– augmentation des capitaux propres	0	0
– subventions d'investissements	0	0
– augmentation des dettes financières	200 024	443
Intérêts nets décaissés	(2 728)	(1 954)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	(118 750)	(80 155)
Incidence des variations de cours des devises	0	0
Variation de la trésorerie	(27 207)	(45 102)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	41 931	87 033
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	14 724	41 931

(1) Voir note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

FLUX DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits et charges sans incidence de trésorerie comprennent essentiellement l'annulation du résultat net des entreprises associés.

Les dividendes reçus comprennent 56,6 millions d'euros relatifs au dividende exceptionnel versé par Aegis suite à la cession de Synovate.

L'excédent en fond de roulement s'améliore de 4,3 millions d'euros par rapport à décembre 2010 et concerne principalement la hausse des autres dettes d'exploitation et la baisse des autres créances d'exploitation du secteur Transport et logistique.

FLUX D'INVESTISSEMENTS

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles concernent principalement les investissements réalisés par le secteur Transport et logistique.

FLUX DE FINANCEMENT

L'augmentation de 200,1 millions d'euros concerne principalement l'émission d'un emprunt de 200 millions d'euros de nominal chez la Financière Sainte-Marine.

Le remboursement de 177,9 millions d'euros de dettes financières concerne principalement le remboursement d'un emprunt garanti par des titres Havas et Aegis remboursés par anticipation pour 174,1 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2009⁽²⁾	559 735	23 509	282 575	437 800	(30 322)	511 985	1 225 547	210 905	1 436 452
Transactions avec les actionnaires						(53 889)	(53 889)	(18 703)	(72 592)
Dividendes distribués						(55 974)	(55 974)	(20 412)	(76 386)
Variations de périmètre							0	7	7
Autres variations ⁽³⁾						2 085	2 085	1 702	3 787
Éléments du résultat global				360 722	19 689	107 284	487 695	149 591	637 286
Résultat de l'exercice						107 284	107 284	69 518	176 802
Autres éléments du résultat global									
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées									
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				298 694			298 694	65 183	363 877
– Autres variations du résultat global ⁽⁴⁾				62 028	19 689		81 717	14 890	96 607
Capitaux propres au 31 décembre 2010	559 735	23 509	282 575	798 522	(10 633)	565 380	1 659 353	341 793	2 001 146
Transactions avec les actionnaires					15	(55 417)	(55 402)	(77 527)	(132 929)
Dividendes distribués						(55 974)	(55 974)	(77 871)	(133 845)
Variations de périmètre					15		15	7	22
Autres variations ⁽³⁾						557	557	337	894
Éléments du résultat global				(70 729)	1 817	67 228	(1 684)	21 334	19 650
Résultat de l'exercice						67 228	67 228	32 472	99 700
Autres éléments du résultat global									
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées							0	0	0
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				(61 137)			(61 137)	(12 769)	(73 906)
– Autres variations du résultat global ⁽⁴⁾				(9 592)	1 817		(7 775)	1 631	(6 144)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	559 735	23 509	282 575	727 793	(8 801)	577 191	1 602 267	285 600	1 887 867

(1) Voir note 15 – Capitaux propres.

(2) Un reclassement a été effectué entre les colonnes juste valeur IAS 39, réserves de conversion et réserves au 31 décembre 2009 afin de replacer les effets de variations de périmètre survenus lors d'exercices antérieurs précédemment affectés aux réserves pour 3,3 millions d'euros.

(3) En 2011, correspond principalement à l'effet des plans de stock-options d'entités mises en équivalence, en 2010, essentiellement effet des emprunts convertibles en actions chez Aegis et Havas pour 3,9 millions d'euros.

(4) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence, dont :

– conversion : respectivement 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 33,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 ;

– variation de juste valeur des actifs financiers disponible à la vente : respectivement – 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 60,9 millions d'euros au 31 décembre 2010.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

A – FAITS MARQUANTS

La crise postélectorale intervenue en Côte d'Ivoire et qui a entraîné l'arrêt de l'exploitation des chemins de fer pendant deux mois a eu un impact négatif sur le résultat opérationnel et le chiffre d'affaires de cette activité. Il a été néanmoins constaté une reprise de l'activité dès la fin du premier semestre.

Distribution d'un dividende exceptionnel par Aegis

Dans le cadre de la cession de Synovate pour un montant de 525 millions de livres sterling, Aegis a procédé, début novembre, à la distribution d'un dividende exceptionnel pour un montant de 200 millions de livres sterling, représentant 56,6 millions d'euros pour le groupe Compagnie du Cambodge.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Compagnie du Cambodge est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est au 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La Société est cotée à Paris.

B.3 – Évolutions normatives

1. Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2011

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits »	23/12/2009	01/02/2010
IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »	19/07/2010	01/01/2011
Modification d'IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »	19/07/2010	01/01/2011
IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »	23/07/2010	01/07/2010
Améliorations aux IFRS – mai 2010	18/02/2011	01/01/2011 (sauf amendements à IFRS 3 et IAS 27 : 01/07/2010)

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

En date du 22 mars 2012, le Directoire a arrêté les états financiers consolidés du groupe Compagnie Cambodge au 31 décembre 2011. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 7 juin 2012.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2011 (consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission).

Pour les périodes présentées, le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur les points suivants :

- « *carve-out* » d'IAS 39 : concerne principalement les dispositions d'application de la comptabilité de couverture aux portefeuilles de base des établissements bancaires.

Cette exclusion est sans effet sur les états financiers du Groupe ;

- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne :

Voir B.3 – Évolutions normatives.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 ; elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IAS 27 révisée « États financiers individuels »	12/05/2011	01/01/2013
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation »	12/11/2009, 28/10/2010 et 16/12/2011	01/01/2015
IFRS 10 « États financiers consolidés »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 11 « Accords conjoints »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur »	12/05/2011	01/01/2013
IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert »	19/10/2011	01/01/2013
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) »	16/06/2011	01/07/2012
Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »	20/12/2010	01/01/2012
Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel »	16/06/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2014

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011, applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers »	07/10/2010	01/07/2011

Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes consolidés.

B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.5 – Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce. Conformément à la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte pour l'appréciation du contrôle.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente exerçables à prix fixe et à même date, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêt.

Les sociétés qui, tant individuellement que collectivement, sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

2. Opérations intragroupe

Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux sociétés intégrées proportionnellement,
 - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite du « cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Le cas échéant, les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les transactions financières.

5. Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique à compter du 1^{er} janvier 2010 les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les regroupements initiés postérieurement au 1^{er} janvier 2004 mais avant le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon l'ancienne version d'IFRS 3. Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise ;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat ;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill*.

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

- la somme de :
 - la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels,
 - la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* complet est retenue,
 - la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant ;
- et la somme de :
 - la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts donnant le contrôle (y compris le cas échéant, les intérêts précédemment détenus),
 - la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* complet est retenue.

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* complet.

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en autres produits (charges) financiers.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

À compter du 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » pour les variations de pourcentage d'intérêt dans les sociétés consolidées n'entraînant pas de perte de contrôle, y compris pour les transferts internes de titres.

La différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres part du Groupe.

7. Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

- la somme de :
 - la juste valeur de la contrepartie reçue,
 - la juste valeur des intérêts éventuellement conservés ;
- et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- la durée d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous détaille les spécificités sectorielles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

Transport et logistique	Activité de mandataire	L'entité agissant en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond uniquement à la commission perçue, sous déduction des produits/frais
	Activité de commissionnaire	L'entité agissant en tant que principal, le chiffre d'affaires correspond au total des facturations hors droits de douane

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Le Groupe opère un contrat de concession. Cette terminologie regroupe des contrats de natures diverses : concession de secteur public, affermage, contrat de développement et de renouvellement dits « BOT ».

Le Groupe analyse en substance les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer, en prenant en compte à la fois les modalités contractuelles et également son expérience de l'exploitation de contrats similaires.

Le Groupe analyse en premier lieu les nouveaux contrats au regard des critères de l'Interprétation IFRIC 12.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Pour toutes les concessions qu'il opère, le Groupe est rémunéré par la vente de prestations aux usagers et non par le concédant. Les concessions relevant d'IFRIC 12 sont donc comptabilisées selon le modèle de l'actif incorporel :

- la juste valeur des infrastructures réalisées intégrant, le cas échéant, les intérêts intercalaires de la phase de construction est inscrite en immobilisation incorporelle ;
- elle est amortie de manière linéaire sur la durée du contrat à compter du démarrage de l'exploitation.

Selon IFRIC 12, les produits perçus au titre :

- des activités de construction sont comptabilisés selon IAS 11 « Contrats de construction » ;

- des activités de maintenance et d'exploitation sont comptabilisés selon la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Si le contrat ne remplit pas les critères d'IFRIC 12, le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs spécifiques qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge opérationnelle sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

Pour l'ensemble des contrats :

- dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat ;
- dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs conditionnels » ;
- les redevances versées au Concédant en rémunération de l'exploitation des biens mis en concession sont comptabilisées en charges opérationnelles au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les subventions d'investissement non remboursables sont comptabilisées en produits constatés d'avance dans les « autres actifs courants » et constatés en résultat opérationnel selon le rythme d'amortissement du bien concerné, conformément à IAS 20.

5. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture à l'exception des dérivés relatifs aux activités opérationnelles.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement.

pement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

8. Goodwill

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet est démontrée ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Aucun projet significatif n'a satisfait à ces conditions au cours de l'exercice 2011.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations techniques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas de *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principales UGT du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (cf. supra).

13. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de Bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 à son coût d'acquisition, ou qu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de quatre ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

13.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture, ou le cas échéant en capitaux propres pour les dérivés en couverture de flux futurs.

13.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

13.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

13.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

16. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

L'attribution de stock-options représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire. Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

18. Engagements envers le personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone Euro et de la zone Afrique (zone CFA).

– Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages du personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisé : IBoxx), à la date d'évaluation.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariels, excédant 10 du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné, soit 9,8 ans en moyenne au niveau du Groupe (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, l'amortissement des écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

– Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel.

19. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net.

- les dettes sur acquisition de titres de filiales sont exclues de l'endettement net.

20. Engagements d'achat d'intérêts minoritaires

Les engagements d'achat antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode du « goodwill en cours ».

Les engagements d'achat postérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés initialement, et pour toute variation ultérieure de la juste valeur de l'engagement, par capitaux propres.

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres passifs courants/non courants ».

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

21. Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Il est à noter que le reporting interne du groupe Cambodge découle du reporting du Groupe Bolloré dans lequel le groupe Cambodge est consolidé et dont il conserve la répartition par activité.

Le secteur opérationnel retenu est le suivant :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris DOM-TOM ;
- Afrique.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 22. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

EXERCICE 2011

Néant.

EXERCICE 2010

Déconsolidation

Déconsolidation de la participation dans Aegis

La participation du Groupe dans Aegis a été reclassée en titres disponibles à la vente en juillet 2010, date à laquelle le groupe Cambodge a été informé de l'acquisition de Mitchell Communication Group par Aegis et de ses modalités.

NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2011 sont comparables à ceux de l'exercice 2010 à l'exception des variations de périmètre de consolidation et des modifications de présentation détaillées ci-dessous.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION DU RÉSULTAT FINANCIER

Le Groupe a modifié la présentation du résultat financier au sein du compte de résultat consolidé. Les plus-values (moins-values) de cession des titres n'apparaissent plus sur une ligne distincte du compte de résultat mais sont reclassées sur les lignes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières ». Les états financiers comparatifs ont été retraités. Le montant des plus-values (moins-values) de cessions de titres est fourni dans la note relative au résultat financier.

RECLASSEMENT ENTRE CATÉGORIES DE RÉSERVES PART DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Un reclassement a été effectué entre les colonnes juste valeur IAS 39, réserves de conversion et réserves au 31 décembre 2009 afin de replacer les effets de variations de périmètre survenues lors d'exercices antérieurs précédemment affectées aux réserves pour 3,3 millions d'euros.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 4 – GOODWILL

ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2010	2 387
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2011	2 387

VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)		31/12/2011	31/12/2010
Transport et logistique		2 387	2 387
Total		2 387	2 387

DÉFINITION ET REGROUPEMENT DES UGT

Le groupe Cambodge comprend au 31 décembre 2011, moins d'une dizaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe. La principale UGT après regroupement est la suivante : « Transport et logistique » ; elle comprend les activités de concessions de chemin de fer. Ces activités sont décrites dans la note B.6 « Règles et méthodes d'évaluation », paragraphe 21 « Information sectorielle ».

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt.

La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

Principales hypothèses de détermination de la valeur recouvrable

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis, sont extrapolés, en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les projections de flux de trésorerie sur les concessions sont basées sur la durée des contrats.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour le regroupement d'UGT « Transport et logistique » :

	2011	2010
(en milliers d'euros)	Transport et logistique	Transport et logistique
Valeur nette comptable du goodwill	2 387	2 387
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie :		
– Taux de croissance sur prévisions de N+ 2 à N+ 5 ⁽¹⁾	2 à 3 %	2 à 3 %
– Taux de croissance sur valeur terminale ⁽²⁾	NA	NA
– Coût moyen pondéré du capital (WACC) ⁽³⁾	14,59 %	14,25 %

(1) Les flux de trésorerie futurs de Sitarail sont basés sur une reprise d'activité en Côte d'Ivoire, pour retrouver des résultats proches de ceux observés avant la crise politique qui a fortement impacté le pays au cours du premier semestre 2011.

(2) S'agissant d'une concession, les projections de flux de trésorerie sont réalisées sur la durée des contrats, et n'intègrent donc pas de taux de croissance à l'infini.

(3) Les résultats des tests de sensibilité sur le WACC démontrent que les taux d'actualisation pour lesquels la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable sont nettement supérieurs aux WACC présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2011

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Licences logiciels, frais de recherche	161	0	0	0	0	29	190
Autres	326	0	0	0	0	4	330
Valeurs brutes	487	0	0	0	0	33	520

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Concessions, brevets, frais de recherche	(157)	(8)	0	0	0	0	(165)
Autres	(314)	(6)	0	0	0	0	(320)
Amortissements et provisions	(471)	(14)	0	0	0	0	(485)
Valeurs nettes	16	(14)	0	0	0	33	35

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉVOLUTION EN 2011

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 31/12/2011
Terrains et agencements	1 503	0	0	0	0	(64)	1 439
Constructions et aménagements	2 203	50	(7)	0	0	14 095	16 341
Installations techniques, matériels	1 186	0	0	0	0	1 754	2 940
Autres	32 762	917	(1 397)	0	0	(11 787)	20 495
Immobilisations en cours	3 260	1 375	0	0	0	(1 978)	2 657
Avances, acomptes	2 667	0	0	0	0	(2 055)	612
Valeurs brutes	43 581	2 342	(1 404)	0	0	(35)	44 484

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 31/12/2011
Terrains et agencements	(64)	0	0	0	0	64	0
Constructions et aménagements	(185)	(442)	0	0	0	(2 213)	(2 840)
Installations techniques, matériels	(853)	(672)	0	0	0	(359)	(1 884)
Autres	(11 700)	(1 716)	1 291	0	0	2 509	(9 616)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(12 802)	(2 830)	1 291	0	0	1	(14 340)
Valeurs nettes	30 779	(488)	(113)	0	0	(34)	30 144

(1) Reclassement poste à poste chez Sitarail.

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 22.

NOTE 7 – INFORMATIONS RELATIVES AUX CONCESSIONS

Le Groupe analyse en substance les caractéristiques de tous les nouveaux contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer, en prenant en compte à la fois les modalités contractuelles et également son expérience de l'exploitation de contrats similaires.

Le Groupe analyse en premier lieu les nouveaux contrats au regard des critères de l'Interprétation IFRIC 12.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession de service public ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif des prestations. Ce critère est apprécié pour chaque contrat en substance par le Groupe en fonction de l'autonomie dont il dispose pour assurer l'équilibre financier de la concession ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

Les analyses menées par le Groupe ont permis de conclure que le contrat de concession opéré par le Groupe ne relève pas de l'IFRIC 12.

En effet ce contrat de type « affermage » a les caractéristiques suivantes, le Groupe fixe librement les tarifs à appliquer et ne réalise pas de travaux d'infrastructures complémentaires à remettre au concédant à l'issue du contrat de concession.

CONCESSION FERROVIAIRE AFRIQUE

Concessionnaire	Concédant	Durée du contrat	Infrastructures mises à disposition par le concédant	Obligations contractuelles de construction d'infrastructures revenant au concédant à la fin du contrat	Autres obligations du concessionnaire
Sitarail	États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Réseau ferré reliant Abidjan à Ouagadougou (Côte d'Ivoire/ Burkina Faso) : Infrastructures ferroviaires et dépendances du Domaine Public Ferroviaire ainsi que le matériel nécessaire à l'exploitation.	N/A	Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire.

La concession est assortie du paiement de redevances au concédant en contrepartie du droit d'exploitation accordé. Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état des biens concédés font l'objet de provisions en fonction des plans prévisionnels comptabilisées selon la norme IAS 37, et présentées en note 16 « Provisions pour risques et charges ».

Le contrat Sitarail peut être résilié à l'initiative du concessionnaire en cas de manquement grave du concédant à ses obligations (avec compensation) ou en cas de force majeure, ou à l'initiative du concédant par rachat de la concession ou en cas de faute grave du concessionnaire.

NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2010	747 118
Variation du périmètre de consolidation	62
Quote-part de résultat	15 297
Autres mouvements ⁽¹⁾	(13 590)
Au 31 décembre 2011	748 887

(1) Dont – 9,2 millions d'euros au titre de la variation de juste valeur des titres cotés détenus par les sociétés mises en équivalence, 3,1 millions d'euros au titre de la conversion (Havas 3,1 millions) et – 8,4 millions d'euros au titre des dividendes versés.

VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011		Au 31/12/2010	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
Havas ⁽¹⁾	6 587	470 407	127 501	471 172
Aegis	0	0	4 607	0
Société Industrielle et Financière de l'Artois	1 593	138 807	767	138 201
Financière Moncey	55	99 918	30	103 296
Société Anonyme Forestière et Agricole	4 087	20 549	2 524	17 810
Compagnie des Tramways de Rouen	10	8 106	1	8 373
IER	3 075	6 979	(331)	3 814
Rivaud Innovation	(134)	2 112	(138)	2 246
Autres sociétés	24	2 009	15	2 206
Total	15 297	748 887	134 976	747 118

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉVALUATION DES TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière, des flux de trésorerie futurs actualisés, des comparables boursiers.

Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

La valeur d'utilité de la participation dans Havas a été recalculée au 31 décembre 2011, elle est supérieure au cours de Bourse.

La revue de la valeur d'utilité a conduit à reconnaître une dépréciation de (25,7) millions d'euros.

(1) Havas

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS.

Le Groupe Cambodge détient au 31 décembre 2011, 28,10 % du capital du Groupe Havas (28,13 % au 31 décembre 2010).

Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détenant pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés.

En effet, la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », définit le contrôle comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

« Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

- (a) du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- (b) du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- (c) du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ;
- (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe. »

Or le Groupe Compagnie du Cambodge ne dispose pas de représentant direct au Conseil d'administration d'Havas. Le Groupe Bolloré ne dispose à fin décembre 2011 que de trois postes d'administrateurs sur quatorze membres du Conseil d'administration d'Havas.

Il ne dispose pas du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration.

Le Groupe et Vincent Bolloré, Président non exécutif d'Havas, ne disposent pas légalement, réglementairement ou contractuellement des pouvoirs de diriger les politiques financières et opérationnelles d'Havas ou de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2011, la valeur consolidée de la participation s'élève à 470,4 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant au Groupe est de 6,6 millions d'euros.

La valeur de marché de la participation s'établit à 385,3 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2011.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES D'HAVAS

(en millions d'euros)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Chiffre d'affaires	1 645	1 558
Résultat net	128	115
Total actif	4 861	4 694
Capitaux propres	1 306	1 203

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 369 753	(41 016)	1 328 737	1 328 737	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	21 456	(21 142)	314	314	0
Total	1 391 209	(62 158)	1 329 051	1 329 051	0

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 443 675	(40 762)	1 402 913	1 402 913	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	25 651	(23 955)	1 696	1 696	0
Total	1 469 326	(64 717)	1 404 609	1 404 609	0

DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010 Valeur nette	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur ⁽¹⁾	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2011 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	1 402 913	47	0	(73 970)	(255)	2	1 328 737
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	1 696	7	(1 381)	0	(8)	0	314
Total	1 404 609	54	(1 381)	(73 970)	(263)	2	1 329 051

(1) Essentiellement réévaluation des titres d'Aegis, de Bolloré et de Financière de l'Odét.

ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Détail des principaux titres

Sociétés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011		Au 31/12/2010	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Financière de l'Odét ⁽¹⁾	15,38	288 753	15,38	311 331
Aegis Group ⁽²⁾	24,75	501 004	24,81	520 373
Plantations des Terres Rouges ⁽³⁾	10,00	102 858	10,00	105 581
Bolloré	5,55	207 608	5,55	217 817
Socfinal	11,53	45 161	11,53	50 498
Socfinasia	5,00	24 160	5,00	29 975
Autres titres cotés	–	22 941	–	28 481
Sous-total titres cotés⁽⁴⁾		1 192 485		1 264 056
Financière V ⁽⁵⁾	22,81	121 601	22,81	123 502
Nord-Sumatra Investissements	5,00	10 896	5,00	11 449
Banque J.P. Hottinguer et Cie ⁽⁶⁾	17,59	934	18,12	934
Autres titres non cotés	–	2 821	–	2 972
Sous-total titres non cotés		136 252		138 857
Total		1 328 737		1 402 913

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 31 – Informations sur les instruments financiers et la gestion des risques). Les titres de participation non cotés concernent principalement les participations du Groupe dans Omnium Bolloré et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

(1) Financière de l'Odét

Financière de l'Odét est détenue à 54,6 % par la holding Sofibol et sa filiale directe Compagnie de Guénolé, à 14,94 % par la Compagnie du Cambodge, à 4,93 % par la Financière Moncey, à 4,98 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois. Le Groupe Compagnie du Cambodge ne détient pas d'influence notable sur la participation Financière de l'Odét dont le Conseil d'administration comprend 12 membres dont aucun ne représente directement la Compagnie du Cambodge. Les titres détenus dans cette entité sont en effet privés de droit de vote, en raison du contrôle que cette dernière exerce directement et indirectement sur la Compagnie du Cambodge.

(2) Aegis

Le Groupe Compagnie du Cambodge, bien qu'étant premier actionnaire d'Aegis, n'a jamais obtenu, malgré ses demandes, de représentation au Conseil d'administration d'Aegis. Toutefois, en 2008, à l'occasion du changement intervenu au sein des organes de direction d'Aegis, un dialogue avait pu se nouer au plus haut niveau entre les deux Groupes.

Dans ces conditions, le Groupe a considéré que les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il dispose d'une influence notable au sein du groupe Aegis ont été levés et a mis en équivalence sa participation.

En 2010, le Groupe a considéré, n'ayant pas été consulté préalablement à l'acquisition du Groupe Mitchell Communications par Aegis, que les conditions de son influence notable n'étaient plus remplies. Cette opération très significative, réglée partiellement en actions, s'est traduite par une dilution de l'intérêt du Groupe dans sa participation. La participation dans Aegis a été portée en titres disponibles à la vente à la date à laquelle le Groupe a été informé de cette opération.

Le Groupe considère qu'aucune des conditions d'IAS 28 caractérisant l'influence notable n'est remplie pour l'exercice 2011 concernant sa participation dans Aegis.

(3) Plantations des Terres Rouges

Le Groupe ne détient pas d'influence notable sur la société Plantations des Terres Rouges malgré sa participation de 32,81 % (10 % par la Compagnie du Cambodge et 22,81 % par sa filiale mise en équivalence Société Industrielle et Financière de l'Artois), car les titres détenus

par la société Société Industrielle et Financière de l'Artois (22,81 %) sont privés de droits de vote en raison du contrôle qu'exerce la société Plantations des Terres Rouges sur la Société Industrielle et Financière de l'Artois (via ses participations directes et indirectes dans cette dernière).

Le Conseil d'administration de la société Plantations des Terres Rouges est composé de 6 membres dont aucun ne représente la Compagnie du Cambodge.

(4) Titres cotés

Valorisation des titres au cours de Bourse de clôture du 31 décembre 2011 pour les sociétés cotées.

(5) Financière V

Financière V, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 50,31 % par Omnium Bolloré, à 22,81 % par la Compagnie du Cambodge, à 10,50 % par la Financière Moncey, à 10,25 % par Bolloré, à 4 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois, à 1,68 % par la Compagnie des Tramways de Rouen. Le Groupe Compagnie de Cambodge ne détient pas d'influence notable sur la participation dans la holding Financière V dont le Conseil d'administration comprend six membres dont aucun ne représente la Compagnie du Cambodge. Les titres détenus dans cette entité sont en effet privés de droit de vote, en raison du contrôle que cette holding exerce directement et indirectement sur la Compagnie de Cambodge.

Ces titres font l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence correspondant à la moyenne des méthodes décrites ci-dessous :

- des cours de Bourse de Bolloré et de Financière de l'Odét ;
- des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odét.

(6) Banque J.P. Hottinguer et Cie

Le Groupe Compagnie de Cambodge ne détient pas d'influence notable sur sa participation dans la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie, sa participation restant inférieure au seuil de présomption d'influence notable (17,59 %) et seul un membre du Conseil de surveillance de la banque sur douze représente directement la Compagnie du Cambodge.

Au 31 décembre 2011, aucune moins value latente temporaire n'a été reconnue dans les capitaux propres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	5 815	(843)	4 972	6 800	(843)	5 957
Total	5 815	(843)	4 972	6 800	(843)	5 957

NOTE 11 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	3 183	(286)	2 897
Créances sociales et fiscales d'exploitation	739	0	739
Fournisseurs débiteurs	952	0	952
Comptes courants actifs	(1)	0	(1)
Autres créances d'exploitation	1 862	(196)	1 666
Autres créances	77	0	77
Total	6 812	(482)	6 330

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	3 286	(286)	3 000
Créances sociales et fiscales d'exploitation	661	0	661
Fournisseurs débiteurs	1 000	0	1 000
Comptes courants actifs	(1)	0	(1)
Autres créances d'exploitation	1 051	(193)	858
Autres créances	9	0	9
Total	6 006	(479)	5 527

BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	2 897	1 207	1 690	1 494	69	127

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	3 000	93	2 907	2 656	53	198

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas, et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Provisions clients et comptes rattachés	(286)	0	0	0	0	0	(286)

ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dotations aux provisions	0	(69)
Reprises de provisions	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables	0	(3)

NOTE 12 – IMPÔT COURANT ACTIF

	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	7 731	0	7 731	4 304	0	4 304
Total	7 731	0	7 731	4 304	0	4 304

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS COURANTS

	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	412	0	412	305	0	305
Total	412	0	412	305	0	305

NOTE 14 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	8 580	0	8 580	10 705	0	10 705
Équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Conventions de trésorerie – actif	391 679	0	391 679	218 125	0	218 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie	400 259	0	400 259	228 830	0	228 830
Conventions de trésorerie – passif	(385 525)	0	(385 525)	(186 425)	0	(186 425)
Concours bancaires courants	(10)	0	(10)	(474)	0	(474)
Trésorerie nette	14 724	0	14 724	41 931	0	41 931

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2011, le capital social de Compagnie du Cambodge s'élève à 23 508 870 euros, divisé en 559 735 actions ordinaires d'un nominal de 42 euros chacune, et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2011, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 559 735 actions, et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 559 735 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2011.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Compagnie du Cambodge sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 19 – Endettement financier. Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés par la société mère au titre de l'exercice 2010 est de 55 974 milliers d'euros, soit 100 euros par action.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net, part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	67 228	107 284
Résultat net, part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	67 228	107 284
Nombre de titres émis au 31 décembre	2011	2010
Nombre de titres émis	559 735	559 735
Nombre de titres d'autocontrôle	0	0
Nombre de titres en circulation	559 735	559 735
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	559 735	559 735
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	559 735	559 735
Titres potentiels dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	559 735	559 735

NOTE 16 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Exercice 2011 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Augmen- tations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 31/12/2011
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	148	0	0	(38)	0	0	0	110
Autres provisions pour risques	84	0	0	(23)	0	0	0	61
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Total provisions à moins d'un an	232	0	0	(61)	0	0	0	171
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	293	38	0	(92)	0	1	0	240
Provisions pour risques filiales	21	8	0	0	0	0	0	29
Autres provisions pour risques	10 456	18	0	(6 438)	0	0	0	4 036
Provisions pour impôts	3 424	209	(173)	(3 251)	0	0	0	209
Obligations contractuelles ⁽²⁾	4 869	375	(769)	0	0	0	0	4 475
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Total autres provisions	19 063	648	(942)	(9 781)	0	1	0	8 989
Total	19 295	648	(942)	(9 842)	0	1	0	9 160

(1) Correspond à des litiges sociaux et commerciaux individuellement non significatifs.

(2) Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2011

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(431)	6 591	6 160
Résultat financier	(8)	0	(8)
Charge d'impôt	(209)	3 251	3 042
Total	(648)	9 842	9 194

NOTE 17 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL**ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN**

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	3 471	0	3 471	3 862	0	3 862
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0	0	0	0
Écarts actuariels non comptabilisés	(1 512)	0	(1 512)	(1 742)	0	(1 742)
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	1 959	0	1 959	2 120	0	2 120

Les pertes et gains actuariels d'expérience générés courant 2011 pour le Groupe s'élèvent à 0,1 million d'euros (soit 4 % par rapport à l'engagement).

COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(134)	0	(134)	(127)	0	(127)
Charges d'intérêt	(157)	0	(157)	(198)	0	(198)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(6)	0	(6)	(86)	2	(84)
Effets des réductions et liquidation de plan	0	0	0	0	0	0
Coûts des engagements envers le personnel	(297)	0	(297)	(411)	2	(409)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉS AU BILAN

Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Au 1^{er} janvier	2 120	0	2 120	1 953	1	1 954
Augmentation	297	0	297	411	(2)	409
Diminution	(458)	0	(458)	(345)	1	(344)
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	101	0	101
Au 31 décembre	1 959	0	1 959	2 120	0	2 120

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Répartition géographique des engagements en date de clôture

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	France	Autres	Total
<i>Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)</i>	695	2 776	3 471
<i>Valeur actualisée des obligations (régimes financés)</i>	0	0	0
Avantages postérieurs à l'emploi	695	2 776	3 471
Autres avantages à long terme	0	0	0
Écarts actuariels non comptabilisés	111	(1 623)	(1 512)
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	806	1 153	1 959

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus pour les engagements significatifs par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Au 31 décembre 2011, le Groupe a retenu le taux de 4,50 % pour la zone France et le reste du monde. En effet, 100 % des engagements sont en devises euro et CFA.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont les suivantes :

(en pourcentage)	France	Autres
Au 31 décembre 2011		
Taux d'actualisation	4,50	4,50
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,60	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	3,40
Au 31 décembre 2010		
Taux d'actualisation	4,00	4,00
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,60	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	3,40

(1) Inflation comprise.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité). (Voir « Principes et méthodes comptables ».)

SENSIBILITÉS

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De - 0,5	De + 0,5	De - 0,5	De + 0,5
Effet sur l'engagement 2011	2,40	- 2,27	83	(79)
Effet sur la charge 2012	6,62	- 6,14	26	(24)

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De - 1	De + 1	De - 1	De + 1
Effet sur l'engagement 2011	- 6,98	7,92	(47)	53
Effet sur le coût normal et les intérêts 2012	- 8,02	9,26	(2)	3

NOTE 18 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	200 000	0	200 000	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	386 620	386 073	547	0
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	586 620	386 073	200 547	0
Dérivés passifs (d)	0	0	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	586 620	386 073	200 547	0
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	40 505	40 505	0	0
Impôts courants	745	745	0	0
Autres passifs courants	0	0	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	176 079	877	175 202	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	188 213	187 690	523	0
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	364 292	188 567	175 725	0
Dérivés passifs (d)	0	0	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	364 292	188 567	175 725	0
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	39 166	38 480	685	1
Impôts courants	1 651	1 651	0	0
Autres passifs courants	0	0	0	0

NOTE 19 – ENDETTEMENT FINANCIER

ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2010	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	200 000	0	200 000	176 079	877	175 202
Autres emprunts et dettes assimilées	386 620	386 073	547	188 213	187 690	523
Dérivés passifs	0	0	0	0	0	0
Endettement financier brut	586 620	386 073	200 547	364 292	188 567	175 725
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(400 259)	(400 259)	0	(228 830)	(228 830)	0
Dépôt de garantie en trésorerie	0	0	0	0	0	0
Dérivés actifs	0	0	0	0	0	0
Endettement financier net	186 361	(14 186)	200 547	135 462	(40 263)	175 725

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – Voir note 14.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Analyse des passifs financiers par catégorie

Passifs au coût amorti

Emprunts auprès des établissements de crédit (en milliers d'euros)	31/12/2011 ⁽¹⁾	31/12/2010 ⁽¹⁾
Valeur	200 000	176 079

(1) Dont 200 millions d'euros de financement garantis par des nantissements de titres Havas ; un financement d'un montant de 174 millions d'euros garanti par des titres Havas et Aegis et arrivant à échéance début 2012 a été remboursé par anticipation sur 2011 (voir note 29 – Engagements contractuels hors bilan).

Autres emprunts et dettes assimilées (en milliers d'euros)	31/12/2011⁽¹⁾	31/12/2010⁽¹⁾
Valeur	386 620	188 213

(1) Comprend principalement des conventions de trésorerie pour un montant de 385,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 186,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Selon la devise

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars US	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	200 000	200 000	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	386 620	386 073	0	0	547
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	586 620	586 073	0	0	547

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars US	Livres sterling	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	176 079	176 079	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	188 213	188 187	0	0	26
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	364 292	364 266	0	0	26

Selon le taux (montants avant couverture)

	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
(en milliers d'euros)	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	200 000	0	200 000	176 079	1 999	174 080
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	386 620	547	386 073	188 213	1 340	186 873
Sous-total passifs hors dérivés (a + b + c)	586 620	547	586 073	364 292	3 339	360 953

La part de l'endettement brut à taux fixe du Groupe s'élève à 0,1 % au 31 décembre 2011, contre 0,9 % au 31 décembre 2010.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 20 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Dettes fournisseurs	12 705	0	(2 132)	0	(1)	10 572
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	1 739	0	(674)	0	0	1 065
Clients créditeurs	685	0	(673)	0	0	12
Comptes courants – passif à moins d'un an	113	0	(1)	0	0	112
Autres dettes d'exploitation	23 865	0	3 834	0	1	27 700
Autres dettes	59	0	986	0	(1)	1 044
Total	39 166	0	1 340	0	(1)	40 505

NOTE 21 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Impôts courants – passif	1 651	0	(906)	0	0	745
Total	1 651	0	(906)	0	0	745

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 22 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe), ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Le secteur présenté par le Groupe est décrit ci-dessous :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire.

Les activités Holding, Médias (par le biais de participations en équivalence) et Plantations (mises en équivalence) ne dépassant pas les seuils

quantitatifs prévus par la norme IFRS 8, figurent dans la colonne « Autres activités ».

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Aucun client individuel ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs, et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel mais n'est pas transmise dans le reporting interne.

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2011 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	38 282	246	0	38 528
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	38 282	246	0	38 528
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(2 303)	6 547	0	4 244
Résultat opérationnel sectoriel	(723)	3 973	0	3 250
Investissements corporels et incorporels	2 335	7	0	2 342

En 2010 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	50 669	180	0	50 849
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	50 669	180	0	50 849
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(5 248)	(3 081)	0	(8 329)
Résultat opérationnel	3 384	(3 469)	0	(85)
Investissements corporels et incorporels	8 622	0	0	8 622

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En 2011 (en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	246	38 282	38 528
Immobilisations incorporelles	0	35	35
Immobilisations corporelles	3 432	26 712	30 144
Investissements corporels et incorporels	7	2 335	2 342

En 2010 (en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	180	50 669	50 849
Immobilisations incorporelles	0	16	16
Immobilisations corporelles	3 492	27 287	30 779
Investissements corporels et incorporels	0	8 622	8 622

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

NOTE 23 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2011 étant ramenées au périmètre et taux de change 2010.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et de variations de périmètres (acquisitions ou cessions de participation dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthodes de consolidation) a été exclu.

(en milliers d'euros)	2011	Variations de périmètre	Variations de change	2011 périmètre et change constants	2010
Chiffre d'affaires	38 528	0	0	38 528	50 849
Résultat opérationnel	3 250	0	0	3 250	(85)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 24 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires	38 528	50 849
– ventes de biens	0	0
– prestations de services	36 617	49 236
– produits des activités annexes	1 911	1 613
Achats et charges externes	(30 948)	(36 203)
– achats et charges externes	(29 144)	(33 406)
– locations et charges locatives	(1 804)	(2 797)
Frais de personnel	(9 424)	(10 916)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 244	(8 329)
Autres produits opérationnels (*)	2 026	5 843
Autres charges opérationnelles (*)	(1 176)	(1 329)
Résultat opérationnel	3 250	(85)

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2011			2010		
(en milliers d'euros)	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	(52)	61	(113)	23	23	0
Pertes et gains de change	(91)	16	(107)	(18)	0	(18)
Bénéfices et pertes attribués	0	0	0	0	0	0
Autres	993	1 949	(956)	4 509	5 820	(1 311)
Autres produits et charges opérationnels	850	2 026	(1 176)	4 514	5 843	(1 329)

NOTE 25 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2011	2010
Coût net du financement	(2 475)	(2 223)
– charges d'intérêts	(7 856)	(3 845)
– revenus des créances financières	5 381	1 622
– autres produits	0	0
Autres produits financiers (*)	77 708	50 865
Autres charges financières (*)	(808)	(213)
Résultat financier	74 425	48 429

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2011			2010		
(en milliers d'euros)	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	77 381	77 381	0	11 066	11 066	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	31	(31)
Effet des variations de périmètre de consolidation ⁽²⁾	(45)	0	(45)	37 751	37 722	29
Variations des provisions financières	(271)	16	(287)	1 036	1 223	(187)
Mise à la juste valeur des dérivés	0	0	0	365	365	0
Autres	(165)	311	(476)	434	458	(24)
Autres produits et charges financiers	76 900	77 708	(808)	50 652	50 865	(213)

(1) Dont en 2011, dividendes exceptionnels suite à la cession de Synovate reçus d'Aegis pour 56,6 millions d'euros.

(2) En 2010, 28,9 millions d'euros au titre de la mise à la juste valeur des titres Aegis en date de déconsolidation et 8,8 millions d'euros au titre de la reprise en résultat des éléments recyclables du résultat global.

NOTE 26 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2011	2010
Impôts sur les bénéfices	1 097	1 809
Contribution complémentaire sur IS	0	(2)
Sous-total impôts courants	1 097	(1 811)
Dotation/reprise de provision pour impôt	3 215	(3 424)
Impôts différés nets	(1 254)	(1 130)
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit d'impôts, <i>carry back</i>)	6 101	(6)
Retenue à la source	(237)	(147)
Total	6 728	(6 518)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net consolidé	99 700	176 802
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(15 297)	(134 976)
Charge (produit) d'impôt	(6 728)	6 518
Résultat avant impôt	77 675	48 344
Taux d'impôt théorique de la société mère	33,33	33,33
Profit (charge) théorique d'impôt	(25 889)	(16 113)
Rapprochement :		
Différences permanentes ⁽¹⁾	32 367	(2 438)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	(15)	12 582
Activation (dépréciation) de reports déficitaires et dépréciation d'impôts différés	(1 056)	(71)
Incidences des différentiels de taux d'impôts	(15)	29
Autres	1 336	(507)
Produit (charge) réel d'impôt	6 728	(6 518)

(1) En 2011, comprend l'effet du dividende exceptionnel versé d'Aegis en régime mère -fille pour 17,9 millions d'euros et l'effet des écritures fiscales.

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt auquel est taxée la société mère.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2011	2010
Reports fiscaux déficitaires activés	243	223
Provisions retraites et autres avantages au personnel	555	615
Réévaluation des immobilisations	(243)	(223)
Différences temporaires sociales	22	126
Juste valeur IAS 39	(3 928)	(2 902)
Autres	(1)	(1)
Actifs et passifs d'impôts différés nets	(3 352)	(2 162)

REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT

(en milliers d'euros)	2011	2010
Déficits reportables	18 155	17 151
Amortissements réputés différés	0	0
Total	18 155	17 151

ÉVOLUTION EN 2011

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Impôts différés – actif ⁽¹⁾	1 884	0	(1 288)	0	150	746
Impôts différés – passif	4 046	0	(34)	0	86	4 098

(1) Dont 0,4 million d'euros au titre des impôts différés nets de l'entité Sitarail. Cette entité est régulièrement bénéficiaire, et le montant constaté correspond à moins de deux ans de résultats fiscaux, la recouvrabilité de son stock d'impôts différés est réestimée à chaque clôture.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 27 – EFFECTIFS MOYENS

	2011	2010
Cadres	119	126
Agents de maîtrise/employés et ouvriers	1 241	1 188
Total	1 360	1 314

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2011	2010
Transport et logistique	1 359	1 313
Autres activités	1	1
Total	1 360	1 314

NOTE 28 – PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2011	2010
Avantages à court terme	189	189
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paieement en actions	0	0

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	5 036	8 700
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	0	0
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire	0	0
Achats et charges externes		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	(5 439)	(3 235)
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	0	0
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	(23)	9
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire		
Autres produits et charges financiers		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	10 441	183 176
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	29 531	207 869
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	11 912	121 718
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire		
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	251	244
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	42	30
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire	0	0
Provisions pour créances douteuses	0	0
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	2 131	2 301
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	38	30
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	33
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	391 678	218 124
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	9 434	9 726
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie passif		
Entités non consolidées du Groupe Compagnie du Cambodge	385 525	186 425
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾	9 433	9 726
Entités sous contrôle conjoint ⁽²⁾	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾	0	0
Membres du Conseil de surveillance et du Directoire	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.

NOTE 29 – ENGAGEMENTS CONTRACTUELS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE LOCATION

Contrats de location en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(23 803) ⁽²⁾	(3 371)	(7 639)	(12 793)
Paielements minimaux	(1 830)	(1 795)	(28)	(7)
Total	(25 633)	(5 166)	(7 667)	(12 800)

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(21 575) ⁽²⁾	(2 916)	(7 575)	(11 084)
Paielements minimaux	(2 746)	(2 696)	(40)	(10)
Total	(24 321)	(5 612)	(7 615)	(11 094)

(1) Voir note 7 – Informations relatives aux concessions.

(2) Inclut uniquement la part fixe des redevances.

Contrats de location en tant que bailleur

Néant.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroire accordés	457	0	0	457
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Engagements fermes d'investissements	0	0	0	0
Obligations contractuelles d'investissement au titre des concessions	0	0	0	0

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroire accordés	762	0	0	762
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Engagements fermes d'investissements	0	0	0	0
Obligations contractuelles d'investissement au titre des concessions	0	0	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DU FINANCEMENT

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 641	1 641	0	0
Nantissements, hypothèques, actifs et suretés donnés en garantie d'emprunt (*)	400 000	0	400 000	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

(*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Financière de Sainte-Marine	200 000	04/01/2016	Titres Havas ⁽¹⁾
Imperial Mediterranean Société Industrielle et Financière de l'Artois (entité mise en équivalence)	200 000	06/02/2015	Titres Bolloré ⁽²⁾

(1) Nantissement des titres Havas

Le Groupe a initié en novembre 2011 un financement de 200 millions d'euros, à échéance 2016, garanti par un nantissement de 90,7 millions d'actions Havas. Cette opération peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours. Cet emprunt a fait l'objet d'une caution solidaire de Bolloré SA.

(2) Nantissement des titres Bolloré

Le groupe Financière de l'Odette a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros. Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe. Cet emprunt s'accompagne d'un nantissement de 2,1 millions d'actions Bolloré, dont 1,2 million par des sociétés du Groupe Compagnie du Cambodge. Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 425	1 425	0	0
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt (*)	374 080	0	374 080	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

(*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Financière du Loch et Financière de Sainte-Marine	174 080	04/01/2012	Titres Aegis ⁽¹⁾ Titres Havas ⁽¹⁾
Imperial Mediterranean Société Industrielle et Financière de l'Artois (entité mise en équivalence)	200 000	06/02/2015	Titres Bolloré ⁽²⁾

(1) Nantissement des titres Havas et Aegis

En 2008, le Groupe a mis en place auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 174 millions d'euros en nantissant 42,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis. L'opération a été mise en place pour une durée initiale de 3,5 ans (échéance janvier 2012). Ce financement a été remboursé par anticipation au second semestre en 2011.

(2) Nantissement des titres Bolloré

Le Groupe Financière de l'Odette a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros. Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe. Cet emprunt s'accompagne d'un nantissement de 2,1 millions d'actions Bolloré, dont 1,2 million par des sociétés du Groupe Compagnie du Cambodge. Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES OPÉRATIONS SUR TITRES

Néant.

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

NOTE 30 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au décembre 2011 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs financiers					Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
		Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/ passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/ dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	1 329 051	0	0	0	314	1 328 737	1 329 051	1 329 051
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Clients et autres débiteurs	6 330	0	0	0	6 330	0	6 330	6 330
Autres actifs courants	412	412	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	400 259	0	8 580	0	391 679	0	400 259	400 259
Total actif	1 736 052	412	8 580	0	398 323	1 328 737	1 735 640	1 735 640
Dettes financières à long terme	200 547	0	0	0	200 547	0	200 547	200 547
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes financières à court terme	386 073	0	0	0	386 073	0	386 073	386 073
Fournisseurs et autres créditeurs	40 505	0	0	0	40 505	0	40 505	40 505
Autres passifs courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Total passif	627 125	0	0	0	627 125	0	627 125	627 125

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Dont actifs et passifs financiers				Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
			Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	1 404 609	0	0	0	1 696	1 402 913	1 404 609	1 404 609
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Clients et autres débiteurs	5 527	0	0	0	5 527	0	5 527	5 527
Autres actifs courants	305	305	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	228 830	0	10 705	0	218 125	0	228 830	228 830
Total actif	1 639 271	305	10 705	0	225 348	1 402 913	1 638 966	1 638 966
Dettes financières à long terme	175 725	0	0	0	175 725	0	175 725	175 725
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes financières à court terme	188 567	0	0	0	188 567	0	188 567	188 567
Fournisseurs et autres créditeurs	39 166	0	0	0	39 166	0	39 166	39 166
Autres passifs courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Total passif	403 458	0	0	0	403 458	0	403 458	403 458

(en milliers d'euros)	31/12/2011				31/12/2010			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs disponibles à la vente	1 328 737	1 192 485	132 497	0	1 402 913	1 264 056	134 951	0
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers non courants	1 328 737	1 192 485	132 497	0	1 402 913	1 264 056	134 951	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 580	8 580	0	0	10 705	10 705	0	0
Dettes financières évaluées à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0
Engagements de rachat de minoritaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Dont 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 concernant des titres comptabilisés à leur coût d'achat en l'absence de juste valeur déterminable de façon fiable.

Le tableau ci-avant présente la méthode de valorisation des instruments financiers à la juste valeur (Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat et Actifs financiers disponibles à la vente) requis par la norme IFRS 7 selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : juste valeur estimée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur estimée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur estimée par des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché directement observables.

Les titres cotés du Groupe sont classés en juste valeur de niveau 1, les titres des holdings de contrôle évalués par transparence sont classés au niveau 2 (voir note 9 – Autres actifs financiers).

Il n'y a eu aucun transfert de catégorie au cours de l'exercice.

NOTE 31 – INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LA GESTION DES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document.

Il n'y a pas eu de modification dans la façon dont le Groupe gère les risques au cours de l'exercice 2011.

SUIVI ET GESTION DE LA DETTE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe Bolloré organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le groupe Compagnie du Cambodge est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente (voir note 1.B – Principes comptables).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture. Au 31 décembre 2011, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élèvent à 677 millions d'euros avant impôt, dans les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2011, une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de 13 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de 15 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés, dont 1,4 million d'euros au titre des réévaluations par transparence des holdings intermédiaires de contrôle⁽¹⁾. Les titres de ces sociétés non cotées revêtent un caractère peu liquide.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose de comptes courants avec le Groupe Bolloré qui peut le cas échéant couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence du 31 décembre 2011.

Aucun financement bancaire ne prévoit de clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ratios financiers.

Risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (*swap* de taux, *FRA*) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

Au 31 décembre 2011, le Groupe Compagnie du Cambodge n'a recours à aucun dérivé de couverture de taux.

Au 31 décembre 2011, après couverture, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élevait à 0,3 % de l'endettement total.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de + 1 %, l'impact annuel sur les frais financiers serait de – 1,9 million d'euros sur la dette portant intérêt.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

Risque crédit client

La Direction de la trésorerie du Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance crédit, et les plus grandes ont un *credit manager*.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients ainsi que les charges et produits sur ces créances, sont présentées dans la note 11 – Clients et autres débiteurs.

Risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (99,4 % en zone CFA, 0,6 % en zone euro) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales, limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés en 2011 pour le Groupe à – 91 milliers d'euros soit – 2,8 % du résultat opérationnel de l'année (– 18 milliers d'euros en 2010 soit – 21,2 % du résultat opérationnel de l'année) ; le résultat opérationnel du Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de change.

Risque de concentration

Le portefeuille de titres du Groupe est soumis globalement au risque de marché. Il est à noter toutefois que ce portefeuille reste diversifié et qu'il est nettement en plus-value latente au 31 décembre 2011 (voir – Risque de marché concernant les actions cotées).

NOTE 32 – LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LA DATE DE CLÔTURE EST DIFFÉRENTE DU 31 DÉCEMBRE

Néant.

(1) Réévaluations par transparence basées notamment sur les valeurs boursières de Bolloré et de Financière de l'Odéa (voir note 9 – Autres actifs financiers).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 33 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

NOTE 34 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Article 221-1-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total 2011	Total 2010	Constantin				AEG – Finances			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit										
– Commissariat aux comptes										
Compagnie du Cambodge	58	46	29	23	36	26	29	23	100	100
Filiales	51	64	51	64	64	74	0	0	0	0
– Autres missions légales et accessoires										
Compagnie du Cambodge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	109	110	80	87	100	100	29	23	100	100
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	109	110	80	87	100	100	29	23	100	100

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total 2010	Total 2009	Constantin				AEG - Harmand			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2010	2009	2010	2009	2010	2 009	2010	2009
Audit										
– Commissariat aux comptes										
Compagnie du Cambodge	46	44	23	22	26	33	23	22	100	100
Filiales	64	45	64	45	74	67	0	0	0	0
– Autres missions légales et accessoires										
Compagnie du Cambodge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	110	89	87	67	100	100	23	22	100	100
Autres prestations										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	110	89	87	67	100	100	23	22	100	100

NOTE 35 – LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	% d'intérêt 2011	% d'intérêt 2010	N° Siren Pays Territoire
I. Par intégration globale				
Compagnie de Pleuven	Puteaux	58,67	58,67	487 529 828
Compagnie du Cambodge	Puteaux	100,00	100,00	552 073 785
Financière du Loch	Puteaux	58,63	58,63	417 537 628
Financière de Sainte-Marine (ex-Bolloré Médias Investissements)	Puteaux	58,67	58,67	442 134 177
Forestière Équatoriale	Abidjan	64,22	64,22	Côte d'Ivoire
Imperial Mediterranean	Puteaux	58,63	58,63	414 818 906
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	86,94	86,94	428 773 980
Sitarail	Abidjan	28,39	28,39	Côte d'Ivoire
Société Centrale de Représentation	Puteaux	90,76	90,70	582 142 857
Société Foncière du Château Volterra	Puteaux	76,80	76,80	596 480 111
Socphipard (ex-Société du 30)	Puteaux	79,25	79,25	552 111 270
Sofib	Abidjan	42,37	42,37	Côte d'Ivoire
II. Par intégration proportionnelle				
Aucune				
III. Par mise en équivalence				
Automatic Control Systems Inc.	New York	61,36	61,36	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	61,36	61,36	Canada
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	61,36	61,36	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	61,36	61,36	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	61,36	61,36	Espagne
Automatic Systems France SA	Rungis	61,36	61,36	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL	Paris	61,36	61,36	420 248 031
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	54,68	54,68	570 504 472
Financière Moncey	Puteaux	45,08	45,08	562 050 724
Havas	Suresnes	16,49	16,51	335 480 265
IER GmbH	Uetze	61,36	61,36	Allemagne
IER Impresoras Especializadas	Madrid	61,36	61,36	Espagne
IER Inc.	Carrollton	61,36	61,36	États-Unis
IER Ltd	Southall	NC	61,36	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	61,36	61,36	Singapour
IER SA	Suresnes	61,36	61,36	622 050 318
Rivaud Innovation	Puteaux	45,79	45,79	390 054 815
SAFA Cameroun	Dizangue	44,72	44,49	Cameroun
SAFA France	Puteaux	50,21	49,78	409 140 530
Socarfi	Puteaux	28,29	28,29	612 039 099
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	31,50	31,50	612 039 045
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	26,28	26,28	562 078 261

NC : Non consolidée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie du Cambodge, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est indiqué dans le paragraphe 1 « Recours à des estimations » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les comptes consolidés. Ce paragraphe précise en outre que les montants qui figureront dans les futurs comptes consolidés de votre société pourraient être différents en cas de révision de ces estimations et hypothèses. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2011, nous avons considéré que les titres mis en équivalence ainsi que les titres disponibles à la vente sont sujets à des estimations comptables significatives.

• Votre société présente à l'actif de son bilan des titres mis en équivalence nets de 749 millions d'euros, tels que décrits dans la note 8 « Titres mis en équivalence » de l'annexe. Votre société procède à la comparaison de la valeur nette comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable, déterminée selon la méthodologie décrite aux paragraphes 12 « Titres des sociétés mises en équivalence » et 11 « Dépréciations d'actifs non financiers » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

• Votre société présente dans la rubrique « Autres actifs financiers non courants », des actifs disponibles à la vente pour un montant net de 1 329 millions d'euros, tels que décrits dans la note 9 « Autres actifs financiers » de l'annexe. Votre société valorise ces actifs à leur juste valeur conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 13.1 « Actifs disponibles à la vente » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des procédures et des méthodes utilisées pour les estimations et avons procédé à l'appréciation des données prévisionnelles et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

COMPTES ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Bilan	70
Compte de résultat	72
Annexe aux comptes annuels	73
Notes sur le bilan – notes 1 à 7	73
Notes sur le compte de résultat – notes 8 à 12	76
Informations diverses – notes 13 à 20	78
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	79
Filiales et participations au 31 décembre 2011	80
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	82
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	83

COMPTES ANNUELS

BILAN

ACTIF

		31/12/2011			31/12/2010
(en milliers d'euros)	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	1-2				
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial		337		337	337
Immobilisations corporelles	1-2				
Autres immobilisations corporelles		1	1		
Immobilisations financières	1-7				
Titres de participations		420 440	84 774	335 666	328 910
Autres titres immobilisés		129 600	4	129 596	129 596
Prêts		1		1	1
Autres immobilisations financières		1 251	1 251		
Sous-total		551 630	86 030	465 600	458 844
Créances	3-4				
Autres créances		241 081		241 081	275 058
Divers					
Disponibilités		5		5	0
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance		2		2	0
Sous-total		241 088	0	241 088	275 058
Total actif		792 718	86 030	706 688	733 902

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres	6		
Capital social		23 509	23 509
Primes d'émission, de fusion, d'apport		282 575	282 575
Réserve légale		3 469	3 469
Autres réserves		52 345	52 345
Report à nouveau		315 938	266 111
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		28 653	105 801
Sous-total		706 489	733 810
Provisions pour risques et charges	7		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		6	8
Sous-total		6	8
Dettes	3-5		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		81	75
Dettes fiscales et sociales		107	1
Autres dettes			
Sous-total		193	84
Total passif		706 688	733 902

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
Chiffre d'affaires net		0	0
Autres produits	9	17	17
Total des produits d'exploitation		17	17
Autres achats et charges externes	8	1 570	1 581
Impôts, taxes et versements assimilés		34	34
Autres charges	9	191	189
Total des charges d'exploitation		1 795	1 804
Résultat d'exploitation		(1 778)	(1 787)
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participations		21 911	106 102
Autres intérêts et produits assimilés		1 996	813
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 689	856
Différences positives de change			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		30 596	107 771
Dotations financières aux amortissements et provisions		60	182
Intérêts et charges assimilés			1
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		60	183
Résultat financier	10	30 536	107 588
Résultat courant avant impôts		28 758	105 801
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			32
Reprises sur provisions et transferts de charges		2	3
Total des produits exceptionnels		2	35
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3	3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			32
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles		3	35
Résultat exceptionnel	11	(1)	0
Impôts sur les bénéfices	12	104	
Total des produits		30 615	107 823
Total des charges		1 962	2 022
Bénéfice ou perte		28 653	105 801

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le mali technique d'un montant de 337 milliers d'euros provient de la fusion-absorption en 2002 de la Compagnie des Caoutchoucs de Padang par la Compagnie du Cambodge.

Ce mali technique provient d'opérations qui ont été réalisées sur la base des valeurs nettes comptables, il correspond à l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société et la valeur comptable des titres détenus.

Celui-ci n'est représentatif ni de pertes, ni de distributions exceptionnelles des filiales absorbées, il fait l'objet d'un test d'évaluation et de dépréciation annuel, en fonction de la valeur des actifs sous-jacents.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition.

3. TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition de titres de participation sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus.

À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

4. CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISÉ

VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2011	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2011	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires					
Mali technique de fusion	337			337	
Total	337			337	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations	1			1	
Total	1			1	
Immobilisations financières					
Participations	420 313	127		420 440	419 458
Autres titres immobilisés	129 600			129 600	129 596
Prêts	1			1	1
Autres immobilisations financières	1 251			1 251	
Total	551 165	127		551 292	549 055
Total actif immobilisé	551 503	127		551 630	549 055

COMPTES ANNUELS

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

La principale augmentation des titres de participation concerne :

(en milliers d'euros)	
SAFA	127

VARIATION DES TITRES IMMOBILISÉS

Néant.

NOTE 2 – AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2011
Immobilisations corporelles				
Mobilier, matériel de bureau	1			1
Total	1			1

NOTE 3 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Dont entreprises liées
Créances de l'actif immobilisé				
Prêts	1	1		1
Autres immobilisations financières	1 251		1 251	
Créances de l'actif circulant				
Autres créances				
Groupe et associés	241 081	241 081		241 074
Charges constatées d'avance	2	2		
Total	242 335	241 084	1 251	241 075

ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises liées
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	5			
Dettes fournisseurs	81	81			38
Dettes fiscales et sociales	107	107			
Groupe et associés					
Autres dettes					
Total	193	193			38

NOTE 4 – PRODUITS À RECEVOIR

(en milliers d'euros)	
Jetons de présence	8
Bénéfice société de personnes (société Financière du Loch)	3 223

NOTE 5 – CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 décembre 2011 est de 23 509 milliers d'euros divisé en 559 735 actions de 42 euros chacune, dont aucune ne bénéficie d'un droit de vote double.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 01/01/2011	Affectation du résultat 2010	Résultat de l'exercice	Capitaux propres au 31/12/2011
Capital social	23 509			23 509
Prime d'émission	4 346			4 346
Prime de fusion	278 229			278 229
Réserve légale	3 469			3 469
Autres réserves	52 345			52 345
Report à nouveau	266 111	49 827		315 938
Résultat de l'exercice	105 801	(105 801)	28 653	28 653
Total	733 810	(55 974)	28 653	706 489

NOTE 7 – ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2011	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Montant au 31/12/2011
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour retraite	8		2		6
Dépréciations des immobilisations financières	8		2		6
Participations	91 403	60		6 689	84 774
Titres immobilisés	4				4
Autres immobilisations financières	1 251				1 251
Total	92 666	60	2	6 689	86 035
<i>dont provisions exceptionnelles</i>	<i>8</i>		<i>2</i>		<i>6</i>
<i>dont provisions financières</i>	<i>92 658</i>	<i>60</i>		<i>6 689</i>	<i>86 029</i>

COMPTES ANNUELS

Les principales dotations pour dépréciation des titres de participation concernent :

(en milliers d'euros)	
Rivaud Innovation	30
Rivaud Loisirs Communications	21
Financière Arnil	9

La reprise de dépréciation des titres de participation correspond à la société :

(en milliers d'euros)	
Socchipard	6 689

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 8 – ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	2011	2010
Honoraires	1 460	1 497
Autres	110	84
Total	1 570	1 581

NOTE 9 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2011	2010
Jetons de présence versés	(191)	(188)
Divers		(1)
Jetons de présence reçus	17	17
Total	(174)	(172)

NOTE 10 – RÉSULTAT FINANCIER ⁽¹⁾

(en milliers d'euros)	2011	2010
Revenus des titres de participation (dividendes)	10 680	9 984
Revenus des titres de participation (société civile Financière du Loch)	11 231	96 118
Produits et charges d'intérêts	1 996	812
Autres produits financiers	–	–
Reprises et dotations de provisions	6 629	674
Différences positives de change	–	–
Total	30 536	107 588
<i>Dont entreprises liées</i>	<i>30 536</i>	<i>107 588</i>

(1) Conformément aux statuts de la société civile Financière du Loch qui prévoit l'affectation systématique du résultat aux associés, la quote-part de bénéfice ou de perte est appréhendée, dès l'année de réalisation, dans le résultat financier de la société.

NOTE 11 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	2011	2010
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(3)	(3)
Plus-values ou moins-values nettes sur cession de titres	–	–
Reprises et dotations sur provisions	2	3
Total	(1)	–

NOTE 12 – VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ENTRE LE RÉSULTAT COURANT ET LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	28 758	(104)	28 654
Résultat exceptionnel	(1)	–	(1)
Total	28 757	(104)	28 653

COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS DIVERSES

NOTE 13 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

NOTE 14 – RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2011	2010
Organes de surveillance	191	188

NOTE 15 – AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 16 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. ci-après.

NOTE 17 – INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET DES ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôt
Accroissement de la dette future d'impôt	–	–
Allègement de la dette future d'impôt	6	2

NOTE 18 – IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Les comptes de la Compagnie du Cambodge sont intégrés globalement dans la consolidation de la société Bolloré :

Odet

29500 Ergué-Gabéric

Les informations financières relatives au Groupe Bolloré sont disponibles sur le site www.bolloré.com.

NOTE 19 – EFFECTIFS

Néant.

NOTE 20 – INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIÉES

Concernant les transactions conclues entre parties liées, la société n'est pas concernée, toutes les opérations étant faites à des conditions normales.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en milliers d'euros)	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	23 509	23 509	23 509	23 509	23 509
Nombre des actions ordinaires existantes	559 735	559 735	559 735	559 735	559 735
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice ⁽¹⁾					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions :	258 063	(73 174)	120 313	105 123	22 126
Impôts sur les bénéfices	4 894	200	0	0	104
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	243 013	(73 607)	116 286	105 801	28 653
Résultats distribués	155 606	0	55 973	55 973	80 042
III. Résultat par action ⁽²⁾					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	452,30	(129,30)	214,95	187,81	39,34
Résultat après impôts, amortissements et provisions	434,16	(131,50)	207,75	189,02	51,19
Dividende net attribué à chaque action	278	0	100	100	143
IV. Personnel					
Nombre de salariés	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

(1) En milliers d'euros.

(2) En euros.

COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu	Valeur brute
A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société				
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)				
Compagnie de Pleuven	136 201	222 513	55,52	75 621
Société Financière du Loch	236 940	5 884	55,50	131 533
La Forestière Équatoriale	353 333 ⁽¹⁾	4 850 051 ⁽¹⁾	64,22	8 535
Rivaud Loisirs Communication	7 400	(2 859)	82,29	8 229
Société Centrale de Représentation	325	768	83,08	430
Socchipard	26 575	7 724	77,06	90 433
2. Participations (de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)				
Compagnie des Tramways de Rouen	284	7 078	28,56	1 837
Financière Moncey	4 206	134 786	36,69	21 095
Financière de l'Odet	105 376	165 924	14,94	54 338
Financière V	69 724	17 038	22,81	19 789
IER	4 105	1 111	47,59	13 530
Plantations des Terres Rouges	17 029	568 647	10,00	9 818
Rivaud Innovation	4 800	(189)	28,60	3 481
SAFA	4 040	9 413	46,79	2 742
SAFA-Cameroun	2 070 000 ⁽¹⁾	20 054 086 ⁽¹⁾	20,32	1 151
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	1 006	5 113	31,50	7 223
Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (comptes 2010)	8 951	2 441	17,59	934
Socfin (ex-Socfinal)	24 920	139 450	11,53	971
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au paragraphe A				77
2. Participations non reprises au paragraphe A				98 272
Total				550 039

(1) En milliers de francs CFA.

(2) Exercice exceptionnel de 6 mois.

Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Numéro SIRET/Pays
75 621				35 329		48752982800013
131 533				5 808 ⁽²⁾	11 231	41753762800014
8 535				(15 679) ⁽¹⁾	402	République de Côte d'Ivoire
3 818			138	(101)		42877398000019
430				109	84	58214285700025
26 430				8 363		55211127000138
1 837				19	98	57050447200038
21 095				2 813	67	56205072400110
54 338	64			32 789	443	05680104600048
19 789				592	70	34211340400020
13 530			77 266	2 447		62205031800063
9 818				56 214	1 703	Siège social au Luxembourg
1 314				(40)		39005481500027
2 742				2 415	216	40914053000026
1 151			17 277 579 ⁽¹⁾	6 447 993 ⁽¹⁾	1 036	Siège social au Cameroun
7 223				81	198	61203954500035
934			1 982	295	197	38124190000046
971				24 478	2 217	Siège social au Luxembourg
18						
84 134						
465 261						

COMPTES ANNUELS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie du Cambodge, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des titres de participation en fonction de la valeur d'inventaire des filiales concernées, selon les modalités décrites dans le paragraphe 3 « Titres de participation » de la section « Méthodes et principes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPRouvÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances
Membre de Grant Thornton International
Philippe Bailly

Constantin Associés
Thierry Quéron

RÉSOLUTIONS

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012

86

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2012

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2011)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne qu'elle approuve dans tous leurs termes ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 quitus de leur gestion à tous les membres du Directoire.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011)

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 et du rapport des Commissaires aux comptes, faisant apparaître un résultat net de 99,7 millions d'euros, dont 67,2 millions d'euros part du Groupe, contre un résultat net de 176,8 millions d'euros pour l'exercice précédent, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)	
Résultat de l'exercice	28 652 721,41
Report à nouveau antérieur	315 937 881,33
Bénéfice distribuable	344 590 602,74
Dividendes	80 042 105,00
Au compte « Report à nouveau »	264 548 497,74

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 143 euros par action au nominal de 42 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement le 18 juin 2012.

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	2010	2009	2008
Nombre d'actions	559 735	559 735	559 735
Dividendes (en euros)	100,00 ⁽¹⁾	100,00 ⁽¹⁾	—
Montant distribué (en millions d'euros)	5,06		—

(1) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2010 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* du Code général des impôts.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions et engagements réglementés)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-88 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des déclarations qui y sont inscrites et en approuve les conclusions.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat du Comte de Ribes arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'Hubert Fabri arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Jean-Philippe Hottinguer arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

HUITIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Bolloré Participations arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Plantations des Terres Rouges arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

DIXIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Constantin Associés arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

ONZIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire d'AEG Finances arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Michel Bonhomme arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de nommer en remplacement pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

CISANE

185, avenue Charles-de-Gaulle

92524 Neuilly-sur-Seine

TREIZIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant d'Auditeurs et Conseils associés arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de nommer en remplacement pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

IGEC

3, rue Léon Jost

75017 Paris

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

Attestation du rapport financier annuel	90
Document d'information annuel	90

AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 30 avril 2012
Cédric de Baillencourt
Président du Directoire

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société (www.compagnie-du-cambodge.com)
Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

COMMUNIQUÉS

22/03/2012	Résultats de l'exercice 2011
09/02/2012	Chiffre d'affaires de l'exercice 2011
08/11/2011	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2011
31/08/2011	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2011
30/08/2011	Résultats du premier semestre 2011
15/06/2011	Résultats des votes des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011
17/05/2011	Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 10 juin 2011
03/05/2011	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011
29/04/2011	Mise à disposition du rapport annuel
31/03/2011	Résultats de l'exercice 2010
11/02/2011	Chiffre d'affaires de l'exercice 2010

DÉCLARATION D'OPÉRATIONS SUR TITRES COMPAGNIE DU CAMBODGE PAR LES DIRIGEANTS

17/05/2011	Déclarations d'opérations sur titres
------------	--------------------------------------

PUBLICATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.COMPAGNIE-DU-CAMBODGE.COM

31/08/2011	Rapport financier semestriel 2011
29/04/2011	Rapport annuel 2010

RAPPORT ANNUEL DISPONIBLE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

31/05/2012	Rapport annuel 2011
30/05/2010	Rapport annuel 2010

INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLE SUR LE SITE WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR

29/06/2011	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2010
16/05/2011	Avis de convocation aux Assemblées ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011
08/04/2011	Avis préalable de convocation pour les Assemblées ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011

INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

22/04/2011	Démission d'un membre du Directoire, nomination du Président du directoire (dépôt numéro 12930 du 22 avril 2011)
07/07/2011	Dépôts des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 (dépôt numéro 13750 du 7 juillet 2011)
07/07/2011	Dépôt des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 (dépôt numéro 13751 du 7 juillet 2011)
03/08/2011	Nomination d'un membre du Conseil de surveillance (dépôt numéro 24859 du 3 août 2011)

INFORMATIONS MISES À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PRÉALABLEMENT À LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE DU CAMBODGE

Préalablement à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011

- L'avis préalable de réunion comportant le texte des résolutions au *Bulletin des annonces légales obligatoires* n° 42 du 8 avril 2011
- L'avis de convocation au Bulletin des annonces légales obligatoires n° 58 du 16 mai 2011
- L'avis de convocation paru dans le journal des annonces légales *Le Quotidien juridique* n° 96 du 16 mai 2011
- Les statuts
- Information des actionnaires concernant le candidat aux fonctions de membre du Conseil de surveillance
- L'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que le tableau des affectations de résultat, l'inventaire des valeurs mobilières, les comptes consolidés et le rapport sur la gestion du Groupe
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Le rapport de gestion du Directoire
- Le rapport du Directoire l'Assemblée générale extraordinaire
- Le rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire
- Le rapport du Président du Conseil de surveillance sur les procédures de contrôle interne
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne

- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (art. L. 228-92 du Code de commerce)
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription (art. L. 225-135 et suivants et L. 228-92 et suivants du Code de commerce)
- La liste des membres du Directoire et du Conseil de surveillance avec l'indication de leurs fonctions dans d'autres sociétés
- La liste des conventions relevant des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010
- Le tableau récapitulatif des délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée générale au Directoire en matière d'augmentation de capital
- Le texte des projets de résolutions
- La liste des actionnaires arrêtée par la société trois jours ouvrés qui précèdent l'Assemblée générale

TOUR BOLLORÉ
31-32, QUAI DE DION-BOUTON
92811 PUTEAUX CEDEX – FRANCE
TÉL. : + 33 (0)1 46 96 44 33
FAX : + 33 (0)1 46 96 44 22

www.compagnie-du-cambodge.com



RAPPORT SEMESTRIEL 2012

COMPAGNIE DU CAMBODGE



SOMMAIRE :

- Rapport d'activité	p. 1
- Comptes consolidés résumés semestriels	p. 6
- Attestation du responsable du rapport semestriel	p. 28
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	p. 29

Rapport d'activité / Compagnie du Cambodge

Résultats consolidés

Le résultat net consolidé de la Compagnie du Cambodge ressort à 98,7 millions d'euros au premier semestre 2012, contre 26,4 millions d'euros pour les six premiers mois 2011. Il intègre principalement une importante reprise de provisions sur Havas de 38 millions d'euros et une plus-value réalisée sur la cession de titres Bolloré de 31 millions d'euros.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie du Cambodge pour le premier semestre 2012 s'établit à 28,1 millions d'euros, contre 15,1 millions d'euros au premier semestre 2011.

Chiffre d'affaires du premier semestre par activité (en millions d'euros)	S1 2011	S1 2011 (à périmètre et change constants)	S1 2012
Transport et logistique	15,0	15,0	27,9
Autres activités	0,1	0,1	0,2
Total	15,1	15,1	28,1

L'essentiel du chiffre d'affaires de la Compagnie du Cambodge est réalisé par sa filiale Sitarail, qui exploite la ligne de chemin de fer reliant la Côte-d'Ivoire au Burkina-Faso.

Bénéficiant de la bonne marche de Sitarail, le chiffre d'affaires de Compagnie du Cambodge du premier semestre 2012 atteint 28,1 millions d'euros, en hausse de 86 %, contre 15,1 millions d'euros au 30 juin 2011.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du premier semestre 2012, à 0,2 million d'euros, revient à l'équilibre après une perte de 1,3 million d'euros au premier semestre 2011 qui intégrait principalement la baisse des résultats de Sitarail.

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012
Transport et logistique	(0,7)	2,4
Autres activités	(0,6)	(2,2)
Total	(1,3)	0,2

Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012
Dividendes	11,8	18,3
Coût net du financement	(0,5)	(4,6)
Autres produits et charges financiers	(0,1)	23,3
Total	11,2	37,0

L'amélioration du résultat financier s'explique principalement par une plus-value de 28 millions d'euros réalisée sur la cession d'environ 4% de titres Bolloré (dans le cadre d'une opération d'échange contre environ 7% de titres Financière de l'Odéa) et par les dividendes reçus d'Aegis. Par ailleurs, la hausse du coût net du financement résulte de l'augmentation de la dette.

Part dans le résultat net des entreprises associées

La part dans le résultat net des entreprises associées qui ressort à 62,5 millions d'euros au premier semestre 2012, intègre essentiellement l'amélioration des résultats d'Havas et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois comprenant une plus-value de 3 millions d'euros sur l'opération d'échange de titres Bolloré et Financière de l'Odéa. Elle prend en compte également une reprise de provision de 38 millions d'euros sur les titres Havas.

Résultat net

Après 1,0 million d'euros de charge d'impôt, le résultat net s'établit à 98,7 millions d'euros, contre 26,4 millions d'euros au 30 juin 2011.

Structure financière

<i>En millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2011	Au 30 juin 2012
Capitaux et autres fonds propres	1 887	2 102
dont part du Groupe	1 602	1 761
Endettement net	186	249

L'augmentation de l'endettement net correspond principalement à un nouveau financement.

Les capitaux propres au 30 juin 2012 s'établissent à 2 102 millions d'euros, après la prise en compte notamment de la distribution de 84 millions d'euros de dividendes, de 99 millions d'euros de résultat et de 199 millions d'euros de mise à la juste valeur des titres.

Activités et portefeuille de participations

Financière du Loch / Compagnie de Pleuven (55,5 %)¹

Havas² : A la suite des résultats de l'OPRA réalisée par Havas, publiés le 19 juin 2012, la participation du Groupe a été portée de 28,1 % à 31,7 %³. Au 30 juin 2012, la valeur boursière de la participation s'élève à 435 millions d'euros.

Au premier semestre 2012, le revenu atteint 829 millions d'euros, en hausse de 8 %, avec une croissance organique de + 3 %. Le résultat opérationnel courant du premier semestre 2012 s'établit à 98 millions d'euros, en progression de 4 %, et le résultat net part du groupe à 56 millions d'euros, en hausse de 5 %. Le *New business* atteint 1,3 milliard d'euros. L'endettement net s'élève à 510 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 105 millions d'euros un an plus tôt (*gearing* 47 %).

Aegis : Le Groupe détient 24,7 %⁴ du capital d'Aegis au 30 juin 2012, pour une valeur boursière de 579 millions d'euros. En juillet 2012, le Groupe Bolloré a cédé à Dentsu environ 18 % du capital d'Aegis pour 655 millions d'euros. Le solde de sa participation, soit 6,4 %, sera apporté à l'Offre Publique d'Achat lancée par Dentsu.

Au premier semestre 2012, Aegis a réalisé un chiffre d'affaires de 597 millions de livres sterling, faisant ressortir une croissance organique de 9 %. Le résultat opérationnel est en progression de 7 %, à 60 millions de livres sterling, et le bénéfice net part du groupe s'élève à 27 millions de livres sterling, en hausse de 12 %. L'endettement net d'Aegis au 30 juin 2012 est de 325 millions de livres sterling (*gearing* de 73 %).

Forestière Equatoriale (64,2 %)¹ : Le résultat net consolidé de Forestière Equatoriale du premier semestre 2012 s'élève à 2,0 millions d'euros, contre - 0,6 million d'euros au premier semestre 2011.

Il intègre les résultats du chemin de fer Sitarail qui relie la Côte-d'Ivoire au Burkina Faso.

Après un premier semestre 2011 marqué par les événements en Côte d'Ivoire qui avaient entraîné l'arrêt complet du chemin de fer pendant plusieurs mois, Sitarail a réalisé, sur les six premiers mois 2012, des performances supérieures aux attentes. Le volume d'activité a progressé significativement pour retrouver un niveau proche de celui du premier semestre 2010. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 de Sitarail progresse de 86 %, à 27,9 millions d'euros, et le résultat opérationnel s'établit à 2,4 millions d'euros, contre une perte 0,6 million d'euros au premier semestre 2011

IER (47,6 %)² : Le chiffre d'affaires est en hausse de 18% et la progression des résultats se poursuit, reflétant les efforts menés pour améliorer la rentabilité des activités :

- Libre-service et Enregistrement : IER a bénéficié d'une activité soutenue dans le domaine des bornes de charge alors que ses ventes dans l'aérien ont été pénalisées par la crise du secteur.
- Identification automatique : croissance de l'activité grâce au gain d'importants projets notamment dans le secteur de la logistique (Geodis, Savelys,...) et à des perspectives de nouveaux marchés RFID dans la distribution.
- Contrôle d'accès (Automatic Systems) : maintien d'une forte activité suite à la réalisation d'importants contrats obtenus dans le domaine des transports publics européens (métros de Bruxelles, Stockholm, Madrid), à un bon niveau d'activité en Amérique du Nord (immeuble Google) et à des débuts prometteurs de commercialisation en Asie.

¹ Consolidée par intégration globale.

² Consolidée par mise en équivalence.

³ Non inclus 5,35% détenu par Bolloré.

⁴ Non inclus, 0,28 % détenu par Bolloré Participations et 1,43 % par Nord Sumatra Investissements.

Safa Cameroun (20,3 % par Compagnie du Cambodge et 48,6 % par Safa)² : (9 000 hectares d'hévéas et de palmiers à huile) : le chiffre d'affaires semestriel diminue de 31 %, à 10,5 millions d'euros, en raison de la baisse des cours du caoutchouc et d'un fléchissement de la production du caoutchouc et de l'huile de palme. Le résultat net s'établit à 4,4 millions d'euros, après IAS 41, contre 6,9 millions d'euros au premier semestre 2011.

Groupe Socfin, ex-Groupe Socfinal (11,5 %)¹ : le Groupe Bolloré détient près de 39 % de Socfin, qui gère 150 000 hectares de plantations en Asie et en Afrique :

- **Socfindo**, en Indonésie, (48 100 hectares de palmiers et d'hévéas) : résultat net en légère hausse, à 41 millions d'euros, grâce à la hausse de la production de caoutchouc qui compense la baisse des cours.
- **Okomu**, au Nigeria, (15 700 hectares de palmiers et d'hévéas) : résultat de 12 millions d'euros contre 13 millions d'euros un an plus tôt.
- **Socapalm** (33 600 hectares de palmiers) et **Ferme Suisse** (unité de raffinage), au Cameroun : résultat net de 7 millions d'euros contre 11 millions d'euros au premier semestre 2011, en raison d'un retard de production.
- **Lac et Salala**, au Liberia, (18 300 hectares d'hévéas) : résultat net en retrait, à 5 millions d'euros contre 10 millions d'euros au 30 juin 2011, en raison de la baisse des cours et de la concurrence à l'achat de caoutchouc dans l'activité raffinage.
- **SOGB**, en Côte-d'Ivoire, (23 200 hectares de palmiers et d'hévéas) : résultat net de 11 millions d'euros contre 23 millions d'euros au premier semestre 2011, en raison de la baisse des cours du caoutchouc et de l'instauration d'une nouvelle taxe sur les exportations.
- **SCC**, résultat net de 0,7 million d'euros contre 1,5 million d'euros au 30 juin 2011.

Le groupe Socfin poursuit ses développements, avec la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas au **Cambodge**, la replantation de 7 000 hectares de palmiers en **République Démocratique du Congo** et de 3000 hectares de palmiers au **Sierra Leone** (nouvelle plantation de 12 000 hectares)

Evènements postérieurs à la clôture et perspectives

▪ Aegis

Le Groupe a cédé au second semestre à Dentsu 18% du capital d'Aegis pour 655 millions d'euros générant une plus value d'environ 359 millions d'euros.

Il apportera le solde de sa participation de 6,4 % dans le capital d'Aegis à l'Offre Publique d'Achat lancée par Dentsu.

A ce jour, le Groupe n'anticipe pas de modification significative de sa situation globale au cours du second semestre 2012.

Principaux risques et incertitudes

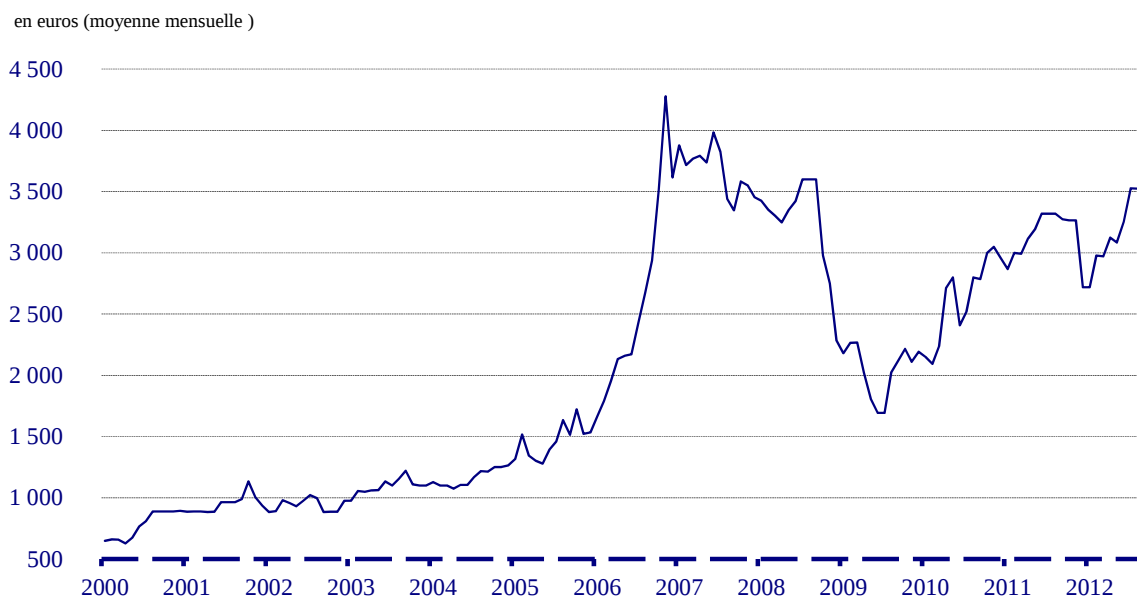
Les principaux risques financiers auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours du second semestre 2012 sont exposés dans la note 25 en annexe des comptes consolidés résumés semestriels.

¹ Données sociales avant retraitement IFRS. Le groupe Socfin n'est pas consolidé.

Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 23 en annexe des comptes consolidés résumés semestriels.

Évolution du cours de l'action Compagnie du Cambodge



	Bilan consolidé		p. 7
	Compte de résultat consolidé		p. 8
	Etat du résultat global consolidé		p. 9
	Variation de la trésorerie consolidée		p. 10
	Variation des capitaux propres consolidés		p. 11
	Principes comptables	note 1	p. 12
	Principales variations de périmètre	note 2	p. 14
	Comparabilité des comptes	note 3	p. 14
	Notes sur le bilan	notes 4 à 17	p. 16
	Notes sur le compte de résultat	notes 18 à 22	p. 21
	Autres informations	notes 23 à 26	p. 25

BILAN CONSOLIDE

		30/06/2012	31/12/2011	01/01/11
(en milliers d'euros)	NOTES			
Actif				
Goodwill	4	2 387	2 387	2 387
Immobilisations incorporelles	5 - 18	46	35	16
Immobilisations corporelles	6 - 18	29 885	30 144	30 779
Titres mis en équivalence	8	819 447	748 887	747 118
Autres actifs financiers	9	1 547 588	1 329 051	1 404 609
Impôts différés	22	1 094	1 074	2 260
Autres actifs	-	0	0	0
Actifs non courants		2 400 447	2 111 578	2 187 169
Stocks et en-cours	10	6 485	4 972	5 957
Clients et autres débiteurs	11	20 321	6 330	5 527
Impôts courants	-	7 755	7 731	4 304
Autres actifs financiers	9	0	0	0
Autres actifs	-	62	412	305
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	344 482	400 259	228 830
Actifs courants		379 105	419 704	244 923
Total actif		2 779 552	2 531 282	2 432 092
Passif				
Capital		23 509	23 509	23 509
Primes liées au capital		282 575	282 575	282 575
Réserves consolidées		1 455 139	1 295 999	1 353 057
Capitaux propres, part du Groupe		1 761 223	1 602 083	1 659 141
Intérêts minoritaires		340 813	284 600	340 640
Capitaux propres	13	2 102 036	1 886 683	1 999 780
Dettes financières à long terme	16	320 784	200 547	175 725
Provisions pour avantages au personnel	15	3 501	3 471	3 862
Autres provisions	14	9 279	8 989	19 063
Impôts différés	22	6 800	4 098	4 046
Autres passifs	-	0	0	0
Passifs non courants		340 364	217 105	202 696
Dettes financières à court terme	16	290 924	386 073	188 567
Provisions (part à moins d'un an)	14	232	171	232
Fournisseurs et autres créditeurs	17	43 688	40 505	39 166
Impôts courants	-	2 308	745	1 651
Autres passifs		0	0	0
Passifs courants		337 152	427 494	229 616
Total passif		2 779 552	2 531 282	2 432 092

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

		Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
(en milliers d'euros)	NOTES			
Chiffre d'affaires	18- 19- 20	28 065	15 132	38 528
Achats et charges externes	20	(20 788)	(12 169)	(30 948)
Frais de personnel	20	(5 755)	(4 090)	(9 424)
Amortissements et provisions	20	(1 822)	(1 293)	4 250
Autres produits opérationnels	20	589	1 443	2 026
Autres charges opérationnelles	20	(98)	(273)	(1 176)
Résultat opérationnel	18- 19- 20	191	(1 250)	3 256
Coût net du financement	21	(4 596)	(519)	(2 475)
Autres produits financiers	21	184 494	11 838	77 708
Autres charges financières	21	(142 896)	(110)	(808)
Résultat financier	21	37 002	11 209	74 425
Part dans le résultat net des entreprises associées	8	62 543	17 732	15 297
Impôts sur les résultats	22	(995)	(1 248)	6 727
Résultat net consolidé		98 741	26 443	99 705
Résultat net consolidé, part du Groupe		72 944	19 930	67 229
Intérêts minoritaires		25 797	6 513	32 476

Résultat par action ⁽¹⁾ (en euros) :

13

	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
Résultat net part du Groupe :			
- de base	130,3	35,6	120,1
- dilué	130,3	35,6	120,1

(1) Hors titres d'autocontrôle

* réévaluation

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat net consolidé de la période	98 741	26 443	99 705
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	0	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	169 156	133 979	(73 906)
Autres variations des éléments recyclables en résultat ultérieurement (1)	36 618	17 379	(6 144)
Total des variations des éléments recyclables en résultat net ultérieurement	205 774	151 358	(80 050)
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	(2 589)	143	176
Total des variations des éléments non recyclables en résultat net ultérieurement	(2 589)	143	176
Résultat global	301 926	177 944	19 831
Dont :			
- Part du Groupe	240 598	155 333	(1 656)
- Part des minoritaires	61 328	22 611	21 487
dont impôt :			
sur juste valeur des instruments financiers	(3 857)	183	63
sur pertes et gains actuariels	33	(39)	(48)

(1) Variation du résultat global des titres mis en équivalence : essentiellement impact de la conversion et de la mise à la juste valeur des instruments financiers.

La cession d'actions Bolloré réalisée au cours du premier semestre 2012 a conduit à reconnaître en résultat un montant de 28,3 millions d'euros relatif aux réserves de réévaluation de ces titres.

VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net part du Groupe	72 944	19 930	67 229
Part des intérêts minoritaires	25 797	6 513	32 476
Résultat net consolidé	98 741	26 443	99 705
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :			
- élimination des amortissements et provisions	1 871	1 230	(10 017)
- élimination de la variation des impôts différés	(1 101)	738	1 255
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(62 543)	(17 732)	(15 297)
- élimination des plus ou moins-values de cession	(23 464)	45	97
Autres retraitements :			
- Coût net du financement	4 596	519	2 475
- Produits des dividendes reçus	(18 348)	(11 801)	(77 330)
- Charges d'impôts sur les sociétés	2 202	596	(4 766)
Dividendes reçus :			
- Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	17 845	13 232	14 261
- Dividendes reçus des sociétés non consolidées	11 083	5 708	77 330
Impôts sur les sociétés décaissés	(1 315)	(1 219)	(3 180)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	(1 480)	(2 931)	4 277
- dont stocks et en-cours	(1 513)	328	985
- dont dettes	4 670	(1 207)	659
- dont créances	(4 637)	(2 052)	2 633
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	28 087	14 829	88 810
Flux d'investissement			
Décaissements liés à des acquisitions :			
- immobilisations corporelles	(2 227)	(607)	(1 349)
- immobilisations incorporelles	0	(4)	0
- titres et autres immobilisations financières	(183 980)	(1)	(54)
Encaissements liés à des cessions :			
- immobilisations corporelles	8	8	61
- immobilisations incorporelles	0	-	0
- titres	166 127	-	0
- autres immobilisations financières	36	820	4 202
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	0	(127)	(127)
Flux nets de trésorerie sur investissements	(20 036)	89	2 733
Flux de financement			
Décaissements :			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(80 042)	(55 973)	(55 977)
- dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(4 278)	(77 575)	(83 990)
- remboursements des dettes financières	(5)	-	(176 079)
- acquisition d'intérêts minoritaires	-	-	0
Encaissements :			
- augmentation des capitaux propres	0	-	0
- subventions d'investissements	0	-	0
- augmentation des dettes financières	120 242	835	200 024
Intérêts nets décaissés	(4 034)	(495)	(2 728)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	31 883	(133 208)	(118 750)
Incidence des variations de cours des devises	0	-	0
Incidence du reclassement des actifs destinés à être cédés	0	-	0
Variation de la trésorerie	39 934	(118 291)	(27 207)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	14 724	41 931	41 931
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	54 658	(76 357)	14 724

(1) Voir Note 12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Flux de l'activité :

Les autres produits et charges sans incidence de trésorerie représentent l'annulation du résultat net des entreprises associées.

Le besoin en fonds de roulement se dégrade de 1,5 million d'euros par rapport à décembre 2011 et concerne principalement la hausse des autres créances d'exploitations du secteur Transport et Logistique, liée à la reprise de l'activité en Côte d'Ivoire.

Flux d'investissements:

Les acquisitions de titres comprennent pour l'essentiel l'acquisition de titres Financière de l'Odé pour un montant de 166,1 M€.

Les cessions de titres comprennent l'effet de la cession de titres Bolloré survenue au cours du premier semestre pour un montant total de 166,1 M€.

Flux de financement

L'augmentation de 120,2 millions d'euros concerne principalement l'émission d'un emprunt de 120 millions d'euros chez la Financière du Loch .

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Pertes et gains actuariels	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Capitaux propres au 01/01/2011	559 735	23 509	282 575	798 522	(10 633)	(212)	565 380	1 659 141	340 640	1 999 780
Transactions avec les actionnaires	0	0	0	0	15	0	(55 439)	(55 424)	(71 549)	(126 973)
Dividendes distribués							(55 973)	(55 973)	(71 893)	(127 866)
Variations de périmètre					15		(23)	(8)	7	(1)
Autres variations (2)							557	557	337	894
Eléments du résultat global				142 706	(7 325)	22	19 930	155 333	22 611	177 944
Résultat de la période							19 930	19 930	6 513	26 443
Variation des éléments recyclables en résultat										
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées					0			0	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				113 361				113 361	20 618	133 979
Autres variations du résultat global ⁽³⁾				29 345	(7 325)			22 020	(4 641)	17 379
Variation des éléments non recyclables en résultat										
Pertes et gains actuariels						22		22	121	143
Capitaux propres au 30/06/2011	559 735	23 509	282 575	941 228	(17 943)	(190)	529 871	1 759 050	291 702	2 050 751
Capitaux propres au 01/01/2011	559 735	23 509	282 575	798 522	(10 633)	(212)	565 380	1 659 141	340 640	1 999 780
Transactions avec les actionnaires	0	0	0	0	15	0	(55 417)	(55 402)	(77 527)	(132 929)
Dividendes distribués							(55 974)	(55 974)	(77 871)	(133 845)
Variations de périmètre					15			15	7	22
Autres variations (2)							557	557	337	894
Eléments du résultat global				(70 729)	1 817	27	67 229	(1 656)	21 487	19 831
Résultat de la période							67 229	67 229	32 476	99 705
Variation des éléments recyclables en résultat										
Autres éléments du résultat global										
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées					0			0	0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				(61 137)				(61 137)	(12 769)	(73 906)
Autres variations du résultat global ⁽³⁾				(9 592)	1 817			(7 775)	1 631	(6 144)
Variation des éléments non recyclables en résultat										
Pertes et gains actuariels						27		27	149	176
Capitaux propres au 31/12/2011	559 735	23 509	282 575	727 793	(8 801)	(185)	577 192	1 602 083	284 600	1 886 683
Transactions avec les actionnaires	0	0	0	(242)	(341)	(328)	(80 547)	(81 458)	(5 115)	(86 573)
Dividendes distribués							(80 042)	(80 042)	(3 797)	(83 839)
Variations de périmètre ⁽³⁾				(242)	(341)	(328)	(452)	(1 363)	(1 484)	(2 847)
Autres variations							(53)	(53)	166	113
Eléments du résultat global				165 486	4 028	(4 237)	75 321	240 598	61 328	301 926
Résultat de la période							72 944	72 944	25 797	98 741
Variation des éléments recyclables en résultat										
Autres éléments du résultat global										
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées								0		0
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				135 891				135 891	33 265	169 156
Autres variations du résultat global ⁽³⁾				29 595	4 028			33 623	2 995	36 618
Variation des éléments non recyclables en résultat										
Pertes et gains actuariels						(4 237)	2 377	(1 860)	(729)	(2 589)
Capitaux propres au 30/06/2012	559 735	23 509	282 575	893 037	(5 114)	(4 750)	571 966	1 761 223	340 813	2 102 036

(1) Voir Note 13 - Capitaux propres

(2) En 2011 correspond principalement à l'effet des plans de stock-options d'entités mises en équivalence.

(3) Principalement variation du résultat global des titres mis en équivalence : impact de la conversion et de la mise à la juste valeur selon IAS 39.

ANNEXE

Note 1 : Principes comptables

A/ Faits marquants

Offre publique de rachat d'actions initiée par Havas

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2012 a approuvé l'Offre Publique de Rachat d'Actions initiée par Havas au prix de 4,9 euros par action, dont les résultats ont été constatés par le conseil d'administration du 19 juin 2012. Le Groupe Cambodge voit par conséquent, au terme de l'offre sa participation augmenter de 28,1% à environ 31,7% du capital d'Havas. Cette opération ne modifie pas l'appréciation que le Groupe porte sur sa participation, qui reste donc mise en équivalence au 30 juin 2012 (voir Note 8 - Titres mis en équivalence).

Cession de titres Bolloré et acquisition de titres Financière de l'Odet

Le Groupe a fait l'acquisition au cours du premier semestre d'environ 7% du capital de la Financière de l'Odet et a cédé dans le cadre d'un échange environ 4% du capital de Bolloré. La plus-value avant impôt comptabilisée à ce titre au 30 juin 2012 en résultat financier s'élève à 27,7 millions d'euros.

B/ Principes comptables et méthodes d'évaluation

B.1/ Base de préparation de l'information financière

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et détaillés dans la note 1 "Principes comptables" des états financiers consolidés de l'exercice 2011 ; sous réserve des éléments ci-dessous :

- applications par le Groupe des normes comptables ou interprétations, présentées au paragraphe B2 - Evolutions normatives, à compter du 1er janvier 2012 ;
- application des spécificités de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire" ;
- du changement de méthode comptable précisé dans la note 3 - Comparabilité des comptes.

B.2/ Evolutions normatives

B.21 / Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2012

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union Européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI)» ⁽¹⁾	06/06/2012	01/07/2012
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers »	23/11/2011	01/07/2011

(1) Cet amendement n'étant pas en conflit avec les textes existants a été appliqué par anticipation.

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe, exception faite de l'amendement à IAS1 qui modifie la présentation du résultat global.

B.22 / Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2012 ; elles ne sont pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS	17/05/2012	01/01/2013
IAS 27 révisée « Etats financiers individuels »	12/05/2011	01/01/2013 ⁽¹⁾
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	12/05/2011	01/01/2013 ⁽¹⁾
IFRS 9 « Instruments financiers - Phase 1 : classement et évaluation »	12/11/2009, 28/10/2010 et 16/12/2011	01/01/2015
IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	12/05/2011	01/01/2013 ⁽¹⁾
IFRS 11 « Accords conjoints »	12/05/2011	01/01/2013 ⁽¹⁾
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	12/05/2011	01/01/2013 ⁽¹⁾
IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »	12/05/2011	01/01/2013
IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert »	19/10/2011	01/01/2013
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir - Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2013
Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »	20/12/2010	01/01/2012
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2014

(1) Ces textes doivent être appliqués au cours de la même période. L'ARC a voté le 1er juin 2012 pour l'adoption de ces textes en recommandant qu'ils soient appliqués au plus tard pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014, leur application au 1er janvier 2013 étant possible sous réserve de l'adoption des textes par l'Union Européenne dans ce délai.

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2012, applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel »	16/06/2011	01/01/2013

Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes consolidés.

B.3/ Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec IAS 34 amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée.

B.4/ Informations relatives à l'entreprise

Compagnie du Cambodge est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est au 31-32 Quai de Dion-Bouton, 92 811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

Les comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du Directoire et présentés au Conseil de surveillance du 31 Août 2012.

Note 2 : Principales variations de périmètre

Entrées de périmètre - Entités intégrées globalement

Néant

Note 3 : Comparabilité des comptes

Les comptes du premier semestre 2012 sont comparables à ceux de l'exercice 2011 et du premier semestre 2011 à l'exception des modifications de présentation et de changement de méthode détaillées ci-dessous.

Changement de modalité de préparation des données constantes :

Le Groupe présentait jusqu'à présent des données constantes en ramenant les données de l'année au périmètre et au taux de change de l'année précédente.

A compter de juin 2012, le Groupe choisit de préparer les données constantes en ramenant les données de l'année précédente au périmètre et au taux de change de l'année en cours.

Toutes les périodes comparatives ont été retraitées en conséquences.

Ce changement n'a pas d'incidence notable sur les variations ainsi présentées.

Changement de méthode comptable des engagements envers le personnel :

La norme IAS19 "Avantages du personnel" permet d'opter pour l'une des deux méthodes de comptabilisation des engagements envers le personnel : la méthode "corridor" ou la méthode "SORIE".

Jusqu'à présent, le Groupe avait opté pour la méthode du "corridor".

Afin d'améliorer l'information présentée dans les comptes, le Groupe a décidé d'appliquer l'option "SORIE" et de procéder au changement de méthode comptable de la comptabilisation de ses engagements envers le personnel dès le 1er janvier 2012 avec effet rétroactif sur toutes les périodes présentées (seules les notes affectées par une modification ont été présentées au 01/01/2011).

Les principaux impacts de ce changement de méthode comptable sont les suivants :

- comptabilisation des écarts actuariels non reconnus au bilan en contrepartie des capitaux propres sur la première période présentée;
- comptabilisation des variations ultérieures des dettes actuarielles des engagements postérieurs à l'emploi liées aux effets des hypothèses actuarielles par capitaux propres directement sans effet ultérieur au compte de résultat.

Le Groupe a également choisi de modifier la comptabilisation en résultat de la charge liée aux engagements envers le personnel qui était jusqu'à présent constatée intégralement en résultat opérationnel. La composante de la charge liée aux intérêts nets du rendement attendu des actifs sera constatée en résultat financier.

Impacts de l'application de la méthode SORIE

Bilan (en K€)	31/12/2011 publié	31/12/2011 retraité	Ecart	31/12/2010 publié	31/12/2010 retraité	Ecart
Impôts différés actifs	746	1 074	328	1 884	2 260	376
Capitaux propres totaux	1 887 867	1 886 683	(1 184)	2 001 146	1 999 780	(1 366)
Provisions pour avantages du personnel	1 959	3 471	1 512	2 120	3 862	1 742

Compte de résultat (en K€)

	31/12/2011 publié	31/12/2011 retraité	Ecart	30/06/2011 publié	30/06/2011 retraité	Ecart
Résultat opérationnel	3 250	3 256	6	-1 252	-1 250	2
Impôts	6 728	6 727	(1)	-1 247	-1 248	(1)
Résultat net	99 700	99 705	5	26 442	26 443	1
résultat net part du groupe par action de base	120,11	120,11	0	35,61	35,61	0

Changement de présentation du compte de résultat

Le montant des charges d'intérêt nettes du rendement attendu des actifs reclassé du résultat opérationnel vers le résultat financier s'élève à -69 milliers d'euros au 30 juin 2012.

Le montant des charges d'intérêt nettes du rendement attendu des actifs qui auraient été reclassées du résultat opérationnel vers le résultat financier s'élevaient respectivement à -77 milliers d'euros et -157 milliers d'euros au 30 juin 2011 et 31 décembre 2011. Ces montants étant considérés comme non significatifs au regard des comptes consolidés, les états financiers comparatifs n'ont pas été retraités.

Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et résultats opérationnels ont un caractère saisonnier, les activités Transport et Logistique étant plus soutenues sur le dernier trimestre de l'année civile. Ce phénomène est toutefois d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes comptables IFRS, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

Note 4 - Goodwill

Evolution des goodwill
(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2011	2 387
Acquisitions	0
Cessions	0
Variations de change	0
Autres	0
Au 30 juin 2012	2 387

Ventilation par secteur opérationnel

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Transport et logistique	2 387	2 387
Total	2 387	2 387

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année à la clôture de tests de valeur et dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'avait été constaté au 30 juin 2012, aucun test de dépréciation n'a été effectué à cette date.

Note 5 - Immobilisations incorporelles

Evolution en 2012

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 30/06/2012
Droits d'exploitation, brevets, frais de recherche	190	0	0	0	0	15	205
Autres	330	0	0	0	0	1	331
Valeurs brutes	520	0	0	0	0	16	536

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 30/06/2012
Droits d'exploitation, brevets, frais de recherche	(165)	(3)	0	0	0	0	(168)
Autres	(320)	(2)	0	0	0	0	(322)
Amortissements et provisions	(485)	(5)	0	0	0	0	(490)
Valeurs nettes	35	(5)	0	0	0	16	46

Note 6 - Immobilisations corporelles

Evolution en 2012

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 30/06/2012
Terrains et agencements	1 439	0	0	0	0	0	1 439
Constructions et aménagements	16 341	21	0	0	0	1 499	17 861
Installations techniques, matériels	2 940	2	0	0	0	324	3 266
Autres	20 495	1	(64)	0	0	(22)	20 410
Immobilisations en-cours	2 657	1 243	0	0	0	(1 940)	1 960
Avances, acomptes	612	63	0	0	0	(77)	598
Valeurs brutes	44 484	1 330	(64)	0	0	(216)	45 534

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 30/06/2012
Terrains et agencements	0	0	0	0	0	0	0
Constructions et aménagements	(2 840)	(328)	0	0	0	(1)	(3 169)
Installations techniques, matériel	(1 884)	(177)	0	0	0	0	(2 061)
Autres	(9 616)	(867)	64	0	0	0	(10 419)
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(14 340)	(1 372)	64	0	0	(1)	(15 649)
Valeurs nettes	30 144	(42)	0	0	0	(217)	29 885

(1) Correspond à des reclassements d'immobilisations en cours vers les différents postes d'immobilisations corporelles chez Sitarail.

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 18.

Note 7 - Informations relatives aux concessions

Aucune évolution significative des contrats existants au 31 décembre 2011 n'a été observée au cours de la période présentée.

Note 8 - Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2011	748 887
Variation du périmètre de consolidation	(2 458)
Quote-part de résultat	62 543
Autres mouvements ⁽¹⁾	10 475
Au 30 juin 2012	819 447

(1) Dont (19) millions d'euros au titre des dividendes et 28,7 millions d'euros au titre de la variation de la juste valeur des actifs financiers chez Société Industrielle et Financière de l'Artois et Financière Moncey.

Valeur consolidée des principales sociétés mises en équivalence

	Au 30/06/2012		Au 31/12/2011	
	Quote part de Résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote part de Résultat	Valeur de mise en équivalence
(en milliers d'euros)				
Havas (1)	54 001	508 724	6 587	470 407
Société Industrielle et Financière de l'Artois	5 489	155 818	1 593	138 807
Financière Moncey	32	113 340	55	99 918
Société Anonyme Forestière et Agricole	1 723	20 191	4 087	20 549
Compagnie des Tramways de Rouen	1	8 520	10	8 106
IER	1 241	8 194	3 075	6 979
Rivaud Innovation	12	2 124	(134)	2 112
Autres sociétés	44	2 536	24	2 009
TOTAL	62 543	819 447	15 297	748 887

(1) Havas

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS.

Le Groupe Cambodge détient au 30 juin 2012, 31,70 % du capital du groupe Havas (28,10 % au 31 décembre 2011).

Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détenait pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés. L'opération d'OPRA initiée par Havas, bien qu'ayant pour conséquence de porter la participation du Groupe à 31,70%, n'est pas venue modifier l'appréciation de l'influence notable concernant la participation dans le groupe Havas. En effet, les critères énoncés au paragraphe 13 de la norme IAS 27 qui définissent la notion de contrôle ne sont pas remplis au 30 juin 2012, cette opération n'ayant pas en particulier entraîné de modification de la gouvernance du groupe Havas.

Au 30 juin 2012, la valeur consolidée de la participation s'élève à 508,7 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant au Groupe est de 54 millions d'euros après une reprise de dépréciation des titres de 38,3 millions d'euros.

La valeur de marché de la participation s'établit à 435,4 millions d'euros au cours spot au 30 juin 2012.

Evaluation des titres mis en équivalence

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière, des flux de trésorerie futurs actualisés, des comparables boursiers.

Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

=> Havas:

La valeur d'utilité de la participation dans Havas a été recalculée au 30 juin 2012, elle est supérieure au cours de bourse.

La revue de la valeur d'utilité a conduit à reconnaître une reprise de 38,3 millions d'euros au 30 juin 2012.

Note 9 - Autres actifs financiers

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012		dont non courant	dont courant
	Valeur brute	Provisions		
Actifs disponibles à la vente	1 570 570	(41 057)	1 529 513	1 529 513
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	39 208	(21 133)	18 075	18 075
Total	1 609 778	(62 190)	1 547 588	1 547 588

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011		dont non courant	dont courant
	Valeur brute	Provisions		
Actifs disponibles à la vente	1 369 753	(41 016)	1 328 737	1 328 737
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	21 456	(21 142)	314	314
Total	1 391 209	(62 158)	1 329 051	1 329 051

Détail des variations de la période

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Acquisitions (1)	Cessions (2)	Variation juste valeur ⁽³⁾	Dépréciation constatée	Autres mouvements	Au 30/06/2012 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	1 328 737	166 192	(138 381)	173 015	(49)	(1)	1 529 513
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	314	17 788	(27)	0	0	0	18 075
Total	1 329 051	183 980	(138 408)	173 015	(49)	(1)	1 547 588

(1) Acquisition de titres Financière de l'Odet pour 166,1 millions d'euros

(2) Cession de titres Bolloré pour 138,4 millions d'euros

(3) Essentiellement réévaluation des titres d'Aegis et de Financière de l'Odet

Actifs disponibles à la vente

Détail des principaux titres :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012		Au 31/12/2011	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Sociétés				
Financière de l'Odet (1)	22,73	523 992	15,38	288 753
Aegis Group ⁽²⁾	24,71	579 429	24,75	501 004
Plantations des terres rouges ⁽³⁾	10,00	111 688	10,00	102 858
Bolloré	1,09	48 457	5,55	207 608
Socfin	11,53	57 067	11,53	45 161
Socfinasia	5,00	30 877	5,00	24 160
Autres titres cotés	-	25 410	-	22 941
Sous total titres cotés⁽⁴⁾		1 376 920		1 192 485
Financière V ⁽⁵⁾	22,81	136 546	22,81	121 601
Nord -Sumatra Investissements	5,00	12 305	5,00	10 896
Banque J.P Hottinguer et Cie ⁽⁶⁾	17,59	934	17,59	934
Autres titres non cotés	-	2 808	-	2 821
Sous total titres non cotés		152 593		136 252
Total		1 529 513		1 328 737

Au 30 juin 2012, une moins-value temporaire a été reconnue directement en capitaux propres au titre des réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente sur les titres pour un montant de (1) million d'euros, cette moins-value est considérée comme ni significative ni durable au regard des critères du groupe.

(1) Financière de l'Odet

Financière de l'Odet est détenue à 55,3% par la holding Sofibol et sa filiale directe Compagnie de Guénolé, à 19,12% par la Compagnie du Cambodge, à 4,93% par la Financière Moncey, à 5,63% par SIF Artois. Le Groupe Compagnie du Cambodge ne détient pas d'influence notable sur la participation Financière de l'Odet dont le Conseil d'administration comprend 12 membres dont aucun ne représente directement la Compagnie du Cambodge. Les titres détenus dans cette entité sont en effet privés de droit de vote, en raison du contrôle que cette dernière exerce directement et indirectement sur la Compagnie de Cambodge.

(2) Aegis

Le Groupe considère qu'aucune des conditions d'IAS 28 caractérisant l'influence notable n'est remplie pour l'exercice 2012 concernant sa participation dans Aegis et a maintenu en conséquence en titre disponible à la vente.

(3) Plantations des Terres Rouges

Le Groupe ne détient pas d'influence notable sur la société Plantations des Terres Rouges malgré sa participation de 32,81 % (10% par la Compagnie du Cambodge et 22,81% par sa filiale mise en équivalence Société Industrielle et Financière de l'Artois), car les titres détenus par la société Société Industrielle et Financière de l'Artois (22,81%) sont privés de droits de vote en raison du contrôle qu'exerce la société Plantations des Terres Rouges sur la Société Industrielle et Financière de l'Artois (via ses participations directes et indirectes dans cette dernière).

Le conseil d'Administration de la société Plantations des Terres Rouges est composé de 6 membres dont aucun ne représente la Compagnie du Cambodge.

(4) Titres cotés

Valorisation des titres au cours de bourse de clôture du 30 juin 2012 pour les sociétés cotées.

(5) Financière V

Financière V, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 50,31% par Omnium Bolloré, à 22,81% par la Compagnie du Cambodge, à 10,50% par la Financière Moncey, à 10,25% par Bolloré, à 4% par la Société Industrielle et Financière de l'Artois, à 1,68% par la Compagnie des Tramways de Rouen. Le Groupe Compagnie de Cambodge ne détient pas d'influence notable sur la participation dans la holding Financière V dont le conseil d'Administration comprend 6 membres dont aucun ne représente la Compagnie du Cambodge. Les titres détenus dans cette entité sont en effet privés de droit de vote, en raison du contrôle que cette holding exerce directement et indirectement sur la Compagnie de Cambodge.

Ces titres font l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence correspondant à la moyenne des méthodes décrites ci-dessous :

- des cours de bourse de Bolloré et de Financière de l'Odet.
- des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odet.

(6) Banque J.P Hottinguer et Cie

Le Groupe Compagnie de Cambodge ne détient pas d'influence notable sur sa participation dans la Banque Jean-Philippe Hottinger & Cie, sa participation restant inférieure au seuil de présomption d'influence notable (17,59%) et seul un membre du Conseil de Surveillance de la banque sur 12 représente directement la Compagnie du Cambodge

Note 10 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	7 328	(843)	6 485	5 815	(843)	4 972
Total	7 328	(843)	6 485	5 815	(843)	4 972

Note 11 - Clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	6 184	(320)	5 864	3 183	(286)	2 897
Créances sociales et fiscales d'exploitation	802	0	802	739	0	739
Fournisseurs débiteurs	616	0	616	952	0	952
Comptes courants actifs	1 828	0	1 828	(1)	0	(1)
Autres créances d'exploitation	11 410	(199)	11 211	1 939	(196)	1 743
Total	20 840	(519)	20 321	6 812	(482)	6 330

Note 12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	10 282	0	10 282	8 580	0	8 580
Equivalents de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Conventions de trésorerie - actif	334 200	0	334 200	391 679	0	391 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	344 482	0	344 482	400 259	0	400 259
Conventions de trésorerie - passif	(289 816)	0	(289 816)	(385 525)	0	(385 525)
Concours bancaires courants	(8)	0	(8)	(10)	0	(10)
Trésorerie Nette	54 658	0	54 658	14 724	0	14 724

Note 13 - Capitaux propres

Au 30 juin 2012, le capital social de Compagnie du Cambodge s'élève à 23 508 870 euros, divisé en 559 735 actions ordinaires d'un nominal de 42 euros chacune, et entièrement libérées. Au cours de la période close le 30 juin 2012, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 559 735 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 559 735 actions.

Evolution du capital

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant le premier semestre 2012.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Compagnie du Cambodge sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net / capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 16 - endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

Dividendes distribués par la société mère

Le montant total des dividendes payés sur le semestre par la société mère au titre de l'exercice 2011 est de 80 042 milliers d'euros, soit 143 euro par action.

Résultat par action

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	Juin 2012	Juin 2011	octobre 2011
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - de base	72 944	19 930	67 229
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - dilué	72 944	19 930	67 229

Nombre de titres émis	559 735	559 735	559 735
Nombre de titres d'autocontrôle	0	0	0
Nombre de titres en circulation	559 735	559 735	559 735
Plan d'options de souscription d'actions	0	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	559 735	559 735	559 735
	0	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation - de base	559 735	559 735	559 735
Titres potentiels dilutifs	0	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels - après dilution	559 735	559 735	559 735

Note 14 - Provisions pour risques et charges

Exercice 2012

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Augmentations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 30/06/2012
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	110	0	0	0	0	0	0	110
Autres provisions pour risques	61	61	0	0	0	0	0	122
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Total provisions à moins d'un an	171	61	0	0	0	0	0	232
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	240	0	0	0	0	0	0	240
Provisions pour risques filiales	29	90	0	0	0	0	0	119
Autres provisions pour risques	4 036	0	0	0	0	0	0	4 036
Provisions pour impôts	209	104	(209)	0	0	0	0	104
Obligations contractuelles ⁽²⁾	4 475	305	0	0	0	0	0	4 780
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Total autres provisions	8 989	499	(209)	0	0	0	0	9 279
Total	9 160	560	(209)	0	0	0	0	9 511

(1) Correspond à des litiges sociaux et commerciaux individuellement non significatifs.

(2) Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat au premier semestre 2012 :

(en milliers d'euros)	Dotations		Reprises		Impact net
			sans utilisation		
Résultat opérationnel	(366)		0		(366)
Résultat financier	(90)		0		(90)
Charge d'impôt	(104)		0		(104)
Total	(560)		0		(560)

Note 15 - Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel ont été mis à jour au 30 juin 2012 par extrapolation des calculs au 31 décembre 2011.

Il est à noter que le Groupe a adopté l'option Sorie dans les comptes semestriels 2012. L'ensemble des périodes présentées ont été retraitées en conséquence (voir note 3 - Comparabilité des comptes).

Les données démographiques du 31 décembre 2011 ont été mises à jour des départs en retraite prévus sur 2012 et des effets des variations de périmètre significatives.

Les cours de change et le taux d'actualisation ont été mis à jour, les autres hypothèses ont été conservées.

1/ Actifs et passifs comptabilisés au bilan :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/12			Au 31/12/2011			Au 01/01/2011		
	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à	Total	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à long terme	Total	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	3 501	0	3 501	3 471	0	3 471	3 862	0	3 862
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	3 501	0	3 501	3 471	0	3 471	3 862	0	3 862

2/ Composantes de la charge :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012			Au 30/06/2011			Au 31/12/2011		
	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à	Total	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à long terme	Total	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(57)	0	(57)	(67)	0	(67)	(134)	0	(134)
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effets des réductions et liquidation de plan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêt	(69)	0	(69)	(77)	0	(77)	(157)	0	(157)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts des engagements envers le personnel	(126)	0	(126)	(144)	0	(144)	(291)	0	(291)

3/ Mouvements sur le passif / actif net comptabilisés au bilan :

- Evolution de la provision

(en milliers d'euros)	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à	Total
Au 1er janvier 2012	3 471	0	3 471
Augmentation par résultat	126	0	126
Reprise par résultat	(215)	0	(215)
Ecart actuariels constatés par capitaux prop.	120	0	120
Ecart de conversion	0	0	0
Autres mouvements	(1)	0	(1)
Au 30 juin 2012	3 501	0	3 501

(en milliers d'euros)	Avantages nostérieurs à	Autres avantages à long terme	Total
Au 1er janvier 2011	3 862	0	3 862
Augmentation par résultat	291	0	291
Reprise par résultat	(458)	0	(458)
Ecart actuariels constatés par ca	(224)	0	(224)
Ecart de conversion	(0)	0	(0)
Autres mouvements	(0)	0	(0)
Au 31 décembre 2011	3 471	0	3 471

4 / (Gains) et pertes actuariels comptabilisés directement en capitaux propres

L'évolution des gains et pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global et reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012	Au 30/06/2011	Au 31/12/2011
Solde d'ouverture	(1 518)	(1 742)	(1 742)
Gains et pertes actuariels reconnus au cours de la période (entités contrôlée)	(120)	182	224
Autres variations	(7 796)	0	0
Solde de clôture	(9 434)	(1 560)	(1 518)

5/ Hypothèses d'évaluation :

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements, sont les suivantes :

en pourcentage	France	Autres
Au 30 juin 2012		
Taux d'actualisation	3,75%	3,75%
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,60%	2,60%
Augmentation du coût des dépenses de sant	3,40%	3,40%
Au 31 décembre 2011		
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Augmentation des salaires (1)	2,60%	2,60%
Augmentation du coût des dépenses de sant	3,40%	3,40%
Au 01 janvier 2011		
Taux d'actualisation	4,00%	4,00%
Augmentation des salaires (1)	2,60%	2,60%
Augmentation du coût des dépenses de sant	3,40%	3,40%
(1) inflation comprise		

Note 16 - Endettement financier**Endettement financier net :**

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2012	dont courant	dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de cré	320 242	0	320 242
Autres emprunts et dettes assimilées	291 466	290 924	542
Dérivés passifs	0	0	0
Endettement financier brut	611 708	290 924	320 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾	(344 482)	(344 482)	0
Dépôt de garantie affecté au remboursement	(17 787)	0	(17 787)
Dérivés actifs	0	0	0
Endettement financier net	249 439	(53 558)	302 997

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie - Voir note 12.

Au 31/12/2011	dont courant	dont non courant
0	0	0
0	0	0
200 000	0	200 000
386 620	386 073	547
0	0	0
0	0	0
586 620	386 073	200 547
(400 259)	(400 259)	0
0	0	0
0	0	0
186 361	(14 186)	200 547

Principales caractéristiques des éléments de l'endettement financier

1- Passifs au coût amorti

- Emprunts auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2012*	31/12/2011*
Valeur	320 242	200 000

* Dont 200 millions d'euros de financement garantis par des nantissements de titres Havas au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011 .

Dont 119,6 millions de nouveau financement en juin 2012, garanti par des nantissements des titres Aegis (voir note 24 - engagements contractuels hors bilan) au 30 juin 2012.

- Autres emprunts et dettes assimilées

(en milliers d'euros)	30/06/2012*	31/12/2011*
Valeur	291 466	386 620

*Au 30 juin 2012, comprend principalement des conventions de trésorerie pour un montant de 289,8 millions d'euros, au 31 décembre 2011 pour un montant de 385,1 millions d'euros .

Note 17 - Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 30/06/2012
Dettes fournisseurs	10 572	0	678	0	(1)	11 249
Dettes sociales et fiscales d'exploitatio	1 065	0	26	0	0	1 091
Clients créditeurs	12	0	(12)	0	0	0
Comptes courants - passif à moins d'un an	112	0	39	0	(37)	114
Autres dettes d'exploitation	28 744	0	2 454	0	36	31 234
Total	40 505	0	3 185	0	(2)	43 688

Note 18 - Informations sur les secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 " Secteurs opérationnels ", les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par le Directoire (le principal décideur opérationnel pour le Groupe), ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Le secteur présenté par le Groupe est décrit ci-dessous :

- Transport et logistique : comprend les activités de services, portant sur l'organisation en réseau du transport maritime et aérien, et de la logistique, avec la concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire .

Les activités Holding, Médias (par le biais de participations en équivalence) et Plantations (mises en équivalence) ne dépassant pas les seuils quantitatifs prévus par la norme IFRS 8, figurent dans la colonne "Autres activités".

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Aucun client individuel ne représente à lui seul plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs, et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel mais n'est pas transmise dans le reporting interne.

- Information par secteur opérationnel

En Juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Transport et Logistique	Autres activités	Elimination inter secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	27 943	122	0	28 065
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	27 943	122	0	28 065
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 843)	21	0	(1 822)
Résultat opérationnel sectoriel	2 378	(2 187)	0	191
Investissements corporels et incorporels	1 330	0	0	1 330

En Juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Transport et Logistique	Autres activités	Elimination inter secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	15 011	121	0	15 132
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	15 011	121	0	15 132
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 268)	(25)	0	(1 293)
Résultat opérationnel sectoriel	(682)	(568)	0	(1 250)
Investissements corporels et incorporels	577	0	0	577

En Décembre 2011

(en milliers d'euros)	Transport et Logistique	Autres activités	Elimination inter secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	38 282	246	0	38 528
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	38 282	246	0	38 528
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(2 087)	6 337	0	4 250
Résultat opérationnel sectoriel	(507)	3 763	0	3 256
Investissements corporels et incorporels	2 335	7	0	2 342

- Informations par zone géographique

(en milliers d'euros)	France et DOM-TOM	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie/Pacifique	Total
<u>En Juin 2012</u>						
Chiffre d'affaires	122	0	27 943	0	0	28 065
Immobilisations incorporelles	0	0	46	0	0	46
Immobilisations corporelles	3 418	0	26 467	0	0	29 885
Investissements corporels et incorporels	0	0	1 330	0	0	1 330

En Juin 2011

Chiffre d'affaires	121	0	15 011	0	0	15 132
Immobilisations incorporelles	0	0	16	0	0	16
Immobilisations corporelles	3 456	0	26 528	0	0	29 984
Investissements corporels et incorporels	0	0	577	0	0	577

En Décembre 2011

Chiffre d'affaires	246	0	38 282	0	0	38 528
Immobilisations incorporelles	0	0	35	0	0	35
Immobilisations corporelles	3 432	0	26 712	0	0	30 144
Investissements corporels et incorporels	7	0	2 335	0	0	2 342

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

Note 19 - Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

Le Groupe a modifié au 30 juin 2012, la méthode de préparation des données constantes (Voir note 3 - Comparabilité des comptes)

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2011 étant ramenées au périmètre et taux de change 2012.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et de variations de périmètre (acquisitions ou cessions de participation dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthode de consolidation) a été retiré.

(en milliers d'euros)	Juin 2012	Juin 2011	Variations de périmètre	Variations de change	Juin 2011 périmètre et change constants	Décembre 2011
Chiffre d'affaires	28 065	15 132	0	0	15 132	38 528
Résultat opérationnel	191	(1 250)	0	0	(1 250)	3 256

Note 20 - Résultat opérationnel

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
Chiffre d'affaires	28 065	15 132	38 528
- Ventes de Biens	0	0	0
- Prestations de services	27 124	14 429	36 617
- Produits des activités annexes	941	703	1 911
Achats et charges externes :	(20 788)	(12 169)	(30 948)
- Achats et charges externes	(19 381)	(11 130)	(29 144)
- Locations et charges locatives	(1 407)	(1 039)	(1 804)
Frais de personnel	(5 755)	(4 090)	(9 424)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 822)	(1 293)	4 250
Autres produits opérationnels ^(*)	589	1 443	2 026
Autres charges opérationnelles ^(*)	(98)	(273)	(1 176)
Résultat opérationnel	191	(1 250)	3 256

* Détails des autres produits et charges opérationnels :

(en milliers d'euros)	Juin 2012		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	8	8	0
Pertes et gains de change	18	34	(16)
Bénéfices et pertes attribués	0	0	0
Autres ⁽¹⁾	466	548	(82)
Autres produits et charges opérationnels	492	589	(98)

	Juin 2011		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
(1)		8	(9)
(5)		18	(23)
0		0	0
1 176		1 417	(241)
1 170		1 443	(273)

(en milliers d'euros)	Décembre 2011		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	(52)	61	(113)
Pertes et gains de change	(91)	16	(107)
Bénéfices et pertes attribués	0	0	0
Autres	993	1 949	(956)
Autres produits et charges opérationnels	850	2 026	(1 176)

(1) Dont principalement des redevances contactuelles des concessions en juin 2012

Note 21 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
Coût net du financement	(4 596)	(519)	(2 475)
- Charges d'intérêts	(5 499)	(3 240)	(7 856)
- Revenus des créances financières	903	2 721	5 381
- Autres produits	0	0	0
Autres produits financiers ^(*)	184 494	11 838	77 708
Autres charges financières ^(*)	(142 896)	(110)	(808)
Résultat financier	37 002	11 209	74 425

* Détails des autres produits et charges financiers :

(en milliers d'euros)	Juin 2012		
	Total	Produits financiers	Charges financières
- Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	18 348	18 348	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement ⁽²⁾	27 738	166 127	(138 389)
Effet des variations de périmètre de consolidation	(4 282)	0	(4 282)
- Variations des provisions financières	(191)	17	(208)
- Mise à la juste valeur des dérivés	0	0	0
- Autres	(15)	2	(17)
Autres produits et charges financiers	41 598	184 494	(142 896)

	Juin 2011		
	Total	Produits financiers	Charges financières
11 805		11 805	0
0		0	0
(43)		0	(43)
(24)		27	(51)
0		0	0
(10)		6	(16)
11 728		11 838	(110)

(en milliers d'euros)	Décembre 2011		
	Total	Produits financiers	Charges financières
- Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	77 381	77 381	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement	0	0	0
Effet des variations de périmètre de consolidation	(45)	0	(45)
- Variations des provisions financières	(271)	16	(287)
- Mise à la juste valeur des dérivés	0	0	0
- Autres	(165)	311	(476)
Autres produits et charges financiers	76 900	77 708	(808)

(1) Principalement, en juin 2012, dividende reçu d'Aegis pour 7,3 millions d'euros et en décembre 2011, dividende exceptionnel suite à la cession de Synovate reçu d'Aegis pour 56,6 millions d'euros.

(2) Dont en 2012, plus-value cession de titres Bolloré pour 27,7 millions d'euros.

Note 22 - Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
Impôts sur les bénéfices	(2 472)	(298)	(1 097)
Impôts sur les plus values (long terme)	0	0	0
Contributions complémentaires sur IS	(17)	0	0
Produits d'intégration fiscaux	589	0	0
Sous-total impôts courants	(1 900)	(298)	(1 097)
(Dotation) reprise provisions pour impôt	105	87	3 215
Variation nette des impôts différés	1 101	(738)	(1 255)
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit impôts, Carry back)	(3)	(61)	6 100
Retenues à la source	(299)	(237)	(237)
CVAE	0	0	0
Total	(995)	(1 248)	6 727

Evolution en 2012

	Au 31/12/2011	Variations de périmètre	Variations Nettes	Variations de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	Au 30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Impôts différés - actif	1 074	0	2 183	0	(2 163)	1 094
Impôts différés - passif	4 098	0	1 082	0	1 620	6 800
Impôts différés nets (1)	(3 024)	0	1 101	0	(3 783)	(5 706)

(1) dont (2,6) millions d'euros d'impôts différés de l'entité Financière du Loch concernant la juste valeur des titres Aegis et (1,1) million d'euro concernant la juste valeur des titres Harris interactive de l'entité Financière Sainte Marine.

Evolution en 2011

	Au 01/01/2011	Variations de périmètre	Variations Nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Impôts différés - actif (1)	2 260	0	(1 289)	0	103	1 074
Impôts différés - passif	4 046	0	(34)	0	86	4 098
Impôts différés nets	(1 786)	0	(1 255)	0	17	(3 024)

A U T R E S I N F O R M A T I O N S

Note 23 - Parties liées

- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le Groupe a conclu diverses transactions avec des sociétés liées dans le cadre normal de ses activités. Ces transactions sont réalisées aux conditions de marché.

Elles comprennent principalement les relations de nature commerciale ou financière entre Bolloré et ses filiales, notamment les opérations de centralisation de trésorerie.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2012, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions entre le Groupe et ses parties liées par rapport au 31 décembre 2011 (voir Note 32 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011).

Note 24 - Engagements contractuels hors bilan

La présente note se lit en complément des informations relatives aux engagements donnés et reçus au 31 décembre 2011, tels que décrits dans la note 29 " Engagements contractuels hors-bilan " de la note annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011.

Le Groupe n'a pas conclu de nouvel engagement individuellement significatif au cours du premier semestre 2012 à l'exception de celui mentionné ci-dessous :

- Nantissement de titres Aegis.

En avril 2012, le Groupe a mis en place une opération de financement auprès d'un établissement de premier ordre lui permettant de recevoir 120 millions d'euros en nantissant 54 millions d'actions Aegis. Le Groupe conserve la pleine propriété des actions pendant toute la durée de l'opération, et conserve en particulier la possibilité de les céder.

Note 25 - Informations sur les instruments financiers et la gestion des risques

Cette présente note est une actualisation des informations fournies dans la note 31 du rapport annuel 2011.

Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers

Les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

A - Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le Groupe Cambodge est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 Instruments financiers et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente.

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Au 30 juin 2012, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de bourse s'élèvent à 775 millions d'euros avant impôt, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés.

Au 30 juin 2012, une variation de 1% des cours de bourse entraînerait un impact de 15 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de 17,3 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés (1), dont 15,6 millions d'euros au titre des réévaluations par transparence des holdings intermédiaires de contrôle (2). Les titres de ces sociétés non cotées revêtent un caractère peu liquide.

(1) Hors effet sur les titres détenus par des participations mises en équivalence externes au Groupe Compagnie du Cambodge.

(2) Réévaluations par transparence basées notamment sur les valeurs boursières de Bolloré et de Financière de l'Odé (voir note 9 - autres actifs financiers).

B - Risque de liquidité

Le Groupe dispose de comptes courants avec le Groupe Bolloré qui peut le cas échéant couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatif au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence du 31 décembre 2011 et actualisés dans le rapport semestriel.

Aucun financement bancaire propre au Groupe Compagnie du Cambodge ne prévoit de clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ratios financiers.

C - Risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (swap de taux, FRA) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

Au 30 juin 2012, le Groupe Compagnie du Cambodge n'a recours à aucun dérivé de couverture de taux.

Au 30 juin 2012, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élève à 0,2% de l'endettement total.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de +1 %, l'impact annuel sur les frais financiers serait de + 2,5 millions d'euros sur la dette portant intérêt.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

D - Risque crédit client

La Direction de la Trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance crédit et la principale à un crédit manager.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

E - Risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (99,6 % en zone CFA, 0,4 % en zone Euro) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales, limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises, autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis à vis de tiers externes tant en export/vente qu'import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à 30 ou 60 jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés au 30 juin 2012 pour le Groupe à 18 milliers d'euros soit 9,4 % du résultat opérationnel de la période.

F - Risque de concentration

Le portefeuille de titres du Groupe est soumis globalement au risque de marché. Il est à noter toutefois que ce portefeuille reste diversifié et qu'il est nettement en plus value latente au 30 juin 2012 (voir A - Risque marché).

Note 26 - Evénements postérieurs à la clôture

AEGIS

La SNC Financière du Loch qui détient une participation financière d'environ 25% dans la société britannique Aegis, a cédé, depuis fin juin 2012, environ 18% du capital d'Aegis au groupe japonais Dentsu pour 654,6 millions d'euros et apportera la solde de sa participation à l'offre de rachat lancée par Dentsu.

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 1 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 31 août 2012

Cédric de Bailliencourt
Vice-Président-directeur général

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société **COMPAGNIE DU CAMBODGE**, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de méthode comptable des engagements envers le personnel » de la note 3 « Comparabilité des comptes » de l'annexe.

2 VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

AEG FINANCES

CONSTANTIN ASSOCIES

Membre de Grant Thornton International

Philippe BAILLY

Philippe SOUMAH